

Archie Moore conserve son titre

(LIRE EN PAGE 21)

Le journal illustré
qui vous renseigne
clairement sur tout

La Patrie

5¢

75e ANNÉE

Pronostics: Eclaircie, cet après-midi.
Très froid. (Détails page 3)

MONTREAL, JEUDI 28 JANVIER 1954

No 281

LE MANIAQUE EN EST RENDU À SA ONZIÈME VICTIME

Des centaines de policiers parcourent la ville en tous sens

Le maniaque au rasoir a fait, peu avant dix heures, ce matin sa onzième victime. Une jeune fille de 23 ans a été pansée à l'hôpital Notre-Dame pour une coupure de quatre pouces à la jambe droite que lui a infligée un individu alors qu'elle se rendait à son travail. Mlle Pauline Blouin, 23 ans, 3883 est, rue Ontario, a déclaré au sergent-détective Daniel Brodeur, de la Sûreté municipale, qu'en quittant son domicile, elle se trouva face à face avec un individu âgé d'environ 35 ans, qu'elle crut être un voisin.

Sans mot dire, l'inconnu s'approcha d'elle, puis repartit en souriant. Quelques secondes plus tard, alors qu'elle rentrait au magasin où elle travaille, soit à 3912 est, rue Ontario, elle s'aperçut que du sang coulait sur sa jambe droite. La police fut alertée et elle fut conduite à l'hôpital et de là au bureau de la Sûreté où elle expliqua les détails entourant ce nouvel attentat. On lui soumit ensuite au bureau d'identification judiciaire plusieurs centaines de photos d'individus louches qu'elle était ce midi

en train d'examiner, tentant d'y reconnaître son assaillant. Selon elle, il s'agit d'un homme d'environ trente-cinq ans, mesurant cinq pieds et huit ou neuf pouces. Il portait une canadienne bleue avec collet de fourrure grise. Elle dit ne l'avoir jamais vu antérieurement mais affirme qu'elle pourrait le reconnaître.

La panique s'est littéralement emparée de l'élément féminin pendant que le "maniaque au rasoir"

poursuit son règne de terreur. La police qui a pris les grands moyens pour en arriver à une arrestation a interrogé, hier soir, l'individu qu'elle avait placé sur sa liste comme le suspect numéro 1. L'ex-bagnard a toutefois été vite remis en liberté après avoir fourni un solide alibi.

Les appels téléphoniques ont recommencé ce matin d'affluer au quartier général de la police, non pour rapporter de nouvelles victimes ou de nouveaux indices sur ce ma-

niaque, mais pour s'informer s'il était dangereux de sortir de la maison.

Le premier téléphone reçu ce matin à ce sujet venait d'une jeune maman prise de panique qui tenait à s'assurer s'il n'était pas trop dangereux d'envoyer sa fillette à l'école.

On en est rendu aujourd'hui à la septième journée depuis le jour où quatre femmes ont été attaquées

à coups de rasoir à l'angle de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent. Depuis lors le maniaque n'a pas cessé de frapper, faisant chaque jour de nouvelles victimes. Hier soir encore trois femmes durent être conduites à divers hôpitaux, pour y être traitées pour des coupures sur les jambes qui leur furent infligées dans des circonstances à peu près identiques.

(Suite à la page 4)



VICTIME DU MANIAQUE. — Murielle Boutet, 15 ans, 358 est, rue Beaubien, l'une des victimes d'hier du maniaque au rasoir, photographiée quelques minutes après son retour de l'hôpital Sainte-Justine où elle a été pansée après avoir été blessée à la jambe par un inconnu.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

REGNE DE TERREUR. — L'élément féminin vit depuis quelques jours des heures d'angoisse depuis qu'un maniaque à rasoir s'est attaqué à dix femmes, les blessant aux jambes. On voit ici l'une des victimes de ce sadique: Mlle Lise Campagna, 20 ans, 303, est, rue Beaubien.

Au St-Laurent-Kiwanis

L'aménagement de la Bersimis profitera à tout le Québec

L'aménagement de la Bersimis a fait hier midi au club St-Laurent-Kiwanis l'objet d'une intéressante causerie par M. René Dupuis, ingénieur. C'est après étude que l'on constata de dire en substance M. Dupuis que la rivière Bersimis offrait des avantages précieux pour Montréal et toute la province au point de vue force électrique.

La Commission hydro-électrique, avec les bonnes grâces du gouvernement provincial, se porta acquéreur des forces hydrauliques de la rivière Bersimis, en démontrant que son aménagement s'avérait, non seulement relativement praticable, mais éminemment pratique à tous points de vue. Malgré les développements prometteurs de la Côte Nord, qui exigent sûrement beaucoup d'électricité, il a été considéré que pour établir une distribution bien équilibrée des ressources hydrauliques de la province, le groupe de rivières Bersimis — Manicouagan et Aux Outardes devait fournir à la partie Ouest de la province une partie de l'électricité qu'on peut en tirer.

DU RENFORT

La réalisation de ce projet, non seulement créera une interconnexion entre cette nouvelle source d'énergie et Montréal, mais grâce aux nouvelles lignes, elle renforcera les liens qui existent présentement entre le réseau Shawinigan et le réseau de Montréal. Sachez bien que la connexion actuelle entre ces deux derniers réseaux ne permet qu'un échange limité de puissance: les croissances récentes des charges et des consommations d'électricité rendent bien vite les réseaux inadéquats.

Avec Bersimis et ses lignes complétées, les ressources hydrauliques aménagées dans la province seront, pour toutes fins pratiques, disponibles pour le réseau de Montréal, non seulement pour combler ses

besoins ordinaires, mais même pour le porter presque complètement, en cas de détresse extrême. Le reste de la province bénéficiera du même avantage en étant raccordé au réseau métropolitain. Ces interconnexions de réseaux permettent des économies précieuses bien connues, tant à cause des régimes différents des rivières exploitées, qu'à cause des variations des pointes et des creux des consommations d'un réseau à l'autre.

MONTREAL

Montréal, dont l'alimentation principale viendra des centrales de Beauharnois et, plus tard, de La Chine — centrales qu'on appelle "au fil de l'eau" parce qu'elles doivent suivre le régime du débit du fleuve, sans possibilité d'accumulation ou de relâchement d'eau — bénéficiera particulièrement d'interconnexions avec des systèmes où il y a des réservoirs qu'on peut remplir ou vider — comme seront celui de la Bersimis ou d'autres similaires. Il faut ajouter que ces centrales "au fil de l'eau" offrent elles-mêmes des avantages aux autres centrales qui sont raccordées à des réservoirs de retenue: les deux genres se complètent et retirent des bénéfices réciproques de l'interconnexion.

LA BERSIMIS

La Bersimis est une des quelques rivières de la rive Nord qui se prêtent particulièrement à l'aménagement des forces hydrauliques: rivières à vastes bassins versants, dont la plus grande partie est située à la tête de la rivière, avec



LABRIEVILLE. — Plan de la ville moderne qu'on est à ériger près du site de la centrale de Bersimis, pour loger le personnel nécessaire à l'exploitation.

cascaades, soit concentrées en points ou échelonnées entre des rives escarpées. Vous pourriez représenter ces rivières par des poires ou même des champignons avec leurs tiges se dirigeant vers le fleuve Saint-Laurent. Les exemples les mieux connus sont l'Outaouais avec ses lacs Dozois et Témiscamingue; la Saint-Maurice, avec son lac artificiel, le réservoir Gouin; la Saguenay, avec son lac naturel, le lac Saint-Jean; la rivière Bersimis, avec son lac Pimpuacan, et d'autres rivières encore sur la même rive.

CARACTERISTIQUES

L'aménagement de Bersimis aura une série de caractéristiques qu'on ne rencontre pas fréquemment dans la province, ou même ailleurs.

D'abord, la hauteur de chute exploitée sera de 875 pieds, ce qui est plus du double de la hauteur de chute de la Centrale des Sept-Chutes, sur la rivière Ste-Anne, qui serait la tête de la province avec ses 410 pieds.

L'eau sera amenée à la centrale par un tunnel creusé en-dessous des montagnes. Ce tunnel aura un diamètre, avant revêtement, de près de trente-cinq pieds et une longueur de près de huit milles; au delà d'un million et demi de verges cubes de roc devra être excavé pour faire ce tunnel. La centrale sera complètement souterraine en-dessous d'une montagne. Elle contiendra huit groupes de production de 150,000 chevaux chacun: ils seront les plus puissants groupes hydrauliques individuels qui existent.

Les lignes de transport d'énergie auront une tension de 300,000 volts, ce qui les placera parmi les lignes aux plus hautes tensions industrielles.

CABLE SOUS-MARIN

Un peu plus tard, la Centrale alimentera notre câble sous-marin qui ira sur la rive sud. Ce câble sera le pionnier du genre dans le monde, si on considère sa longueur et sa puissance: plus de trente milles de longueur avec une puissance de 100,000 chevaux.

Une ville — Labrieville — créée en pleine forêt, avec une population d'environ 150 familles, est en voie de construction: il y a déjà une cinquantaine de maisons permanentes, construites et habitées. Cette petite ville sera des plus modernes et devra se suffire à elle-même, car elle sera très éloignée de ses voisins, je dirais, surtout en hiver. Il y aura paroisse, école de huit classes, hôpital, hôtel, central téléphonique, centre commercial et administratif, centre récréatif, etc. La disposition de la ville et tous les détails de ses constructions ont été l'objet d'études poussées de la part de nos architectes, dont l'un d'eux est un urbaniste, élève de M. Gréber. La ville sera soigneusement aménagée, plutôt originale. Je suis assuré qu'elle suscitera des commentaires élogieux de la part des architectes et des constructeurs. Qu'il suffise de dire que la porte d'entrée principale de chacune des maisons s'ouvrira sur un parc.

Actuellement, il y a près de 4,000 hommes qui travaillent au projet; il y aura bientôt une centaine de familles rendues là. La plupart des gens vivent dans des camps de construction qui sont très bien organisés.



L'AMENAGEMENT DE LA BERSIMIS afin d'augmenter le pouvoir électrique provincial a fait l'objet, hier midi, au club St-Laurent-Kiwanis, d'une fort intéressante causerie par M. René Dupuis, ingénieur. De g. à d., M. René Dupuis et M. J.-G. Lagacé, président du club St-Laurent-Kiwanis.

L'artisanat est à l'honneur au salon de l'Agriculture '54

Des kiosques magnifiques intéresseront vivement les femmes de la campagne et de la ville qui visiteront le Salon National de l'Agriculture ouvert officiellement, hier, au Palais du Commerce.

De nombreux comptoirs d'artisanat comportant de superbes pièces tissées capteront sûrement l'attention des visiteuses. Entre autres:

"La coopérative d'Arts domestiques du Québec", la première du genre dans la province de Québec insiste sur la création, sur l'originalité des motifs en s'inspirant de la faune et de la flore indigènes, de scènes typiquement rurales, de paysages familiers. On recommande les étoffes et les tissus de laine et les toiles de lin si caractéristiques. La perfection technique, le bon goût dans la couleur, l'adaptation de la tradition aux exigences modernes doivent, en un mot, exprimer hautement la valeur de cette coopérative d'artisanat du Québec; "l'Office provincial de l'artisanat et de la petite industrie" présente également un étalage magnifique de lins, peupliers, étoffes, foulards, etc.

De plus, on peut assister sur place à une démonstration du travail au métier et y voir faire de la céramique.

Enfin le kiosque de la cuisine moderne, du Jardin Botanique, des produits alimentaires, de la mode, voilà autant d'attraites pour ces dames qui devraient se faire un devoir de visiter ce centre éducatif qui a été conçu avec le plus grand soin et dont le succès est déjà grandement assuré.

G. de C.

GRANDS EXPLORATEURS

La Nouvelle-Zélande fut découverte par Tasman en 1642, mais la côte ne fut pas explorée avant les voyages du capitaine Cook en 1769.

Théâtre rasé par les flammes, à Mexico

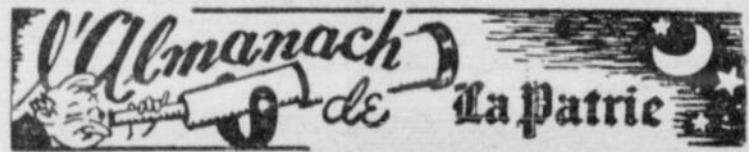
MEXICO, 28 — (PAF) — Un des incendies les plus spectaculaires vus jusqu'ici à Mexico a ravagé hier soir le théâtre Granat. La police a dit que l'action rapide de la part des employés du théâtre a prévenu la panique et qu'il n'y eut aucune perte de vie. Seulement quelques spectateurs de l'auditoire comprenant 1,500 personnes ont été blessés en se sauvant de l'immeuble en flammes, disent les autorités.

Une explosion dans la cabine de projection a provoqué cet incendie. Les spectateurs ont fui par les sorties d'urgence alors que les flammes jaillissaient du théâtre qui peut contenir 3,500 personnes. L'immeuble est situé dans la partie basse de Mexico, dans le quartier industriel et du marché, fortement peuplé, aux abords de la gare ferroviaire.

Une foule d'environ 25,000 personnes venue assister à ce spectacle inédit a rendu extrêmement difficiles les travaux de la police et des équipes de secours. Les flammes pouvaient être aperçues de presque toutes les parties de la ville.

Le film projeté au moment du sinistre s'intitulait "Ils chantent leur tristesse".

Les personnes blessées ne le sont que légèrement. Une personne a une jambe fracturée. Une femme a été asphyxiée et plusieurs autres personnes ont reçu des brûlures légères.



JEUDI, 28 JANVIER 1954

28e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 28 et se couchera à 4 h. 59

Pronostics

Prévisions atmosphériques de l'observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit jeudi. Synopses: L'épicentre de la tempête qui balait actuellement l'Est du Canada et la

Nouvelle-Angleterre file vers l'est, juste au sud de la Nouvelle-Ecosse. La neige devrait prendre fin dans le sud du Québec durant la matinée. Le vent ne va perdre de son intensité que graduellement. Il va continuer de faire froid, la température variant de 10 au-dessus, au sud du St-Laurent, jusqu'à plusieurs degrés sous zéro au nord du fleuve. D'ici ce soir, le temps va s'éclaircir dans toute la province.

Régions de Montréal et de Québec:

Le temps va s'éclaircir cet après-midi. Très froid. Vents du nord-est de 25 milles, perdant de l'intensité jusqu'à 15 milles vers la fin de l'après-midi. Maximum aujourd'hui à Montréal et Québec, 10 au-dessus.

Régions de l'Outaouais et des Laurentides: Nuageux, s'éclaircissant vers midi. Très froid. Vents du nord de 15 milles. Maximum aujourd'hui à Ottawa, 10 au-dessus; Ste-Agathe, 5 sous zéro.

Région des Cantons de l'Est: Couvert, avec neige cessant vers midi. Très froid. Vents du nord-est de 25 milles. Maximum aujourd'hui à Sherbrooke, 10 au-dessus.

Régions de la Mauricie et du lac St-Jean: Clair et très froid. Vents du nord de 15 milles. Maximum aujourd'hui à La Tuque, 5 sous zéro; Chicoutimi, 10 sous zéro.

Région de Baie-Comeau: Ciel variable. Quelques légères rafales de neige le long du fleuve. Très froid. Vents du nord de 20 milles. Maximum aujourd'hui à Rivière-du-Loup, 5 au-dessus.

1954	JANVIER							1954
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI		
LUNES 1 2 3 4 5 6 7	Abstinence complète: 			aucun repas gros.		1	2	
3 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	4	5	6 Epiphane	7		8	9	
10 Die Familie	11	12	13	14	~~15~~	16	17	
18 Je H. m. 1 Ep.	19	20	21	22	~~23~~	24	25	
26 Je H. m. 1 Ep.	27	28	29	30	~~31~~	32	33	
34 Je H. m. 1 Ep.	35	36	37	38	39	40	41	

Deux violents incendies à Pont-Viau

Deux bambins blessés

Deux bambins ont subi diverses brûlures, hier après-midi, quand un incendie a entièrement détruit la demeure de leurs parents, à Pont-Viau.

Il s'agit de Régent Corneau, 3 ans, et de son frère, Michel, 2 ans, dont les parents demeurent à 77, rue Meunier. Ils ont tous deux été conduits et hospitalisés à Ste-Justine, où l'on nous apprend que leur état est "satisfaisant".

L'incendie se déclara vers 12 h. 30 p.m. et la famille Corneau dut évacuer son logis, sis au deuxième étage, tout comme dut le faire aussi la famille Gérard Dallaire, qui habite le rez-de-chaussée.

Les pompiers de Pont-Viau, sous les ordres du directeur Alphonse Auclair, ont combattu les flammes pendant près d'une heure.

AUTRE INCENDIE
Ils venaient à peine de quitter les lieux mentionnés que les mêmes sapeurs étaient alertés à 233, rue St-Luc, dans la même municipalité, où un autre incendie ravageait une maison d'un unique étage habitée par M. Stephen Devensky et sa famille. Il était alors près de 3 h. p.m. Les flammes furent encore combattues pendant une heure à ce second endroit. Personne ne fut blessé durant les manœuvres.

Aux deux endroits, le service d'ordre fut maintenu par les policiers de Pont-Viau dirigés par le chef Georges Dalpé.

Le 2e Salon de l'Agriculture

"Je suis heureux que d'autres provinces du Canada aient voulu participer à ce grand Salon de l'agriculture du Québec, la Saskatchewan avec son kiosque de fleurs multicolores sur un fond de blé, et la Nouvelle-Ecosse avec son kiosque montrant ses magnifiques pommes et son délicieux jus de fruit si apprécié", déclarait, hier soir, Son Honneur le maire Camillien Houde en inaugurant officiellement le 2e Salon national de l'agriculture au Palais du Commerce.

"Je tiens à féliciter", a dit le maire, "les exposants pour le travail géant qu'ils ont accompli. Leur étalage varié prouve leur bon goût, leur dévouement et leur travail. Le résultat de tout cela est agréable aux yeux et efficace au point de vue de l'agriculture. J'ai exploré cette immense salle d'un bout à l'autre et le tout dépasse de beaucoup ce qui était présenté l'an dernier. C'est pourquoi je tiens à féliciter particulièrement les âmes dirigeantes de ce Salon, MM. Gustave Toupin, Paul Boucher et Gabriel Renaud, et tous leurs collaborateurs. Je prédis et je suis assuré que ce deuxième Salon agricole obtiendra un grand succès cette année, et je le déclare officiellement ouvert".

M. le maire offrit alors les ciseaux à Mmes Toupin et Renaud qui coupèrent le ruban symbolique, ouvrant l'exposition à tous.

M. G. BOUCHARD

M. Georges Bouchard, sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa, a déclaré qu'il avait été fort impressionné par tout ce qu'il avait vu au Salon de l'agriculture. Il n'est pas surpris de l'envergure de cette exposition, qui est destinée à devenir une grande chose nationale, car il connaît la richesse agricole de la province de Québec. "Ce Salon a cela de bon", dit-il, "qu'il fait mieux connaître les agriculteurs par les gens des villes, et si les gens de la campagne sont heureux d'avoir les gens de la ville pour payer bon prix leurs produits, les gens de la ville sont heureux d'avoir les gens de la campagne qui leur fournissent de si bons produits." Parlant des produits laitiers, M. Bouchard fait remarquer que les ministères de l'agriculture sont parvenus à en obtenir un écoulement équitable et juste.

La bienvenue à tous fut souhaitée par le président du Salon, M. Gustave Toupin.

(suite à la page 4)

Les médecins réclament un plan provincial d'assurance-santé

Le Collège des médecins et des chirurgiens de la province de Québec a recommandé hier qu'on institue sans tarder dans la province des plans d'assurance-santé et d'assurance-maladie.

Dans un mémoire de 20,000 mots soumis à la Commission royale du Québec sur les problèmes constitutionnels, le Collège préconise un programme contributif d'assurance-santé assumant entièrement les frais médicaux et d'hôpital.

Un tel programme, est-il dit dans le mémoire, devrait être entrepris par l'entreprise privée dans un but non lucratif et dépendre exclusivement du gouvernement provincial.

Le programme du gouvernement assurerait le traitement et la guérison de maladies comme la tuberculose, les maladies vénériennes et mentales.

Le gouvernement se chargerait aussi de la compensation des accidents de travail; de l'immunisation contre certaines maladies; de l'inspection sanitaire des écoles; de l'hygiène infantile et maternelle; de la statistique de la santé et de l'aide aux indigents.

Le gouvernement se chargerait de plus de verser aux indigents les prestations d'une assurance-maladie.

Le mémoire déplore ce qu'il appelle les demandes croissantes d'un programme national d'assurance-santé. Il signale que la question de la santé doit demeurer exclusivement sous la juridiction provinciale.

La juridiction fédérale devrait être limitée à certains domaines comme la participation à l'Organisation mondiale de la santé; le soin des forces armées en service actif, des Indiens et des immigrants; le contrôle interprovincial

des narcotiques et l'administration des hôpitaux en quarantaine.

Le mémoire souligne que certaines des demandes d'un programme national d'assurance-santé découlent du fait que la plupart des plans d'assurance n'assurent pas tous les frais d'hôpital et médicaux. Certains des plans assurement les frais d'hôpital et de traitements médicaux à l'hôpital. Mais ils ne prévoient pas le paiement des traitements à domicile ou au cabinet d'un médecin.

UN PLAN IDEAL

Le mémoire dit que de tels plans sont partiellement responsables de la pénurie de lits d'hôpitaux. Les personnes assurées se font hospitaliser afin de recevoir des traitements médicaux qui seront payés par la compagnie d'assurance. La compagnie doit aussi payer les frais d'hospitalisation.

Par suite de la hausse des frais, ces compagnies devront peut-être accroître leurs primes au point que ces dernières seront au delà des moyens de la plupart des gens. Il en résulterait de nouvelles demandes de programmes d'assurance-santé lancés par l'Etat.

Le mémoire du Collège des médecins et des chirurgiens, qui compte 4,000 membres, dit que l'idéal serait que le plan soit défrayé par les contributions conjointes des employeurs et employés. Le gouvernement provincial paierait pour ceux qui ne pourraient verser leurs contributions.



ENCORE ALERTE A 112 ANS. — La photo ci-dessus nous fait voir Mme Annie Ferlatte, âgée de 112 ans. Mme Ferlatte est née à Saint-Charles de Caplan, en Gaspésie. A l'âge de 11 ans, dans un bateau de pêcheur, elle arrivait à Petit-Rocher, N.-B., avec sa famille. Elle y vécut jusqu'à son mariage vers 1874; elle avait plus de 30 ans, lorsqu'elle se maria avec M. James Ferlatte, dont elle eut 4 enfants. Elle demeure présentement chez sa fille, Mme J. Loubert, de Jacquet-River, N.-B. Elle compte 5 générations: 15 petits-enfants, 35 arrière-petits-enfants et 9 de la dernière génération. Mme Ferlatte est encore causeuse, elle n'a pas oublié sa langue maternelle. Elle se rappelle quand les premières allumettes sont sorties. Chez elle on se servait de deux pierres à feu, et on s'éclairait avec une mèche trempée dans l'huile. Sa mémoire est encore fidèle, mais elle est incapable, vu sa faiblesse, d'une attention soutenue. Elle entend un peu dur, mais elle n'est pas sourde du tout. Elle passe une partie de journée au lit, elle se sert seule cependant et monte encore les escaliers à 112 ans.

Débat à Ottawa sur le choix de la date des élections

La votation préliminaire

OTTAWA, 28 — (PCF) — Le gouvernement a rejeté hier une proposition visant à empêcher la tenue d'élections fédérales générales au cours des mois de juillet et août.

Le secrétaire d'Etat, M. J. Pickersgill, en parlant jusqu'à la limite du temps alloué par la procédure parlementaire a virtuellement tué la résolution d'un député progressiste-conservateur dans ce sens. Il a dit que la prolongation des dispositions des bureaux de votation préliminaire serait la solution du problème des électeurs éloignés de leur domicile quand il y a élections à la mi-été.

Cette résolution avait été présentée par M. Rodney Adamson, député progressiste-conservateur de York-Ouest, qui a dit que de nombreuses personnes en vacances ont perdu leur droit de vote lors des élections générales tenues le 10 août 1953. Sa résolution préconisait d'exclure les mois de juillet et août pour la tenue d'élections sauf s'il y a "état d'urgence".

M. Pickersgill a parlé contre cette résolution jusqu'au terme de la séance consacrée à l'étude des bills privés des députés, la plaçant ainsi à la fin de la liste de 24 résolutions privées. Elle ne reviendra vraisemblablement pas à la tête de la liste au cours de la session actuelle.

Le secrétaire d'Etat est le ministre tout particulièrement chargé de l'application de la loi électorale et il a dit qu'il comprend que normalement le mois d'août n'est pas le plus propice de l'année — pour la tenue d'élections, "mais il faut faire en sorte de ne pas l'éliminer."

"Il peut y avoir des raisons graves pour la tenue d'élections au cours de ces mois d'été," a-t-il dit. "Il n'est pas sage de poser un tel geste" et la proposition progressiste-conservatrice est extrêmement "sévère."

"A mon avis," a-t-il dit, "la meilleure façon de régler ce problème est de prolonger quelque peu les dispositions de la votation préliminaire."

(Actuellement cette votation préliminaire ne touche que quelques groupes, soit les voyageurs de commerce, les pêcheurs et les employés des compagnies de transport qui doivent être absents de leur circonscription le jour même de la votation.)

M. Pickersgill a dit qu'une telle

prolongation pourrait favoriser la fraude, mais il ne faut pas la rejeter uniquement pour cette raison.

Il a également dit qu'il est probable que l'an prochain une commission sera créée par les Communes et chargée d'étudier la loi électorale à la lumière des expériences de la dernière élection générale.

M. Pickersgill, traitant de la tenue des élections générales l'an dernier, soit le 10 août, a dit "qu'il y avait des raisons sérieuses pour qu'il en fût ainsi."

"Personne n'a perdu son droit de vote", a-t-il dit. "Si certains Canadiens ont une plus haute opinion de leurs vacances que de leur droit de vote ils ne peuvent pas prétendre l'avoir perdu."

M. Adamson a dit que la tenue d'une élection à la mi-été prive de nombreux Canadiens de leur droit de vote et place le Parlement en face d'une "minorité fort dangereuse" aux mains de ceux qui savent se prévaloir de leur droit de vote au cours de cette période de temps.

L'état de choses qui a prévalu à Montréal s'est ainsi avéré "déplorable", a dit M. Adamson. En 1949 les députés élus ont remporté une majorité de 73,500 sur ceux qui n'ont pas voté. En 1943, ils étaient en minorité de 36,236.

Cependant, M. Adamson a fait remarquer que la province de Québec en général possède un record remarquable. Il n'y eut que deux circonscriptions à l'extérieur de l'île de Montréal qui ont élu des députés ayant obtenu moins de votes que représentait le nombre de gens qui n'ont pas voté.

VOS HÉMORROÏDES

Vos hémorroïdes, tout comme les autres maux internes, doivent être traités par le dedans. C'est pourquoi cette toute nouvelle découverte, le traitement Pyltône liquide, donne des résultats durables. Plusieurs patients affirment qu'il leur a suffi d'une seule bouteille de Pyltône. Pour d'autres il en a fallu davantage. Tous sont cependant reconnaissants quant aux résultats. Vous constaterez la même chose dès la première bouteille de Pyltône, ou bien l'on vous remboursera immédiatement, \$2.25 dans toutes les pharmacies, ou expédié par la poste sur réception de ce montant. Pyltône Co., Vancouver, C.-B.



(Photo J.-P. LAMBERT—La Patrie)

INAUGURATION DU SALON DE L'AGRICULTURE — Au Palais du Commerce, rue Berri, hier soir, Son Hon. le maire Camillien Houde a inauguré officiellement le 2e Salon national de l'Agriculture. On voit ici, de g. à d., Mmes Gabriel Renaud, épouse du gérant-général du Salon, et Gustave Toupin, épouse du président du Salon, coupant le ruban symbolique, M. Gabriel Renaud, Son Honneur le maire.

En arrière, à gauche, M. Edouard Labelle, de la Canadian Vickers.

On prévoit une population de 100,000 âmes à V. St-Laurent

D'après Me Maurice Cousineau, maire de Ville Saint-Laurent, la ville dont il a la direction atteindrait 100 000 de population d'ici quinze ans.

M. Cousineau a fait cette déclaration en commentant la récente décision de la Législature de permettre à Ville Saint-Laurent d'étendre sa superficie d'environ seize milles carrés à même le territoire de la paroisse Saint-Laurent.

DEPUIS SIX ANS

Le maire Cousineau a signalé que depuis six ans, la population de Ville Saint-Laurent est passée de 10,104 à 29,689 âmes, et que lorsque le nouveau territoire sera

annexé, on comptera 3,000 âmes de plus.

On n'entend pas, toutefois, laisser le nouveau territoire se développer au petit bonheur. Le maire Cousineau a, en effet, annoncé que le nouveau secteur serait zoné de façon à délimiter, dès l'annexion, les endroits où se trouveront les districts commerciaux, industriels et résidentiels, de façon à assurer le développement de ce secteur dans les meilleures conditions possibles.

Demande de formation d'une Commission des Beaux-Arts

Deux organisations culturelles ont aujourd'hui réclamé l'institution d'une Commission provinciale des Beaux-Arts, qui se chargerait de faire les recommandations nécessaires pour que les subventions gouvernementales soient distribuées à bon escient, selon des normes constantes et d'une façon continue.

Dans des mémoires présentés à la Commission royale du Québec sur les problèmes constitutionnels, le Musée des Beaux-Arts de Montréal et la Société des Concerts symphoniques de Montréal demandent également au gouvernement provincial d'augmenter ses octrois, afin de les aider dans leurs opérations.

AU MUSÉE

M. F. Cleveland Morgan, président du Musée des Beaux-Arts, a déclaré que l'organisation a enregistré un déficit de \$23,250 en 1951-1952. La province n'a fourni que \$3,000 au Musée, tandis que le Nouveau-Brunswick faisait un octroi de \$30,000 à un organisme semblable dans cette province.

Le mémoire ajoute que la ville devrait également assumer une plus large part des frais. Montréal a accordé \$10,000 au Musée en 1951-1952, pendant que Toronto en donnait \$50,000 au sien.

La Société des Concerts symphoniques de Montréal mentionne qu'elle a connu un déficit de \$5,547 l'an dernier. Elle presse le gouvernement provincial de combler le

déficit et d'augmenter ses octrois afin de permettre à la Société de prendre de l'expansion.

SALLE DE CONCERT

Son mémoire ajoute que le gouvernement provincial, seul ou avec la cité de Montréal, devrait construire une salle de concert et d'opéra. La salle pourrait être exploitée par une commission indépendante et bénévole.

Le mémoire préconise que les sociétés musicales reconnues comme bénévoles soient exemptées de toutes les taxes provinciales et municipales, surtout de la taxe d'amusement.

Les deux organisations réclament la formation d'une Commission des Beaux-Arts, pour coordonner le travail des divers groupements culturels de la province.

Le mémoire de la Société des Concerts symphoniques dit que la Commission pourrait aider à réaliser les projets actuellement en cours et faire au gouvernement les recommandations voulues pour que des subsides soient accordés aux organisations qui travaillent à l'avancement culturel de la province.

Le maniaque...

(Suite de la 1ère page)

Toutes les victimes du maniaque ont été convoquées hier soir au quartier général de la police pour donner aux détectives chacune leur version de l'attentat dont elles ont été victimes, ainsi que la description la plus précise possible de leur agresseur.

Il est ressorti de l'interrogatoire qu'elle ont subi que le maniaque recherché est un individu au nez plat. Quelques minutes plus tard deux détectives se rendaient à une maison de chambres de l'est de la ville et en revenaient avec un ancien boxeur de 38 ans, libéré de prison il y a quelques semaines, et qui aurait dans le passé été le



M. J.-N. CARTIER, élu par acclamation maire de la ville de Chambly.

responsable d'une vague d'attentats à la pudeur.

L'ex-bagnard a toutefois été remis en liberté après avoir fourni un alibi parfait sur ses allées et venues. Deux autres individus qui avaient été conduits aux cellules antérieurement ont également été remis en liberté et les recherches se poursuivent.

Vers les quatre heures hier après-midi une centaine de détectives quittaient le quartier général avec l'ordre de se poster aux intersections de la ville les plus achalandées à l'heure de la sortie des employés et d'avoir l'œil ouvert. Les policiers ont fait la queue pour attendre trams et autobus, mais sans parvenir à surprendre le maniaque.

Pendant ce temps le sadique avait fait trois autres victimes dans d'autres quartiers de la ville.

A 5 h. 45 une femme terrifiée communiquait avec la police, disant qu'elle avait été coupée à la jambe alors qu'elle montait dans un tramway à l'angle des rues Saint-Marc et Sainte-Catherine. Mme May Grange McDonald, 32 ans, 2171, rue Saint-Luc, appartement 6, a été traitée à l'hôpital Western.

Quelques minutes plus tard, une autre femme déclarait à son tour avoir été attaquée par un homme qui l'a attirée dans une ruelle près de chez elle dans le nord de la ville, soit à plusieurs milles de l'endroit où Mme Grange McDonald avait été assaillie.

La victime, Mlle Lise Campagna, 20 ans, 303, est, rue Beaubien, a dit que l'homme lui avait blessé la jambe droite avec un objet coupant, et non pas ses ongles. Elle fut conduite à l'hôpital Notre-Dame où elle fut pansée.

Une jeune fille de 15 ans qui



(Photo J.-P. Laliberté — La Patrie)

LES POMMES DE LA NOUVELLE-ECOSSE — La province de la Nouvelle-Ecosse a tenu à honorer la province de Québec en ayant son kiosque au 2e Salon national de l'Agriculture qui se tient actuellement au Palais du Commerce, rue Berri. Elle y expose ses pommes et son jus de pomme. On voit ici, de gauche à droite, MM. W. Todd, du ministère de l'Agriculture de N.-E., M. Gabriel Renaud, gérant-général du Salon, Mlle Jacqueline D'Eon, économiste du ministère de l'Agriculture de N.-E., dans son costume d'Évangéline; le maire Camillien Houde, M. James MacNeil, assistant du "Marketing" du ministère de l'Agriculture de N.-E., Gustave Toupin, président du Salon, et M. Georges Bouchard, sous-ministre fédéral de l'Agriculture.

Trenet quittera Montréal par avion, samedi matin, à destination de Mexico

Nous apprenons, ce matin, que Charles Trenet doit partir par avion samedi matin, de Montréal, en compagnie de son pianiste, Freddy Leinhardt, à destination de Mexico.

On ne dit pas si Doris Duke sera sur le même avion. Ni Trenet, ni Leinhardt et encore moins Miss Duke ont pu être rejoints ce matin.

Femmes attaquées à coups de rasoir dans un tribunal

PORT-D'ESPAGNE, île de la Trinité, 28. (PAI) — Deux femmes ont subi des coups de rasoir aujourd'hui, dans la salle d'un tribunal correctionnel.

L'incident est survenu au moment où un jeune homme, condamné à l'école de réforme sous l'accusation d'avoir causé des blessures, s'est soudainement libéré et a attaqué ses victimes.

Mlle Lena Deacon, de Port-d'Espagne, a eu le visage lacéré du coin de la bouche jusqu'à l'oreille droite, et Mlle May Seon, de Pictou, a subi une entaille à un bras. Toutes deux ont dû être hospitalisées.

Au cours de la confusion qui suivit l'attentat, un avocat, Me Simboonath Capildro, s'est évanoui dans un corridor en tentant de s'enfuir et il s'est infligé une grave blessure à la tête en tombant sur le parquet de ciment.

Les deux femmes blessées étaient témoins à charge contre deux habitants de l'île et deux du Venezuela, accusés de conspiration en vue de commettre des méfaits publics.

La police a recapturé le jeune homme avant qu'il ne puisse s'enfuir.

suit des cours privés fut elle aussi attaquée, alors qu'elle montait dans un autobus à l'angle des rues Saint-Denis et Beaubien. "Lorsque je me suis assise, j'ai senti une douleur à la cheville. J'y ai jeté un coup d'œil. Du sang coulait. Un homme assis à mes côtés se mit à rire d'un air idiot et descendit immédiatement. Je ne sais pas s'il était le coupable, mais je sais bien que je suis montée seule dans l'autobus."

La jeune fille a été conduite à l'hôpital Sainte-Justine où elle fut traitée après quoi elle put regagner son domicile. Six points de suture ont été nécessaires pour refermer sa blessure.

Alors que le maniaque en était rendu hier soir à sa dixième victime depuis vendredi dernier, deux maisons commerciales et un poste de radio ont offert une récompense de \$1,000 à la personne qui fourni-

rait à la police l'information qui conduirait à son arrestation.

ARRESTATION ?

La police de Montréal s'attend à faire une arrestation d'un moment à l'autre dans le cas du sadique du rasoir qui en est rendu à sa dixième victime depuis moins d'une semaine.

L'inspecteur William Fitzpatrick, un des officiers qui dirigent la chasse au maniaque, a dit qu'un suspect est cerné dans la partie est de la ville. Fitzpatrick a dit qu'il attendait des rapports de ses hommes et qu'en ce moment il n'avait pas d'autres détails.

La police a officiellement enregistré sept cas où des femmes ont été lacérées aux jambes, mais ajoute que des rapports d'autres attaques sont étudiés pour déterminer si le même individu est responsable.

Convocations

World Ship Society — (Section montréalaise). Ecole Victoria. 8 h. 15 p.m. Conférencier, M. A. H. Easton.

Société des décorateurs d'intérieur du Québec — Hôtel Ritz-Carlton, 8 h. p.m. Réunion annuelle.

Société des Traducteurs — Office National du Film, rue Atwater. 8 h. 30 p.m. Séance cinématographique.

Société médico-chirurgicale de Montréal — Pavillon de médecine, McGill. 8 h. 30 p.m. Section de pédiatrie et de psychiatrie.

Société pomologique et fruitière de la P. de Q. — Hôtel Queen's. Toute la journée. Congrès.

Université de Montréal — Salle H'404. 4 h. p.m. Réunion de la Société de Philosophie. 5 h. p.m. Salle G'804. M. Rouault prononcera une conférence intitulée: Diffraction des électrons par les gaz; structure moléculaire, lors d'un séminaire, sous les auspices de la faculté des Sciences. 7 h. 30 p.m. Salle G'504. Cours de préparation au mariage sous les auspices de la faculté de Médecine. 8 h. 15 p.m. Auditorium. Cinéma présenté par l'A.G.E.U.M. Entrée par la porte principale. Serv. d'autobus de 7 h. 45 p.m. à 8 h. 30 p.m.

Association des courtiers en vi-vres du Québec — Hôtel Queen's. 6 h. p.m. Dîner.

Société royale d'astronomie du Canada — Pavillon de physique;

Le 2e Salon...

(Suite de la page 3)

Gustave Toupin, qui, au cours de ses remarques, insista sur le «travail magnétique» du «dynamique» gérant-général du Salon, M. Gabriel Renaud.

TOUTE UNE SEMAINE

Le Salon national de l'Agriculture aura ses portes grandes ouvertes tous les jours jusqu'au jeudi 4 février inclusivement. Quelques milliers de personnes l'ont visité hier soir et les autorités sont confiantes que le nombre de visiteurs dépassera cette année celui de l'an dernier, qui fut de quelque 100,000 personnes. Considéré comme la plus grande exposition agricole du genre au Canada, le Salon, cette année, présente plus de cinq cents exhibits, démontrant tous les genres de produits de ferme et de machinerie.

En plus des nombreux exhibits commerciaux, la cité de Montréal, les provinces de Québec, de Saskatchewan et de Nouvelle-Ecosse et plusieurs ministères fédéraux offrent des kiosques très achalandés. Il y a aussi des animaux vivants de toutes sortes, porcs, taureaux, vaches, veaux, poussins, canards, brebis, agneaux, cobayes, volailles, etc. Et tous les exhibits sont d'un aussi grand intérêt pour les citadins que pour les ruraux. Les exhibits de machinerie agricole sont ce qu'il y a de plus moderne et démontrent bien l'avancement de la science en ce domaine.

LES LAUREATS

Ce soir, il y aura cérémonie officielle, présidée par M. Gustave Toupin, pour honorer les lauréats agricoles de 1953. La direction du Salon a tenu à rendre un hommage spécial à ces cultivateurs, éleveurs et jeunes agriculteurs qui ont, par leur travail et leur exemple, contribué au progrès de l'agriculture au cours de l'année. Des allocutions seront prononcées par le ministre des Mines, l'honorable C.-D. French, lui-même lauréat chez les éleveurs de bovins de boucherie; M. Wyman-S. MacKechnie, lauréat de la médaille d'or du Mérite agricole, et Mlle Rhoda Simon, lauréate des concours des jeunes éleveurs à l'Exposition royale de Toronto.

McGill. 8 h. 15 p.m. Conférencier, M. Jack Borden.

Association des librairies spéciales de Montréal — Bibliothèque Redpath. 8 h. p.m. Conférenciers: M. Richard Pennington et Mlle Vernon Ross.

Young Men's Canadian Club — Hôtel Queen's. 8 h. p.m. Réunion.

Association des Auteurs canadiens — Hôtel Windsor. 8 h. p.m. Réunion et discussion.

Institut des Ingénieurs du Canada — 2050 rue Mansfield. 8 h. 15 p.m. Conférencier, Dr G. P. Meyer-rof.

Corporation des Techniciens — Ecole Technique. 8 h. 15 p.m. Causerie accompagnée de films par M. Camille Richard, de la coopérative «La Familiale», sur le «problème du logement». Entrée libre.

Nos PARLEMENTAIRES à l'action

(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 28 — La discussion des "bills" 19 et 20 a centré hier l'attention générale sur le Conseil législatif bien que l'Assemblée législative discutât les crédits d'un ministère important, celui des terres et forêts, que dirige M. J.-S. Bourque.

Au cours d'une séance qui se prolongea au delà de l'heure réglementaire, les conseillers législatifs ont adopté les "bills" 19 et 20 par une série de votes dont le leader de l'Opposition, M. Laferté, exigea la consignation au procès-verbal, "pour la postérité" ajouta-t-il mi-souriant, mi-sérieux. En réalité, les conseillers votèrent deux fois; mais les libéraux qui votèrent contre le projet exigèrent que le vote soit enregistré pour chacune des deux lois à la deuxième lecture, à l'issue du débat en comité plénier et en troisième lecture. Dans tous les cas, le vote fut de 9 en faveur de l'adoption de ces deux lois controversées contre 5. Si tous les libéraux avaient voté contre la loi, le gouvernement eût été mis en minorité, mais MM. Raoul Grothé, Wilfrid Bovey et Jules Brabant votèrent avec les ministériels, MM. Baribeau, Renaud, Martineau, Boulanger, Tardif et Masson, en faveur de la loi. M. Connor, libéral, qui avait accepté de "paire" avec M. Foster, U.N., déclara que s'il avait pu voter, il se serait prononcé contre la loi avec MM. Laferté, Brais, Thériault, Messier et Moreau, qui ont enregistré leur vote.

C'est M. Olier Renaud qui, en l'absence de M. Asselin, dirige les débats chez les ministériels. M. Renaud a révélé de réelles qualités de "debater". Ses grandes connaissances juridiques, mises au service de sa jeune mais déjà fertile expérience, lui ont permis de s'affirmer avec maîtrise et de se mouvoir avec beaucoup d'aisance au milieu des dédales de la procédure parlementaire. Il est à la fois concis et clair et ne se laisse jamais dérouter. Il a la réplique facile et peut décocher des traits avec beaucoup d'habileté. Il sut toujours, hier, trouver, aux questions nombreuses dont il fut littéralement bombardé par quelques collègues libéraux, une réponse qui dénotait chez lui une science législative déjà vaste.

Comme nous l'avions annoncé hier, les deux "bills" subirent quelques amendements, après le vote en deuxième lecture. La rétroactivité des deux lois est notamment précisée: elle remonte au 3 février 1944, date de la sanction de la loi instituant la Commission des relations ouvrières.

Le "bill" 20 subit un autre amendement important; il attribue au procureur général ou à son substitut les pouvoirs qui relèvent de l'article 311 du code de procédure civile: cet article 311 stipule que, dans tous les litiges d'intérêt public, le procureur général peut intervenir directement dans une instance;

dans le cas qui nous concerne, le procureur général ou son substitut pourra donc intervenir devant la Commission des relations ouvrières, même s'il n'est pas partie à une cause, afin de lui soumettre des renseignements confidentiels qu'il serait le seul à posséder et qui pourraient attester qu'une organisation possède des communistes dans ses rangs. C'est avec ces amendements que la loi fut votée.

LE "BILL" 19

Du côté ministériel, en plus de M. Renaud, MM. Edouard Masson et Patrice Tardif prirent part au débat; chez les libéraux, MM. Laferté, Brais et Thériault intervinrent à plusieurs reprises. Dans le cas du "bill" 19 on a surtout reproché au gouvernement de ne pas définir le communisme. M. Brais affirma, pour sa part, que le communisme peut avoir des interprétations diverses de nature à évoluer comme évoluent les idées.

Successivement, le libéralisme, puis le socialisme ont été considérés comme des idées dangereuses aujourd'hui, on les admet.

Ce qu'il faudrait surtout poursuivre ce sont ceux qui ont des idées subversives et font profession de vouloir renverser l'ordre établi par la violence. Il est bien d'opinion que cette loi a pour but de veiller au maintien de l'ordre et il en approuve le principe, mais il ne peut voter en sa faveur, parce qu'avec elle, les unions ouvrières ne savent pas où elles peuvent aboutir.

A M. Tardif, qui déclara que la présente loi avait pour but d'aider les unions ouvrières à chasser les communistes de leurs rangs. M. Brais demanda si le gouvernement les avait consultés. M. Tardif répondit que si certains chefs sont contre cette loi, les ouvriers ne pourront à la longue que l'approuver.

M. Laferté avait de son côté reproché au gouvernement de faire fi d'un récent jugement de la Cour suprême, disant qu'on ne pouvait retirer un certificat de reconnaissance syndicale à une union sans définir la cause. Or, la présente loi ne définit pas le communisme. M. Renaud, qui avait expliqué les modalités de la loi, la veille, y revint hier, pour clore le débat. Faisant allusion à l'argument de M. Laferté, il dit que le présent projet de loi visait notamment à combler une lacune de notre code civil dont l'article 41 dit que la Commission des relations ouvrières peut retirer un certificat de reconnaissance syndicale "pour cause"; la présente loi complète le code en donnant la cause qui est l'adhésion d'un membre au communisme. Après une discus-



MM. JACK W. EATON, (à gauche), JACQUES FORGET (au centre) et MONROE ABBEY viennent d'être désignés à la coprésidence de la campagne de souscription pour l'année 1954, entreprise dans le but d'obtenir les fonds nécessaires à la lutte contre le cancer. Cette campagne aura lieu du 20 avril au 3 mai. L'objectif en a été fixé à \$250,000. Elle est faite dans le but de répondre à l'appel conjugué de la Société Canadienne du Cancer et de la Société de Recherches contre le Cancer, Inc. Pour simplifier leur travail et leurs efforts, ces deux organisations font dans une même campagne un appel conjoint, tendant ainsi à réduire le nombre de campagnes de souscription qui se font à Montréal. M. Eaton sera à la tête de la section anglaise, M. Forget dirigera la section de langue française, et M. Abbey la section israélite. L'argent recueilli au cours de la campagne sert à des fins de recherches sur le cancer, à l'éducation du public en ce qui a trait à cette maladie, comme aussi à aider les cancéreux dans la région de Montréal.

sion sur la nature rétroactive de la loi, que M. Brais qualifia de clause "inique", les libéraux demandèrent le vote.

LE "BILL" 20

Il était 6 h. 40 lorsque les conseillers décidèrent d'aborder l'étude du "bill" 20. C'est surtout sur la rétroactivité de la loi que portèrent les critiques de l'Opposition.

Quant à M. Thériault, il accusa le gouvernement de ne pas avoir suffisamment mûri la loi et de ne rien donner en compensations aux employés des services publics auxquels on enlevait le droit de grève. Il demanda au gouvernement de se placer plutôt au-dessus de la politique et de se conformer au jugement de la Cour suprême en redonnant aux instituteurs de Montréal leur certificat de reconnaissance syndicale. Il qualifia la présente loi d'abusée.

A la suite du vote en deuxième lecture, M. Thériault en qualifia la mesure d'"épouvantable", dit qu'on aurait fait mieux de dire tout de suite que c'était "un nommé Guindon qu'on visait et qu'on voulait l'exclure de toute association". Rappelé à l'ordre par le président qui lui dit qu'on ne pouvait imputer au gouvernement des mobiles qui ne figurent pas dans la loi, M. Thériault déclara qu'il n'insistait pas.

Au début de la séance, le Conseil avait adopté la loi pour la liberté des cultes. Il se réunit cet après-midi à trois heures. Hier soir, il siégeait en comité des "bills" privés.

A L'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

La discussion des crédits du ministère des Terres et Forêts donna lieu à l'Assemblée à plusieurs débats du plus vif intérêt. Le ministre, M. J.-S. Bourque, défendait ses crédits. Il y fut question du salaire des sous-ministres qui est toujours de \$8,000 alors qu'il est de \$10,000 en Ontario, fit remarquer M. Marler; le député de Westmount dit qu'on devrait songer à le reviser.



M. Lapalme attira l'attention du ministre sur les salaires payés aux fonctionnaires en demandant si le gouvernement ne devrait pas faire quelque chose pour garder les ingénieurs forestiers qui travaillent dans ses divers services et qui s'en vont dans l'industrie parce qu'on les attire avec de plus hauts salaires. M. Bourque répond qu'aucun gouvernement ne peut payer les salaires de l'industrie; il ajoute que, dans bien des cas, des ingénieurs partis alléchés qu'ils furent par de plus forts salaires, sont revenus au ministère. M. Lapalme déplore cependant que l'on paye encore des salaires de \$2,800 à des ingénieurs forestiers qui, après leur baccalauréat ont suivi encore plusieurs années d'études. M. Bourque répond que ces ingénieurs se font un salaire supplémentaire en donnant des cours dans les diverses écoles du gouvernement.

Le débat porta, à un autre moment, sur les incendies de forêts; le ministre dit que l'on mettait tout en oeuvre pour les faire disparaître ou en réduire les effets; il révèle que le système employé par le Québec pour la lutte contre les feux de forêts est le meilleur et que la province d'Ontario l'a même fait sien.

Au début de la séance, la procédure joua un assez vilain tour au député de Lévis, M. Bélanger, qui avait inscrit une motion à l'ordre du jour pour demander que le gouvernement dépose en chambre une copie du projet de code du travail remis au gouvernement en décembre dernier par le Conseil supérieur du travail. Quand vint son tour, pensant sans doute que sa motion serait acceptée sans discussion, il ne se leva pas; un député ministériel, M. Hormidas Langlais, demanda alors l'ajourne-

ment; cette demande, si elle était adoptée, mettait fin à tout débat et renvoyait "sine die" la motion du député. Malgré les protestations de M. Marler, le président demanda si la motion de M. Langlais était adoptée. L'Opposition exigea le vote qui donna 50 voix contre 19 en faveur de son adoption.

La chambre se réunit de nouveau cet après-midi à 3 heures.

3 morts dans une collision

FASSETT, 29. (PCI)—Trois personnes ont perdu la vie mardi lorsque leur automobile est venue en collision avec un gros camion de transport près de Fassett, sur la route Hull-Montréal.

Les victimes sont: Edouard Paquette, 42 ans, Wilfrid Juteau, 40 ans, et Mme J. Roy, 35 ans. Elles sont toutes de Notre-Dame-de-la-Paix, Qué.

Le chauffeur du camion, Emile Regimbald, 40 ans, de Hull, a été légèrement blessé.

A la suite de la collision survenue à environ 48 milles à l'est d'Ottawa, le camion et l'automobile ont roulé en bas d'un escarpement.

Montréalais élus

M. A.-Turner Bone, de Montréal, a été vice-président national de la Canadian Construction Association à la réunion annuelle de cette organisation tenue à Vancouver hier.

Parmi les vice-présidents provinciaux on remarque MM. W.-A. Marshall de Montréal. Les officiers de sections comprennent MM. J.-E. Harrington, R.-L. Painchaud, Philippe Guibert et G.-D. Schraeder, tous de Montréal.



A L'EXPOSITION de l'Association des Photographes Professionnels de la province de Québec, tenue aux locaux de la C.I.L., 1253 rue McGill, M. Roger Janelle, photographe de la "Patrie", a exposé deux intéressantes photographies en couleurs. On voit ci-haut notre confrère en train d'examiner quelques photos remarquables des meilleurs photographes de la province.

Avec le Nouvel An, profitez d'un luxe nouveau ! à portée de VOTRE bourse partout où se voit ce

GAGE D'UNE VIE MEILLEURE AU CANADA...

Tex-made
T.M. REG'D.

Meilleurs draps • Meilleures couvertures • Meilleures taies d'oreillers • Partout, dans les meilleurs magasins

Les plus ravissants et luxueux articles de longue durée jamais tissés qui embelliront votre chambre à coucher. Il va de soi que ce sont des Tex-made faits ici même... en Canada. Présentement en montre chez votre marchand, ces merveilleux draps et couvertures lavables vous démontrent pourquoi...

Les Canadiens vivent mieux... avec TEX-MADE!

★ ★ À LA TÉLÉVISION ★ ★

JEUDI, 28 JANVIER

CBFT — canal 2

3.00—Musique
4.30—Règle, réalité
5.00—Musique
5.30—Les Contes du jeudi
6.00—Musique
7.30—L'Actualité
7.45—Télé-Sports
8.00—Conférence de Presse
8.30—L'Heure du Concert
Directeur: Jean Beaudet
9.30—Long métrage: "La Nuit s'achève", avec Victor Fran-
cen et Ludmila Tcherna

CBMT — canal 6

3.00—Musique
5.00—Teletory Time
5.15—Pet's Shop
5.30—Musique
6.45—National TV News
7.00—Tabloid
7.30—Dinah Shore
7.45—The Bandwagon
8.00—The Vic Obeck Show
8.30—Window on Canada
9.00—Foreign Intrigue
9.30—Kraft Theatre
10.30—Hit Parade

Rediffusion

4.00—Le Mexique
4.20—Dessin animé
4.30—Exercice and Health
4.40—La Romance du thé
5.00—Les Aventures du Far West (1)
6.00—Film français

VENDREDI, 29 JANVIER

CBFT — canal 2

3.00—Musique
5.30—L'Ecran des Jeunes
6.00—Musique
7.30—L'Actualité
7.45—Le Club de Ski
8.00—"Le Titan" — 1ère partie —
Film
8.30—Interurbain
9.00—Epouvantail — Ballet
9.30—Long métrage "Fievers" avec
Tino Rossi, Ginette Leclerc
et Madeleine Sologne

CBMT — canal 6

3.00—Musique
5.00—Small Fry Frolies

5.30—Musique
6.45—National TV News
7.00—Tabloid
7.15—Montreal Roundup and
Ski Conditions
7.30—Libération, pianist
8.00—Dave Garraway
8.30—The Big Revue
9.30—Campbell Sound Stage
10.00—CBMT Revival night
"Sidewalks of London", with
Vivian Leigh and Charles
Laughton

Rediffusion

4.00—Le Canada du Pacifique
4.10—Dessin animé
4.20—Blanchis & Nettoyage & sec
4.30—Beauharnois
5.00—Les Aventures du Far West (2)
6.00—Film anglais
11.00—Film français

SAMEDI, 30 JANVIER

CBFT — canal 2

3.00—Musique
5.30—Tic-Tac-Toe
6.00—Musique
7.30—Film
7.45—Les Bricoleurs
8.00—Croyez-le ou non
8.15—Film
8.30—Pontinebleau — Film
9.00—Chacun son Métier
9.30—Hockey NHL — Rangers-
Canadiens
10.30—Long métrage: "Grand
Père", avec Jean Chevrier et
Joseline Gae

CBMT — canal 6

3.00—Musique
5.00—Children's Corner
5.30—Willie Wonderful and
Children's Films
6.00—Ed's Place
6.30—Travel Unlimited
6.45—National TV News
7.00—Tabloid
7.30—Holiday Ranch
8.00—Jackie Gleason
9.00—Douglas Fairbanks présente...
9.30—NHL Hockey
Rangers-Canadiens
10.45—Great Fights
11.00—Sportsfollio
11.25—Wrestling — Chicago

347 anciens soldats alliés s'en vont vivre en territoire rouge

PAN MUN JOM, 28 — (Paf) — Vingt-et-un soldats américains et un fusilier marin britannique se sont dirigés aujourd'hui en chantant vers le Rideau de bambous derrière lequel ils ont choisi d'aller vivre.

A Tokyo, le commandement des Nations Unies dit officiellement qu'au moins neuf de ces prisonniers sont accusés d'être des mouchards qui ont trahi leurs anciens compagnons d'armes et de prison au profit des communistes.

Ces anciens soldats alliés, de même que 325 Sud-Coréens, portaient des drapeaux de "la colombe de la paix", comme ils sortaient de la zone neutre pour se rendre chez les Rouges.

Cinq journalistes alliés les ont vus monter à bord des camions verts pour s'en aller vers le nord. Ces journalistes ont eu pleine liberté de circuler à travers le camp où les anciens prisonniers de guerre pro-communistes avaient été sous la garde des Indiens depuis le 24 septembre. Il s'agissait d'une manifestation de propagande organisée par les correspondants communistes Allan Winington et Wilfred Burdett.

Les transfuges, individuellement et collectivement, ont dit à peu près la même chose qu'ils avaient dite à d'autres correspondants alliés lundi. Ils se prétendent des "combattants de la paix", chose qu'ils disent ne pouvoir être aux Etats-Unis.

Les gardes indiens se proposaient de remettre ces récalcitrants à la Croix-Rouge chinoise et nord-coréenne à 9 heures du matin, mais il y eut un retard imprévu de trois quarts d'heure, durant lequel les transfuges ont causé avec les journalistes alliés.

Il faisait un froid assez vif, mais les prisonniers, mu-tête, marchaient et chantaient avec entrain. Le fusilier britannique, Andrew Condron, a souhaité "bonne chance", aux journalistes, comme le camion l'emportait.

Les anciens prisonniers riaient et blaguaient encore, une demi-heure plus tard, quand ils ont traversé de la zone neutre en territoire communiste.

Quelques-uns des prisonniers américains se proposent de visiter la Chine rouge, maintenant qu'ils sont des "hommes libres". D'au-

tres ont refusé de dire où ils iraient. Les correspondants communistes disent que des camps spéciaux ont été préparés pour les réfractaires alliés à Kuesong, où les attend une réception de gala.

Objectif de \$60,000 de la Société de Secours aux enfants

Depuis 32 ans, le Comité de Secours aux Enfants porte aide et secours aux enfants du monde entier.

La campagne annuelle du Comité, qui aura lieu du 1er au 15 février, doit lui procurer les fonds dont il a besoin pour lui permettre de continuer son oeuvre au Canada et dans le reste du monde. L'objectif est de \$60,000.

Le Comité Canadien de Secours aux Enfants est connu et respecté dans 15 pays où ses délégués président eux-mêmes à la répartition

équitable des dons du public canadien: aliments, vêtements, médicaments, etc.

Le Comité concentre actuellement ses efforts sur la Grèce et la Corée. Après le secours immédiat et d'urgence pendant les séismes de Grèce et la guerre de Corée, le Comité a passé maintenant à l'aide constructive: les équipes du Comité organisent de façon permanente des jardins d'enfants, des cliniques, des hôpitaux, des orphelinats.

Le Comité est venu en aide cet hiver abeaucoup d'enfants de la province de Québec, envoyant couvertures, vêtements, souliers, etc., à des familles éprouvées par des incendies, un chômage temporaire ou la mauvaise santé.

Pour continuer son oeuvre admirable, le Comité Canadien de Secours aux Enfants a besoin de votre générosité. Aidez-le à préparer pour vos enfants un monde meilleur en relevant physiquement et moralement les enfants d'aujourd'hui qui seront les hommes de demain. Profitez de la campagne annuelle pour envoyer vos dons au Comité de Secours aux Enfants, chambre 150-A, Edifice Sun Life.

A CHLP le facteur a été de corvée

André St-Arnaud est devenu un familier des auditeurs de CHLP. Depuis bientôt un an qu'il présente tous les matins "La Revue Métropolitaine" sur les ondes de CHLP par le volumineux courrier qu'il reçoit (à raison de 15,000 cartes en 15 jours, cela fait dans toutes les arithmétiques du monde 1,000 cartes par jour) les auditeurs lui rendent un vibrant témoignage de leur sympathie. Il faut dire que sa "Revue Métropolitaine", a conquis toutes les faveurs du public. Pourquoi? Mais tout simplement parce qu'André St-Arnaud est arrivé à faire de son émission un programme radiophonique de qualité, un programme alterné de musique instrumentale américaine et de chansons françaises enlevantes.

De plus, les auditeurs participent à ces émissions et c'est là un aspect tout à fait nouveau dans le domaine radiophonique. En effet, dans le cadre de la "Revue Métropolitaine" André St-Arnaud a introduit un service d'information destiné à renseigner aussi bien les auditeurs que le poste CHLP lui-même. Ce qui explique le nombre sans cesse croissant de nouveaux auditeurs.

A propos du volumineux courrier dont nous avons parlé, il s'agit d'une importante collecte de cartes de Noël destinées aux orphelinats, crèches et institutions de bienfaisance, afin d'occuper les loisirs et de venir en aide à tous les petits infortunés. Les cartes déjà recueillies par CHLP ont été offertes au Mont-Providence, Buissonnets, Orphelinat catholique St-Arsène et autres établissements du même genre. Prochainement, CHLP lancera une campagne du timbre au profit des mêmes oeuvres.

A l'écoute de CHLP, le seul poste dans Montréal, qui donne le maximum de musique dans le minimum de temps, ne manquez pas d'écouter chaque matin de 7 heures à 9 heures "La Revue Métropolitaine" par André St-Arnaud.



LE BONHEUR DES UNS

Ce célèbre neurologue, bien connu à Saint-Germain-des-Près, tapote l'épaule de son nouveau patient et lui dit d'un ton péremptoire:

— Vous avez l'esprit trop préoccupé par l'argent. Ce souci perpétuel ruine votre résistance nerveuse. Mais il y a un moyen d'en sortir. Le mois dernier, j'ai eu la visite d'un certain M. Cadet, neurasthénique, lui aussi, à la suite d'ennuis financiers. Savez-vous ce que je lui ai ordonné? "Prenez toutes vos factures en retard, lui ai-je dit, et si, chez les au panier, N'y pensez plus." Eh bien, j'ai revu ce brave M. Cadet pas plus tard qu'hier. Il a suivi mon conseil. Et c'est l'homme le plus heureux du monde. Il est délié.

ENCORE UN FOU

Un fou à qui l'on a confié la décoration d'une salle de l'Asile, accroche au mur des tableaux, mais à l'envers. Des-



— Chérie, je déteste te voir travailler si durement.

pendant de l'échelle pour contempler son oeuvre. Il s'écrie:
— Ah! oui! — je suis au plafond!
Jean RIGOLE

PROGRAMMES DE RADIO

JEUDI

p.m. CHLP

5.00—Nouvelles
5.05—Carrefour de la ch.
6.00—Nouvelles et sports
6.15—Carrefour de la ch.
6.35—Nouvelles
7.00—Le rosier
7.15—Heure grecque
7.25—Nouvelles
8.00—Bonne Humeur
8.30—Ronde d'amour
8.55—Nouvelles
9.00—Mus. pour dilettantes
10.15—Nouvelles
10.30—Vie de vedette
10.50—Sport
11.00—Danse à Montréal
11.55—Nouvelles

p.m. CKAC

5.00—Nouvelles
5.05—Rythmes de danse
5.30—Chansons rythmées
5.45—J'ai Letondal
6.00—Bonnes nouvelles
6.15—Sports
6.30—Nouvelles
6.45—Concert
7.00—Croisade du rossier
7.15—L'humour
7.30—Chansons françaises
7.45—Chansons
8.00—La Louve
8.15—A l'ombre du clocher
8.30—Roger Garand
8.55—Nouvelles
9.00—Vieilles de rire
9.30—Paul Weston
10.00—Nouv. Danse & Paris
10.30—Concert
10.45—Nouvelles
11.00—Nouvelles - Sports
11.15—Chanteur genre
8.50—Jasbel
11.30—Orchestre
12.00—Divers

p.m. CBF

5.00—Les malades
5.30—Yvan l'Intéprete

5.45—Sur nos ondes

6.00—Nouvelles - Sports
6.15—Carrefour
6.30—Le survenant
6.45—Un homme et son p.
7.00—Actualité
7.15—Métropole
7.40—Tambour battant
7.45—Les Plouffe
8.00—Cure de village
8.30—Théâtre Ford
9.30—Baptiste et Marianne
10.15—La politique
10.30—Connaissance de l'hom
11.00—Adagio
11.00—Nouvelles
11.30—Pin du jour

p.m. CFCF

5.00—Nouvelles
5.05—Western swing
5.30—Don Cameron
6.30—Nouvelles
6.45—Don Cameron
7.30—Tommy Dorsey
8.00—High Review
8.30—Cross Section
9.00—Suspense
9.30—Music hall
10.30—Sammy Kaye
10.45—Sports
11.00—Nouvelles
11.05—Deegan's diary
11.30—Soft lights

p.m. CKVL

5.00—Chansons françaises
5.05—Nouvelles
5.30—Parade d'hiver, franç.
6.30—Journal Show
6.35—Parade d'hiver, franç.
7.00—Chansonnets
7.55—Nouvelles
8.00—Dr Lambert
8.50—Jasbel
9.55—Nouvelles
9.00—Willie Lamothe
9.15—Histoire préférée
9.30—Paris Swing
9.55—Nouvelles

VENDREDI

CHLP

5.00—Nouvelles
5.05—Carrefour de la ch.
6.00—Nouvelles et sports
6.15—Carrefour de la ch.
6.35—Nouvelles
7.00—Le rosier
7.15—Heure grecque
7.25—Nouvelles
8.00—Bonne Humeur
8.30—Ronde d'amour
8.55—Nouvelles
9.00—Mus. pour dilettantes
10.15—Nouvelles
10.30—Vie de vedette
10.50—Sport
11.00—Danse à Montréal
11.55—Nouvelles

CKAC

5.00—Nouvelles
5.05—Rythmes de danse
5.30—Chansons rythmées
5.45—J'ai Letondal
6.00—Bonnes nouvelles
6.15—Sports
6.30—Nouvelles
6.45—Concert
7.00—Croisade du rossier
7.15—L'humour
7.30—Chansons françaises
7.45—Chansons
8.00—La Louve
8.15—A l'ombre du clocher
8.30—Roger Garand
8.55—Nouvelles
9.00—Vieilles de rire
9.30—Paul Weston
10.00—Nouv. Danse & Paris
10.30—Concert
10.45—Nouvelles
11.00—Nouvelles - Sports
11.15—Chanteur genre
8.50—Jasbel
11.30—Orchestre
12.00—Divers

CBF

5.00—Les malades
5.30—Yvan l'Intéprete

5.45—Sur nos ondes

6.00—Nouvelles - Sports
6.15—Carrefour
6.30—Le survenant
6.45—Un homme et son p.
7.00—Actualité
7.15—Métropole
7.40—Tambour battant
7.45—Les Plouffe
8.00—Cure de village
8.30—Théâtre Ford
9.30—Baptiste et Marianne
10.15—La politique
10.30—Connaissance de l'hom
11.00—Adagio
11.00—Nouvelles
11.30—Pin du jour

p.m. CFCF

5.00—Nouvelles
5.05—Western swing
5.30—Don Cameron
6.30—Nouvelles
6.45—Don Cameron
7.30—Tommy Dorsey
8.00—High Review
8.30—Cross Section
9.00—Suspense
9.30—Music hall
10.30—Sammy Kaye
10.45—Sports
11.00—Nouvelles
11.05—Deegan's diary
11.30—Soft lights

p.m. CKVL

5.00—Chansons françaises
5.05—Nouvelles
5.30—Parade d'hiver, franç.
6.30—Journal Show
6.35—Parade d'hiver, franç.
7.00—Chansonnets
7.55—Nouvelles
8.00—Dr Lambert
8.50—Jasbel
9.55—Nouvelles
9.00—Willie Lamothe
9.15—Histoire préférée
9.30—Paris Swing
9.55—Nouvelles

5.45—Sur nos ondes

6.00—Nouvelles - Sports
6.15—Carrefour
6.30—Le survenant
6.45—Un homme et son p.
7.00—Actualité
7.15—Métropole
7.40—Tambour battant
7.45—Les Plouffe
8.00—Cure de village
8.30—Théâtre Ford
9.30—Baptiste et Marianne
10.15—La politique
10.30—Connaissance de l'hom
11.00—Adagio
11.00—Nouvelles
11.30—Pin du jour

p.m. CFCF

5.00—Nouvelles
5.05—Western swing
5.30—Don Cameron
6.30—Nouvelles
6.45—Don Cameron
7.30—Tommy Dorsey
8.00—High Review
8.30—Cross Section
9.00—Suspense
9.30—Music hall
10.30—Sammy Kaye
10.45—Sports
11.00—Nouvelles
11.05—Deegan's diary
11.30—Soft lights

p.m. CKVL

5.00—Chansons françaises
5.05—Nouvelles
5.30—Parade d'hiver, franç.
6.30—Journal Show
6.35—Parade d'hiver, franç.
7.00—Chansonnets
7.55—Nouvelles
8.00—Dr Lambert
8.50—Jasbel
9.55—Nouvelles
9.00—Willie Lamothe
9.15—Histoire préférée
9.30—Paris Swing
9.55—Nouvelles

5.45—Sur nos ondes

6.00—Nouvelles - Sports
6.15—Carrefour
6.30—Le survenant
6.45—Un homme et son p.
7.00—Actualité
7.15—Métropole
7.40—Tambour battant
7.45—Les Plouffe
8.00—Cure de village
8.30—Théâtre Ford
9.30—Baptiste et Marianne
10.15—La politique
10.30—Connaissance de l'hom
11.00—Adagio
11.00—Nouvelles
11.30—Pin du jour

p.m. CFCF

5.00—Nouvelles
5.05—Western swing
5.30—Don Cameron
6.30—Nouvelles
6.45—Don Cameron
7.30—Tommy Dorsey
8.00—High Review
8.30—Cross Section
9.00—Suspense
9.30—Music hall
10.30—Sammy Kaye
10.45—Sports
11.00—Nouvelles
11.05—Deegan's diary
11.30—Soft lights

p.m. CKVL

5.00—Chansons françaises
5.05—Nouvelles
5.30—Parade d'hiver, franç.
6.30—Journal Show
6.35—Parade d'hiver, franç.
7.00—Chansonnets
7.55—Nouvelles
8.00—Dr Lambert
8.50—Jasbel
9.55—Nouvelles
9.00—Willie Lamothe
9.15—Histoire préférée
9.30—Paris Swing
9.55—Nouvelles

10.00—Paris Swing

10.30—Dernière édition
10.55—Nouvelles
11.00—Manchettes
11.05—Hit parade
11.55—Nouvelles
12.00—Musique

p.m. CBM

5.00—Concert
5.30—Camp Wildernese
5.45—To Teens
6.00—News - Sports
6.15—Interlude
6.30—At home
7.00—Roundup
7.15—As tunes go by
7.30—The commodores
7.45—Forum
9.00—Choeur
9.30—Wayne & Hunter
10.00—News
10.15—Review
10.30—Eventide
11.00—Winipeg drama
11.30—Nocturne

p.m. CJAD

5.00—News
5.05—Bill Hickock
5.30—Ballroom
6.00—News
6.05—Ballroom
6.45—Denny Vaughan
7.00—News
7.05—G. stars
7.15—Curt Massey
7.30—E. Fisher
7.45—Frank Starr
8.00—Crime classics
8.30—On stage
9.00—Fun parade
9.30—Junior miss
10.00—News
10.05—Tunes & talent
10.30—Sport
10.45—Parade
11.00—News - Sports
11.15—Prélude

p.m. CFCF

5.00—Nouvelles
5.05—Western swing
5.30—Don Cameron
6.30—Nouvelles
6.45—Don Cameron
7.30—Tommy Dorsey
8.00—High Review
8.30—Cross Section
9.00—Suspense
9.30—Music hall
10.30—Sammy Kaye
10.45—Sports
11.00—Nouvelles
11.05—Deegan's diary
11.30—Soft lights

p.m. CKVL

5.00—Chansons françaises
5.05—Nouvelles
5.30—Parade d'hiver, franç.
6.30—Journal Show
6.35—Parade d'hiver, franç.
7.00—Chansonnets
7.55—Nouvelles
8.00—Dr Lambert
8.50—Jasbel
9.55—Nouvelles
9.00—Willie Lamothe
9.15—Histoire préférée
9.30—Paris Swing
9.55—Nouvelles

5.45—Sur nos ondes

6.00—Nouvelles - Sports
6.15—Carrefour
6.30—Le survenant
6.45—Un homme et son p.
7.00—Actualité
7.15—Métropole
7.40—Tambour battant
7.45—Les Plouffe
8.00—Cure de village
8.30—Théâtre Ford
9.30—Baptiste et Marianne
10.15—La politique
10.30—Connaissance de l'hom
11.00—Adagio
11.00—Nouvelles
11.30—Pin du jour

p.m. CFCF

5.00—Nouvelles
5.05—Western swing
5.30—Don Cameron
6.30—Nouvelles
6.45—Don Cameron
7.30—Tommy Dorsey
8.00—High Review
8.30—Cross Section
9.00—Suspense
9.30—Music hall
10.30—Sammy Kaye
10.45—Sports
11.00—Nouvelles
11.05—Deegan's diary
11.30—Soft lights

p.m. CKVL

5.00—Chansons françaises
5.05—Nouvelles
5.30—Parade d'hiver, franç.
6.30—Journal Show
6.35—Parade d'hiver, franç.
7.00—Chansonnets
7.55—Nouvelles
8.00—Dr Lambert
8.50—Jasbel
9.55—Nouvelles
9.00—Willie Lamothe
9.15—Histoire préférée
9.30—Paris Swing
9.55—Nouvelles

5.45—Sur nos ondes

6.00—Nouvelles - Sports
6.15—Carrefour
6.30—Le survenant
6.45—Un homme et son p.
7.00—Actualité
7.15—Métropole
7.40—Tambour battant
7.45—Les Plouffe
8.00—Cure de village
8.30—Théâtre Ford
9.30—Baptiste et Marianne
10.15—La politique
10.30—Connaissance de l'hom
11.00—Adagio
11.00—Nouvelles
11.30—Pin du jour

p.m. CFCF

5.00—Nouvelles
5.05—Western swing
5.30—Don Cameron
6.30—Nouvelles
6.45—Don Cameron
7.30—Tommy Dorsey
8.00—High Review
8.30—Cross Section
9.00—Suspense
9.30—Music hall
10.30—Sammy Kaye
10.45—Sports
11.00—Nouvelles
11.05—Deegan's diary
11.30—Soft lights

p.m. CKVL

5.00—Chansons françaises
5.05—Nouvelles
5.30—Parade d'hiver, franç.
6.30—Journal Show
6.35—Parade d'hiver, franç.
7.00—Chansonnets
7.55—Nouvelles
8.00—Dr Lambert
8.50—Jasbel
9.55—Nouvelles
9.00—Willie Lamothe
9.15—Histoire préférée
9.30—Paris Swing
9.55—Nouvelles

Les expériences du Dr Hans Selye

"Les mots 'stress' (terme intraduisible et qui fait image) et 'tension', dont l'emploi est de plus en plus fréquent à notre époque, font partie depuis longtemps du vocabulaire non seulement de la physique, mais encore de celui touchant au corps et à l'esprit humains. Toutefois, notre connaissance du mécanisme précis qui déclenche le stress n'étant qu'assez récente, il nous était jusqu'alors impossible de proposer un traitement scientifiquement fondé aux patients souffrant du stress même."

"De vastes expériences sur des animaux, commencées à l'Université McGill en 1936 et se continuant depuis 1945 à l'Université de Montréal, ont contribué à éclairer le mécanisme biologique du stress. De plus, ces travaux ont stimulé, à travers le monde, les recherches, tant cliniques que de laboratoire, sur le stress et sur ce que nous avons appelé les 'hormones du stress', a déclaré, hier midi, devant les membres de la Chambre de Commerce de Montréal le Dr Hans Selye, M.D., Ph.D., D.Sc. F.R.S. (C), professeur et directeur de l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentale à l'Université de Montréal."

LA MALADIE

"Le stress peut résulter d'un bouleversement d'ordre émotif (la peur, la douleur, une tension nerveuse), d'un traumatisme, d'une hémorragie, d'infections, de réactions allergiques, de divers poisons et de bien d'autres agents. Il est étonnant de constater que le mécanisme de défense dont se sert le corps humain pour résister au stress est toujours le même, quelle que soit la cause du dérangement. On sait que c'est un microbe qui est à l'origine de la tuberculose, que la fièvre des foies est due à un allergène, que le défaut d'une vitamine amène le scorbut; ce sont là des manifestations spécifiques de la maladie. Par contre, le stress aura pour cause n'importe lequel de ces agents et nombre d'autres encore. La réaction au stress est donc strictement non spécifique."

LA DEFENSE

"L'organisme humain possède des mécanismes puissants qui lui permettent de se défendre contre les effets nocifs du stress. Parmi ces mécanismes, certaines hormones sont particulièrement importantes. Ces 'hormones du stress' ou 'hormones adaptatives' sont ainsi désignées parce qu'elles facilitent notre adaptation à la vie sous le stress."

"Les hormones du stress sont produites principalement par deux glandes endocrines, l'hypophyse (à la base du crâne), et la surrénale (située juste au-dessous des reins, de chaque côté). La structure chimique de ces hormones de défense est extrêmement complexe et leurs noms scientifiques sont très encombrants. Il suffira toutefois ici de dire que ces hormones adaptatives peuvent se diviser en deux groupes principaux. Dans le premier se trouvent celles que nous pourrions appeler les 'hormones positives' (qui commandent) — hormone somatotrope, desoxycorticostérone, électrocortine; dans le deuxième groupe, les 'hormones négatives' (qui défendent) — cortisone, hydrocortisone, ACTH."

"Les hormones sont les messagers chimiques qui portent, dans le sang, des ordres spécifiques aux divers tissus de l'organisme. Les 'hormones positives' ont comme message principal d'encourager les tissus à offrir une résistance maximum contre le choc, par exemple, sous forme d'inflammation; les 'hormones négatives' elles, ordonnent aux tissus de ne pas répondre à l'attaque, de n'en pas tenir compte, par exemple, en n'engendrant pas l'inflammation."

"Pour permettre à l'organisme de réagir adéquatement dans chaque cas, la nature nous a donc pourvus d'"hormones positives" et d'"hormones négatives". Toutefois, le corps humain ne répond pas toujours naturellement de la meilleure façon. Des études sur le mécanisme des réactions au stress ont mis le médecin en mesure de compléter, si nécessaire, les réactions hormonales naturelles par



L'USINE DE LA QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY, qui possède les machines à papier-journal les plus rapides du monde, a été citée comme un modèle au point de vue sécurité au Canada au cours des assises annuelles de la section technique de la Canadian Pulp & Paper Association qui se tient à Montréal. C'est l'usine du genre qui offre les meilleures garanties de sécurité au Canada; la main-d'œuvre y fournit plus de 75,000 heures de travail par mois. M. Max Fournier, à droite, directeur de la sécurité à l'usine de Baie Comeau, reçoit un écusson symbolique de M. J.-N. Stephenson, rédacteur en chef de Pulp & Paper Magazine of Canada, qui offre des prix chaque année. La fabrique de papier emploie 850 personnes.

L'administration d'"hormones positives" ou d'"hormones négatives".

CONCEPT

"A notre avis, le concept du stress, en un sens, représente la contrepartie, l'image dans la glace, de cette théorie..."

"Le concept du stress soutient que beaucoup de maladie ne sont pas dues à une cause unique, à un microbe spécifique, mais, en grande partie, au stress non spécifique, et à des états pathologiques qui résultent de réponses mal adaptées à ce stress non-spécifique."

"Si nous osons conclure par une prédiction, nous voudrions exprimer cette opinion que la recherche sur le stress portera les meilleurs fruits si elle est guidée par la théorie qui veut que nous apprenions à imiter, et si nécessaire, à corriger et à compléter, les propres efforts de l'organisme à combattre le facteur de stress en maladie."

APPEL

Et ces travaux que nous poursuivons ne peuvent être menés à terme que dans des conditions matérielles adéquates. Vous devinez, en tant qu'hommes d'affaires, combien un Institut de recherches peut être dispendieux à maintenir. Il existe des institutions qui distribuent des octrois pour la subvention de recherches appliquées."

"Cependant, la recherche pure, qui précède toujours la recherche appliquée, trouve rarement des organismes prêts à l'aider et c'est pourquoi nous devons, malheureusement, toujours nous tourner vers les anciens étudiants et les amis de l'Université pour obtenir l'aide nécessaire à la poursuite de ce genre de recherches," a conclu le conférencier.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Le déclarant de la donne d'aujourd'hui réalisa son contrat parce que le joueur en Ouest ne fit pas le moindre effort pour deviner les cartes de son partenaire.

Donneur : Nord
Personne vulnérable

Nord
♠ 10 8
♥ R 9 7
♦ R 9 5 3 2
♣ D 5 2

Ouest
♠ 7 2
♥ A 8 6 5 4 2
♦ D
♣ R 10 8 4

Est
♠ A D V 9 4
♥ V 10 3
♦ 7
♣ V 9 7 3

Sud
Les déclarations :
Nord passe Est 1-♦
3-♦ 3-♠ 3-♦ passe
Ouest entame d'un pique et Est le prit de l'as. Est se dit que le contrat cluterait si son côté pouvait s'affranchir une levée à trèfle

avant que le déclarant ne fasse sauter l'as de coeur probablement chez Ouest. Dans ce but, Est retourna son quatrième meilleur trèfle, que le déclarant prit de l'as car il ne supposait pas que l'attaque ne venait d'en dessous du roi. D'un coup, il fit tomber les atouts adverses et retourna la dame de coeur, dont Ouest s'empara de l'as. De crainte de faire couper son roi de trèfle, il retourna un coeur, que le mort prit du roi et sur lequel Sud jeta son trèfle perdant.

Si Ouest avait réfléchi, il se serait dit que l'entame d'Est avait indiqué quatre trèfles. En conséquence, le déclarant en tenait donc deux. Un retour à trèfle s'imposait donc dès la cinquième levée.

Gagnants du concours d'orge de la province

M. Ernest Adam, de Notre-Dame de Lourdes, a été proclamé gagnant du concours d'orge, organisé, pour la huitième année consécutive, par l'Institut pour l'amélioration de l'orge, en coopération avec l'Association des Brasseries du Québec et les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture.

Les gagnants du concours ont été proclamés, hier soir, en l'hôtel Queen's lors d'un dîner offert par les brasseries.

Les autres gagnants sont: MM. Alphonse Lafortune, de l'Assomption; Alphonse Beaulieu, de Ste-



M. Ernest ADAM

Martine; les Frères de l'Orphelinat du Sacré-Coeur, des Cèdres; et Paul Emile Girard, de Ste-Rosalie.

Plus de deux cents cultivateurs se sont inscrits au concours; 193 ont franchi avec succès l'inspection de la récolte sur pied et 145 ont fourni des échantillons au laboratoire.

Pour prendre part à ce concours, il fallait ensemencer au moins cinq

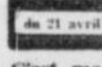
Votre horoscope aujourd'hui



Le BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Les premières heures de la matinée sont particulièrement intéressantes pour vous. Vous constaterez bientôt que le mieux est l'ennemi du bien.



Le TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

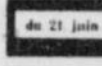
C'est maintenant le temps de vous occuper de toutes ces choses que vous avez laissées inachevées. Surveillez votre diète et votre train de vie.



Les GÉMEAUX

du 21 mai au 20 juin

Une lettre vous apportera des révélations. Sachez vous reposer de temps à autre en balayant tous vos soucis. Vous ne gagnez rien en voulant tout régler.



Le CANCER

du 21 juin au 20 juillet

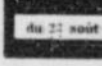
Ne montrez pas le mauvais côté de votre caractère. Des "amis" vous importuneront aujourd'hui. Contre mauvaise fortune, faites bon visage.



Le LION

du 21 juillet au 20 août

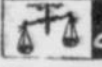
Si vous usez de bon sens naturel, vous serez en mesure de réaliser beaucoup et de construire du solide dans tous les domaines de vos activités.



La VIERGE

du 21 août au 20 septembre

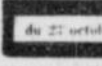
Beaucoup de nouveau ce matin. Un étranger a fait des siennes. Ne vous laissez pas troubler pour si peu. Que la raison soit votre unique guide.



La BALANCE

du 21 septembre au 20 octobre

Ne laissez rien d'inachevé. Vous vous intéressez grandement à un projet. Le dernier mot n'est pas dit. Les avantages ne sont pas tous pour vous.



Le SCORPION

du 21 octobre au 20 novembre

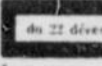
Vous brillez par votre sincérité. Vous êtes plein de ressources et vous savez fort bien vous tirer d'affaires dans le maquis de vos dettes.



Le SAGITTAIRE

du 21 novembre au 20 décembre

Soyez sincère. Les bons comptes ont les bons amis. La partie est maintenant engagée. Une rencontre produit son effet. On vous donne raison.



Le CAPRICORNE

du 21 décembre au 19 janvier

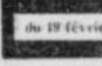
Vos idées font du chemin. Vous entrez dans une atmosphère nouvelle, absolument favorable. Préparez bien la solution de tous vos problèmes.



Le VERSEAU

du 20 janvier au 18 février

Efforcez-vous de suivre les conseils que vous donnent les personnes d'expérience. Pour cela mettez de côté votre vanité personnelle.



Les POISSONS

du 19 février au 20 mars

Vous pouvez réaliser de grandes choses, mais vous ne savez pas toujours éviter les écueils. Ayez des ambitions plus modestes. Faites peu, mais bien.

arpents d'une variété d'orge reconnue pour le malt.

Le concours de 1953 marque un progrès appréciable sur celui de 1952. Il est surtout intéressant de comparer les résultats obtenus d'année en année depuis le début. Les chiffres qui suivent montrent d'abord l'amélioration de la qualité de l'orge et ensuite l'augmentation du rendement à l'acre.

Pour avoir une idée de la portée de l'éducation d'un tel concours, qu'il suffise de mentionner que si les 56,500 acres d'orge du Québec avaient donné le même rendement que celui obtenu par les participants au concours, la récolte totale d'orge serait de 904,000 minots plus élevée.

Léger incendie à Maisonneuve

Vers 3 h. 15 la nuit dernière, les pompiers de la division ont été alertés pour un léger incendie qui venait d'éclater dans un garage sis à l'arrière de l'établissement de la Sterling Laundry, 549, rue Théodore, dans le quartier Maisonneuve. Les flammes furent cependant maîtrisées en quelques minutes et personne ne fut blessé au cours des manœuvres.

Production accrue de carton au Canada

La demande de carton canadien a été forte, en 1953, et à mesure que l'année avançait, la demande domestique augmentait; mais cet accroissement a été en partie contrebalancé par une baisse de nos exportations, a déclaré M. H. Powell, président de la section du carton de l'Association canadienne des pâtes et papiers et vice-président de la Price Brothers Sales Corp., Québec, dans son rapport annuel sur l'activité de cette section.

La production de 1953 a été d'environ huit pour cent supérieure à celle de 1952, a précisé M. Powell. Seule la production de l'année 1951 a dépassé celle de l'an dernier, par une marge de trois pour cent en tonnage.

Les expéditions de carton, par les usines, sur le marché canadien ont atteint 689,000 tonnes environ en 1953, ce qui constitue un record. Cependant, pendant les premiers neuf mois de l'année, la demande de carton canadien, sur les marchés d'outre-mer, a été à peu près nulle. M. Powell a néanmoins admis que les perspectives de vente à l'étranger sont meilleures, à l'heure actuelle, pour nos fabricants de carton.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire-Trésorier, Téléphone: LANCaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS	
Edition du dimanche, Canada, 1 an	\$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an	5.00

REPRESENTANTS
TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone: ELfphre 4-1016.

ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 28 JANVIER 1954

Le nouveau maire de Chambly

En élisant par acclamation monsieur J.-N. Cartier maire de Chambly, les citoyens de cette ville ne pouvaient faire un meilleur choix. Il suffit en effet de connaître l'activité dynamique de monsieur Cartier pour prévoir que sous sa haute direction la ville de Chambly continuera d'accélérer sa course dans la voie du progrès. Nous nous rappelons avec quel enthousiasme, en 1922, il contribua à organiser le poste de radio CKAC de la Presse, poste dont il fut le premier directeur. L'entreprise, d'un genre tout nouveau, fut si bien lancée qu'elle n'a cessé, depuis sa fondation, de faire honneur à l'esprit d'initiative et au rayonnement culturel du Canada français. Le nouveau maire de Chambly a des relations multiples dans les cercles journalistiques et, en général, dans le monde des affaires. Aussi saura-t-il sans doute en faire profiter la ville florissante dont il est maintenant le premier magistrat. Nos cordiales félicitations à monsieur Cartier, ainsi qu'à la population de Chambly qui vient de l'élire à la mairie.

Pour les handicapés

Le ministre fédéral de la Santé, M. Paul Martin, annonce son intention de présenter le plus tôt possible un projet de loi pour venir financièrement en aide à tous ceux qui souffrent d'une incapacité totale et permanente. Leur nombre s'établirait entre 25,000 et 35,000. La prestation serait de \$40.00 par mois.

Ce qui nous paraît digne de mention, c'est que le ministre a pu faire cette déclaration à l'issue d'une conférence tenue avec les représentants des dix provinces canadiennes. On y serait parvenu à un accord parfait. Le projet sera mixte: la moitié de la somme sera versée par les autorités fédérales, l'autre moitié par chaque province, celle-ci assumant en plus les frais de l'administration de la loi dont elle aura la responsabilité.

C'est une heureuse formule de collaboration fédérale-provinciale, qui a déjà fait ses preuves dans un secteur analogue, celui des pensions de vieillesse. On constate une fois de plus qu'une entente devient toujours possible dans des champs déterminés, à condition qu'aucun pouvoir ne cherche à prendre la part du lion et à condition aussi que n'interviennent pas des considérations partisans. Quand on parvient à ne pas passionner un débat, il est rare que des hommes de bonne volonté ne réussissent à élaborer un compromis acceptable.

Sur le mérite même de la loi, toute discussion est superflue. Il est évident que les handicapés permanents ont besoin de compter sur les pouvoirs publics. Ce qui n'empêche en rien de tenter tous les efforts possibles pour le bénéfice de ceux qui sont récupérables. Dans ce domaine, la province de Québec accomplit une besogne bienfaisante depuis quelques années. Il n'y a qu'à continuer dans cette voie excellente. Mais il y aura toujours des handicapés incapables d'occuper un emploi et c'est pour eux que la loi actuelle est présentée.

Présence nécessaire

par Roger DUHAMEL

Notre confrère Blakely fait écho à un ouvrage du professeur Norman Ward sur notre Chambre des Communes pour étudier le problème des absences. Nos députés ne sont pas d'une fidélité exemplaire aux séances du Parlement. Il leur arrive souvent de trouver d'excellents prétextes, du moins en sont-ils convaincus, pour justifier leur présence... ailleurs. On a déjà essayé d'apporter des réformes afin de faire échec à ce désir d'évasion! Aucun projet dans ce sens n'a jamais été poussé très loin. Il est bien rare en effet que les principaux intéressés consentent à s'imposer à eux-mêmes une fêrue.

Le mal sévit davantage chez les parlementaires qui sont les plus rapprochés de la capitale, ceux qui représentent des circonscriptions de Québec et d'Ontario. La situation n'est paradoxale qu'en apparence; l'herbe tendre, quelque diable aussi les poussant... quand ce n'est pas l'heure du train, le jeudi ou le vendredi! Il est également pénible de s'arracher aux joies du foyer pour se trouver à son siège dès le lundi; aussi attend-on souvent jusqu'au mardi. On comprend d'autre part que des députés venant de la Colombie ou de Terre-Neuve ont pris leurs quartiers-généraux à Ottawa pour toute la session; au lieu de demeurer à se tourner les pouces entre les quatre murs d'une chambre d'hôtel, ils préfèrent la Chambre plus vaste de l'Hôtel du Gouvernement!

Il y a bien les sanctions financières: elles ne sont pas d'une sévérité extrême. Les députés ont droit à quinze jours d'absence par session, sans rien perdre de leur indemnité. Il en va de même s'ils sont atteints de maladie, à la condition, assez curieuse et historiquement logique, qu'ils le soient à Ottawa ou dans un rayon de dix milles. C'est qu'on voulait autrefois, au temps où la majorité ministérielle était précaire, pouvoir transporter d'urgence ces valétudinaires au moment d'un vote décisif. La mesure, devenue désuète, est demeurée.

Le plus grave n'est pas là. Pour toucher son indemnité, le député n'a qu'à présenter une déclaration, nullement contrôlée, où il indique ses jours d'absence. Nous savons bien qu'aucun parlementaire n'est menteur, mais le noyau de ses occupations et responsabilités peut le rendre distrait et inattentif à ces détails mesquins. De toute bonne foi, il peut toujours s'imaginer qu'il n'a manqué que quinze jours au cours de la session: le temps passe si vite... Il retire dès lors sa pleine indemnité.

Au moment où l'on s'apprête à accorder une majoration généreuse et légitime à nos législateurs, il serait sage de s'intéresser aussi davantage à ce problème chronique de l'absentéisme. Nous sommes heureux de bien rémunérer les serviteurs du peuple; en retour, le peuple entend pouvoir s'assurer de leurs bons et loyaux services.

Le droit de vote à 18 ans

par Alonzo CINQ-MARS

Dans son dernier message au Congrès de Washington, le président Eisenhower a exprimé le désir de voir amender la constitution des États-Unis de façon à réduire de 21 ans à 18 ans l'âge requis pour voter aux élections. Il ne s'agit que du domaine fédéral, la constitution de ce pays laissant à chaque État le droit de fixer l'âge minimum des citoyens appelés à voter aux élections locales. Il n'y a qu'un État, la Georgie, où l'on vote dès l'âge de 18 ans aux élections locales, et cela depuis 1943. Dans tous les autres États, on ne peut voter avant l'âge de 21 ans.

Le principal argument des partisans du vote à 18 ans est que, si les jeunes gens de cet âge sont assez vieux pour se battre à la guerre, ils doivent l'être également pour voter. Cet argument

est particulièrement fort dans le cas d'un pays comme les États-Unis, où la conscription militaire est en vigueur et frappe tous les jeunes gens dès qu'ils ont atteint l'âge de 18 ans. Nos voisins, qui ont conservé plusieurs des traditions britanniques qu'ils tiennent de leur ancienne mère patrie, ont un grand respect pour le principe en vertu duquel nul citoyen ne peut être taxé s'il n'est pas appelé à élire les hommes qui décrètent les taxes. C'est le fameux principe «no taxation without representation», pour lequel les Américains du temps de Washington se sont battus en vue de gagner leur indépendance. Aucun impôt n'étant plus important que celui du sang, il est tout naturel qu'on invoque ce principe pour accorder aux jeunes gens de 18 à 21 ans le droit de voter pour élire les hommes qui pourront les envoyer à la guerre.

Le président Eisenhower, qui avait un grand nombre de jeunes gens âgés de moins de 21 ans dans les armées qu'il commandait durant la dernière guerre, est apparemment de cette opinion. Il a pu constater par lui-même que ces jeunes gens étaient tout aussi débrouillards que leurs aînés et il ne voit pas pourquoi on les juge moins aptes à voter qu'à se battre.

La proposition du président Eisenhower a été diversement accueillie aux États-Unis, tant chez les démocrates que chez les républicains. Plusieurs personnalités considérables du parti républicain, au Congrès et à la Chambre des représentants, y sont absolument opposés. Un des principaux chefs de ce parti, le gouverneur Dewey, de l'État de New-York, vient de déclarer, dans une conférence de presse, qu'il n'est nullement disposé à favoriser l'adoption de l'amendement proposé par le président.

Il faut reconnaître que l'adoption de cette proposition aurait des conséquences d'une portée considérable en ce qui concerne les droits civils. Il serait difficile de ne pas réduire en même temps à 18 ans l'âge de la majorité pour toutes les fins civiles, liberté de passer des contrats, d'instituer des poursuites judiciaires, etc.

Il y a beaucoup à dire pour et contre la réduction à 18 ans de l'exercice du droit de vote. Le président Eisenhower n'y tient peut-être pas plus que de raison. Il n'a d'ailleurs guère insisté là-dessus dans son message au Congrès. Les nombreux projets qu'il a exposés dans son message au Congrès ne seront certainement pas tous accentés, et celui-là sera apparemment du nombre.

Mauvais début à Berlin

Les premières séances de la conférence de Berlin ne provoquent aucun optimisme. Les deux parties en présence demeurent fermement sur leurs positions et ne laissent guère envisager la possibilité d'un compromis. M. Dulles s'est fait le porte-parole du camp occidental, mais avant de prononcer son discours, il avait obtenu le concours de ses collègues de France et de Grande-Bretagne. Quant à M. Molotov, il est demeuré fidèle à la position soviétique bien connue. Pour en arriver à un accord universel, le délégué du Kremlin exige notamment les conditions suivantes:

- a) reconnaissance de la Chine communiste et son admission aux Nations-Unies;
- b) abandon de la communauté européenne de défense, des projets de réarmement de l'Allemagne occidentale et des bases américaines de défense;
- c) formation d'un seul gouvernement allemand comme première étape en vue de la réunification;
- d) mise hors la loi de toutes les armes massives de destruction;
- e) tenue d'une conférence à cinq, avec la Chine communiste.

Si les représentants américains, anglais et français se rendaient à ces desiderata, ce serait une capitulation pure et simple, ce serait l'affirmation sans phrases que l'Occident s'est résolu

au suicide. On peut admettre, à la rigueur, l'éventualité de l'adhésion de la Chine rouge aux Nations-Unies, bien qu'on ne voie pas très bien quels avantages il y aurait à en retirer en pratique; pour parvenir en tout cas à ce résultat, l'occasion serait excellente pour Mao Tsé-Toung de témoigner de sa bonne volonté et de son désir d'entente dans les délibérations de Pan Mun Jom. Il n'en a rien fait jusqu'à maintenant. Appartient-il donc aux puissances démocratiques de toujours faire les premiers pas?

Abandonner la communauté européenne de défense et toutes les tentatives qui y sont reliées équivaldrait à biffer d'un trait les efforts et les sacrifices consentis depuis les débuts de la guerre froide dans l'espoir d'assurer la sauvegarde d'un continent dangereusement menacé et peu en état de voir à sa propre sécurité. Écrire que la Russie soviétique redoute cet encerclement, c'est étaler son ignorance ou céder à l'aberration. Ce dispositif défensif ne constitue en aucune façon une menace pour l'immense empire soviétique et ses satellites; ce n'est qu'un moyen pour éviter le pire aux nations éprises de la liberté.

Pour ce qui concerne directement l'Allemagne, la thèse occidentale demeure toujours aussi solidement étayée. On ne s'oppose pas à la réunification, mais l'on exige au préalable des élections libres, afin de bien connaître les tendances politiques véritables dans les deux zones. La mise hors la loi des armes atomiques est le désir de tous; encore faut-il prévoir un mode d'inspection et de contrôle, avant de se priver du seul moyen qui est peut-être capable de faire réfléchir utilement les Russes avant qu'ils déclenchent une offensive impérialiste de grand style. Enfin, on ne voit pas très bien pourquoi la Chine, puissance exclusivement asiatique, serait invitée à siéger à une conférence convoquée pour décider du sort de l'Europe, et plus particulièrement de l'Allemagne et de l'Autriche.

La réponse de M. Dulles à M. Molotov a été pondérée et digne, sans manquer d'une nécessaire fermeté. Si les deux positions contradictoires demeurent ce qu'elles sont, il ne s'accomplira aucun progrès à Berlin. Dans les prochains jours, il se peut que l'on trouve, sur des points mineurs, quelque formule d'accommodement. Il ne faut pas trop y compter. Le pessimisme exorimé à regret par le président Eisenhower risque fort d'être l'écho du réalisme et de l'expérience des faits.

Du Vatican, 18 janvier 1954

Témoignage du Monsieur le Président, Saint-Père L'occasion de l'Année à Roger Brien Mariale a donné un

accent de ferveur particulière aux vœux que vous offriez au Souverain Pontife pour les récentes fêtes de Noël et du Nouvel An. Il en a été touché et me charge de vous en remercier et de vous redire Sa paternelle satisfaction de tout ce que vous entreprenez pour la gloire de la Sainte Vierge.

Il ne doute pas que cette année privilégiée ne soit pour la Revue MARIE — dont Il a bien reçu le numéro spécial sur Lourdes — l'occasion de perfectionner encore sa présentation et d'étendre son bienfaisant rayonnement. Puisse, comme vous le souhaitez, un grand élan de dévotion à la Vierge Immaculée hâter l'heure de la conversion des peuples et de l'établissement d'une paix véritable dans le monde si troublé d'aujourd'hui!

Avec ce souhait et comme gage de Sa constante bienveillance, le Saint-Père vous accorde, ainsi qu'à votre famille et à vos collaborateurs du Centre Marial Canadien, la Bénédiction Apostolique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon religieux dévouement.

(signé) J.-B. Montini.

Subst.

MONSIEUR ROGER BRIEN, Président du Centre Marial Canadien, NICOLET, P.Q.

— L'application dans les petites choses peut donner vite l'amour et le sens de la perfection. MADAME DE MAINTENON

En marge de l'actualité

La détente au travail

(par Guy LEMAY)

On a surnommé le 20^e siècle le "siècle de la vitesse". Avec raison d'ailleurs. Non seulement la distance ne compte plus, non seulement les savants ont mis au point des appareils ou des machines pouvant nous transporter d'un endroit à un autre en un temps record, mais même les humains sont atteints de cette "maladie".

Pour s'en convaincre, il suffit de regarder un peu ce qui se passe dans la rue, dans les bureaux, dans les usines, à l'heure de l'affluence, à l'heure des repas. Tout le monde va à la course. C'est à qui arrivera le premier à la table du restaurant pour en sortir le premier, si possible, après avoir mangé "sur le pouce" un ou deux sandwiches et ingurgité une ou deux tasses de café.

Le matin ou le soir, à l'arrivée ou à la sortie du travail, les gens se pressent dans la rue pour s'assurer une place, même debout, dans les tramways ou les autobus. C'est une course folle vers le logis où là aussi tout se fait en vitesse.

Le repas du soir sera pris en vitesse. Il faut faire vite parce que Monsieur ou Madame a telle ou telle sortie à faire ce soir. Le jeune homme ira à une représentation sportive ou autre, tandis que la jeune fille attendra son "ami" pour aller soit au cinéma, soit dans une boîte de nuit. Retour à la maison aux petites heures. Il faut vite récupérer ses forces pour reprendre le travail le lendemain matin.

La vie elle-même se déroule en vitesse. On meurt jeune. La tension nerveuse accable la plupart des gens. On ne trouve jamais la possibilité de s'arrêter un instant pour faire le point, encore moins pour prendre un peu de repos.

Un psychologue de Chicago vient de proposer une solution, un remède à cette situation nerveuse. Pour vivre plus longtemps, et dans de meilleures conditions, dit-il, il conseille aux gens de prendre un petit somme, au travail. Bien entendu, il ne conseille pas de prendre cette brève période de repos aux heures mêmes de travail, même s'il en est qui agissent de la sorte. Non. Il dit tout simplement que la meilleure méthode pour avoir un peu de détente dans la journée est de s'allonger une dizaine de minutes sur un canapé de bureau, après le déjeuner.

Ce moment de détente peut fort bien aider à prévenir une attaque cardiaque ou encore des accidents d'autos lorsqu'on conduit dans un état de tension et de préoccupation pendant les heures d'affluence.

Ce psychologue, M. Peter-E. Siegle, donne particulièrement ce conseil aux administrateurs commerciaux en leur conseillant d'installer dans les bureaux, les usines, les entreprises commerciales, des canapés, des dortoirs si nécessaire, afin de permettre à leurs employés de bénéficier d'un peu de repos.

Pour appuyer son avancé, M. Siegle cite des statistiques qui démontrent que la durée moyenne de vie du citoyen américain est de 66 ans. Les chefs d'entreprise, débordés de travail, meurent plus jeunes, entre 57 et 61 ans. Et ceux qui mènent une existence vraiment fébrile, décèdent encore plus jeunes: ils n'atteignent pas 50 ans!

La suggestion vaut la peine qu'on s'y arrête puisque la majorité des humains, en notre siècle, vit une vie désordonnée, dans le sens lit-

"Le Canada se doit de posséder son drapeau"

(L'hon. L. Chevrier)

MOOSE-CREEK, Ont., 28 — (PCF) — Le ministre des Transports, M. Lionel Chevrier, a dit hier soir que de nombreux Canadiens, y compris lui-même, sont d'avis que le Canada se doit de posséder son drapeau national.

Le ministre des Transports à Ottawa a publié hier soir un sommaire du discours prononcé par M. Chevrier à la réunion du Board of Trade de cette ville de l'est ontarien, 55 milles au sud-ouest d'Ottawa.

Le ministre a dit: "De nombreux Canadiens, y compris moi-même, sont d'avis que le temps est venu pour le Canada d'affirmer davantage son autonomie au sein du Commonwealth britannique en adoptant un drapeau distinctement national."

La déclaration du ministre est la première que fait un membre du gouvernement actuel en faveur d'un nouveau drapeau. Il a ajouté, cependant, qu'il n'y aura aucun changement avant que la question fasse l'objet d'une étude approfondie. "Je suis complètement d'accord avec le premier ministre qui a laissé entendre qu'aucune décision ne serait prise tant que les changements ne seront pas nettement acceptables à la majorité des Canadiens."

M. Chevrier est d'origine fran-

çaise et bilingue. Il représente la circonscription ontarienne de Stormont où environ un quart de la population est de langue française.

Un comité non officiel des Communes composé de députés libéraux de chaque province s'est livré à une étude d'un nouveau dessin d'un drapeau comprenant un écusson sur fond rouge et blanc. L'écusson comprend la couronne, la fleur de lys et l'Union Jack. Le comité étudie également la question de savoir s'il y a lieu d'ajouter une feuille d'érable au dessin.

Ce comité a été formé quand les Communes, en décembre dernier, ont rejeté une résolution de M. Bona Arseneault, député libéral de Bonaventure, qui réclamait qu'une commission du Sénat et des Communes entreprenne l'étude du dessin d'un nouveau drapeau.

M. Arseneault a également présenté un projet de loi qui donnerait instruction au gouvernement de préparer un dessin approprié de drapeau, mais ce bill n'a pas encore été débattu en Chambre.

Il neige sans répit sur l'Ontario depuis 24 heures

La tempête dans le Québec

(PCF) — Une tempête qui a accumulé huit pouces de neige dans le sud de l'Ontario se continuait hier soir, tandis que l'Ouest du pays était réconforté par une déclaration de la météo disant que le pire est passé à la suite d'une vague de froid de quinze jours qui a causé 25 morts.

La météo prédit que le temps se réchauffera lentement dans l'ouest, particulièrement dans les régions nordiques. Mais l'arrivée de vents chauds en Colombie-Britannique menace de causer des inondations dans les centres côtiers par suite de la fonte de la neige sur le flanc des montagnes.

Dans le Québec, le temps s'est passablement refroidi et il a neigé, tandis que les Maritimes avaient un peu de neige légère et de la pluie.

Il a neigé continuellement durant près de 24 heures dans le sud de l'Ontario mercredi. Quelques routes secondaires étaient impassables hier soir en dépit du travail ardu du service d'enlèvement de la neige à la suite de la plus forte bordée de neige de l'hiver dans cette province. La circulation a été considérablement retardée dans les centres urbains.

Conférencier

M. Dean Foster, directeur des laboratoires de l'United States Testing Company, Inc., de New-York, sera le principal conférencier lors de la réunion régulière de la division de l'est de la Textile Society of Canada qui aura lieu le 30 janvier à 6 h. 45 p.m., à l'hôtel Ritz-Carlton. M. Foster parlera des méthodes de mise à l'épreuve et de la valeur des textiles et des produits textiles, du point de vue des besoins du consommateur.

Détenu à la suite de ce hold-up

Un chauffeur de taxi de 29 ans de la métropole a été sommé de comparaître à son examen volontaire, jeudi, en rapport avec un vol à main

térale du mot. Ajoutons, cependant, que M. Siegle avait préparé ce rapport sur la détente au travail pour le compte des manufacturiers américains de lits et autres accessoires de repos.

On pourra facilement objecter qu'il "prêchait pour sa paroisse".

Le trésor de la SANTÉ

par le Dr. C.-A. DEAN

LES INFIRMES

L'une des grandes leçons de la dernière guerre, c'est que les personnes qui ont été rendues infirmes peuvent quand même trouver un emploi et être utiles. Il y a dix ans, de grandes fabriques d'avions commencent à employer des infirmes. Elles y ont trouvé leur profit. Les infirmes s'adaptent ordinairement bien à un changement de fonction. Ainsi, on connaît une excellente sténo-dactylo qui prend 120 mots à la minute d'une chaise roulante, et un ancien marin, blessé gravement aux bras et aux mains, qui est aujourd'hui dessinateur dans un laboratoire de recherches industrielles. Les employeurs se montrent de mieux en mieux disposés à l'égard des mutilés de la guerre.

Q. — Depuis quelques années, mes ongles d'orteils ont une tendance à se retourner par en-dedans. Serait-ce dû à une déficience en vitamines?

R. — Non, cela est plutôt attribuable à vos chaussures qui sont trop courtes ou trop justes. Il est possible que vous ne preniez pas suffisamment de précautions en taillant vos ongles.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Les algues", paraîtra dans la "Patrie" de samedi 30 janvier.

Une régression dans le textile

On s'est rendu compte d'une régression générale dans l'industrie du textile lors du dîner de la Textile Wholesalers Association, hier soir, alors que le rapport qui a été lu indique que l'association fonctionnait avec déficit par suite du nombre d'établissements qui avaient démissionné comme membres, soit pour cause de faillite ou de diminution des affaires.

Pour remédier à la situation, les membres ont passé un amendement à leur constitution prévoyant la formation d'une classe "B" de membres. On croit que certaines filatures se joindront à l'association comme telles. Pour un minimum de \$600, ces dernières auront droit d'obtenir de l'association toutes les informations relatives au crédit qu'elle donne à ses membres.

Le président sortant, M. Norman R. Romer, a demandé une "coopération plus étroite entre les filatures et les vendeurs en gros." M. Romer a laissé entendre que les obstacles étaient nombreux mais que si l'on voulait étudier ensemble la situation en apportant des idées constructives, il y aura possibilité de travailler au progrès de l'industrie pour le bien commun.

"A moins que les marchands en gros n'apportent un élément nouveau aux affaires durant l'année courante, plusieurs ne pourront survivre," a averti M. Romer.

M. George Hollinger, président du comité de crédit et de finance de l'association, a dit que "nous devons réduire au minimum nos

risques de crédit avec des chiffres d'affaires et de profits comme l'on en voit actuellement."

Au cours de 1953, il y eut 39 banqueroutes parmi les marchands de gros, membres de l'association.

Le sergent Courval en deuil de sa mère

Mme Joseph-Albert Courval est décédée mardi à l'âge de 71 ans, à la demeure de son fils, le sergent Armand Courval, du poste 28, 9364 Basile-Routhier.

Elle suit dans la tombe son époux mort accidentellement en mars dernier.

La défunte laisse dans le deuil, outre son fils Armand, MM. Léopold, Jean, Maurice; ses filles, Mme René Normandin (Laurette), Mme Louis Lefebvre (Annette), Mme Charles Bannon (Jeannette); ses frères, MM. Armand et Cyprien Boisvert; ses sœurs, Mme veuve Arthur Lachapelle (Bernadette) et Mme Alphonse Maréchal (Yvonne), ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires, 6520, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu à l'église du Christ-Roi, vendredi à 8 h. 30. Inhumation au cimetière de Terrebonne.

**BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
MARION & MARION**
Raymond-A. Robit J.-Alfred Bastien
1510 RUE DRUMMOND
MONTREAL

NOUVEAU SERVICE-VOYAGEURS "Dayliner"

Une autre initiative du PACIFIQUE CANADIEN



Les voyageurs

s'avisent d'accorder

à tous à dire que

le nouveau service

d'autorail "Dayliner" du

Pacifique Canadien est plus

pratique que l'automobile:

• Vous faites le voyage aller-retour

le même jour, sans effort ni fatigue.

• Le service est rapide et confortable grâce

aux moteurs diesel à roulement ultra-doux.

• Vous vous détendez dans une spacieuse

voiture tout acier à air conditionné.

• Vous profitez des taux réduits de wagon "coach"

et vous épargnez du temps.

Réservations non requises.

Pacifique Canadien

ENTRE
MONTREAL
ET
MONT LAURIER

Horaire du
"Dayliner" nouveau

Lignes en descendant				Lignes en montant			
Train No. 447	Train 451			Train No. 448	Train No. 450		
Sauf Dim. A.M.	Dim. A.M.	Sauf Dim. A.M.	Dim. A.M.	Sauf Dim. P.M.	Dim. P.M.	Sauf Dim. P.M.	Dim. P.M.
8.35	7.55	Dép. Montreal Art.	9.55	10.55			
8.40	8.00	Westmount	9.47	10.47			
8.45	8.05	Montreal West.	9.40	10.40			
8.57	8.17	Park Ave.	9.25	10.25			
		(Over Town)					
9.20	8.40	St. Thérèse	9.01	10.05			
9.38	8.58	St. Jacques	9.18	10.22			
10.27	9.47	St. Agathe	9.57	11.01			
11.01	10.21	Napoli	10.31	11.35			
11.07	10.26	St. Jovite	10.37	11.41			
11.17	10.36	Mont-Tremblant	10.47	11.51			
11.30	10.50	Labelle	10.59	12.03			
11.51	11.11	Annandale	11.18	12.22			
12.07	11.27	Norfolk	11.34	12.38			
12.24	11.44	La Sagouye	11.51	12.55			
12.35	11.55	Guaranteed	12.02	13.06			
12.48	12.08	Barrette	12.15	13.19			
1.05	12.25	Art. Mont	12.25	13.25			
P.M.	P.M.	Laurier. Dép.	12.55	13.55			

(*) arrêts pour prendre passagers payants seulement
(d) arrêts pour descendre passagers payants seulement
(f) arrêts sur signal seulement



Q. — Quand le jeune homme qui me courtise depuis l'été dernier a voulu dernièrement m'offrir une bague de fiançailles, cela a suscité chez nous tout un émoi. C'est que mes parents me jugent trop jeune à dix-huit ans pour engager mon avenir, et qu'en plus, les renseignements obtenus sur le compte de mon ami, ne leur ont pas semblé satisfaisants. Naturellement ils rêvent pour moi d'un compagnon sans pareil: beau, bon, intelligent, pourvu d'une situation avantageuse et renommé pour sa conduite exemplaire. Comme s'il existait des hommes aussi parfaits!

Or, les personnes qui ont fourni à mes parents des détails sur les antécédents de mon ami étaient mal intentionnées, et je sais qu'elles ont exagéré ses défauts. J'ai beaucoup de chagrin, et, malgré la défense de mes parents je continue de rencontrer souvent en cachette celui que j'aime. Quand je serai majeure, nous nous marierons. Il me l'a promis.

Mais je ris dans une inquiétude continuelle et c'est bien ennuyeux. Sans compter que l'aide financière de mes parents serait bien précieuse pour aider à notre établissement. Vraiment, je ne sais plus ce que je dois faire.

SYLPHIDE

R. — Rien d'étonnant à ce que vos parents rêvent pour leur enfant chérie d'un compagnon aux nombreuses qualités et qui soit en mesure de fournir des garanties de bonheur à celle qui deviendra son épouse.

Comme il est possible cependant que les personnes à qui ils se sont adressés pour se renseigner aient obéi à un mauvais sentiment, aient agi sous l'influence de la jalousie ou d'une rancune quelconque, vos parents seraient sages en prenant le temps d'analyser eux-mêmes le caractère de votre soupirant.

Bien gentiment, demandez-leur donc de vous faire confiance en accueillant celui-ci chez vous.

Démontrez-leur qu'ils auraient davantage à le mieux connaître et d'autre part, suggérez à votre jeune ami de se montrer patient et de remettre vos fiançailles au moment où sa situation lui permettra d'assumer les responsabilités de chef de famille.

En arriver à ce compromis, vaudrait infiniment mieux que de continuer à rencontrer votre cher X... à l'insu de vos parents. Et puis, il serait sage de vous inscrire ensemble à des cours de préparation au mariage.

Dorcas mains:

Pour protéger vos draps et obtenir l'effet voulu de la riche pomade dont vous avez imprégné vos mains enflez des gants.

Cette paire de gants en chamoulette blanche, que vous ne portez plus parce que légèrement endommagée est tout indiquée pour vous rendre ce service, durant vos heures de repos.

Alice:

Oui, les experts en soins de beauté déclarent que, très souvent, lorsque l'on change la couleur de la chevelure, il faut également choisir une nouvelle série de cosmétiques.

Mais généralement, quand le maquillage utilisé est celui qui convient parfaitement à la texture de l'épiderme, il n'y a pas lieu d'y substituer d'autres produits. Vous devrez surtout veiller à harmoniser la nuance de vos toilettes à celle de vos cheveux.

Et puis, s'il vous plaît de modifier votre apparence et surtout si votre mari est de ceux qui ne peuvent tolérer l'apparition d'un fil d'argent dans une chevelure féminine, faites d'abord l'expérience du colorant léger avec lequel on rince la chevelure. Cela vous évitera une transition trop brusque le jour où vous opterez pour une couleur susceptible de vous rendre incontestablement plus jolie.

Les droits de la femme et de l'époux devraient être égaux

(PCF) — Une jeune avocate de Madrid fait actuellement beaucoup parler d'elle en Espagne. Et pour cause. Mercedes Formica voudrait obtenir dans ce pays où l'homme est maître la reconnaissance des droits de la femme.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Hanches accentuées?



les pantalons à rayures verticales ou l'effet de tablier sur le pantalon également, dissimuleront la rondeur des hanches.

Pour les gourmets...

POISSON AU RIZ ET AUX LEGUMES

Ingrédients. — 4 c. à soupe huile ou graisse, 2 oignons hachés 4 carottes et 4 pommes de terre coupées en dés; 2 1-2 tasses de poisson coupé en morceaux d'un pouce; 1 tasse de céleri haché, 1-4 de tasse de riz cru, 2 tasses d'eau bouillante, 2 tasses de tomates de conserve; sel, poivre, beurre et chapelure, persil au goût.

Faire revenir les oignons dans l'huile ou la graisse. Huiler ou graisser un plat à gratin, y mettre un rang d'oignons, un rang de poisson, puis le riz, les carottes, les pommes de terre; bien assaisonner. Puis ajouter l'eau bouillante, les tomates, recouvrir de chapelure, mettre quelques noisettes de beurre. Cuire à four modéré (350° F) durant 1.30 heure.

Ce n'est pas sans surprise que, dans les milieux légaux d'Espagne, on l'entendit récemment décrire la loi régissant les troubles matrimoniaux "d'ancienne et d'injuste". La femme dans les cas de séparation, croit-elle, devrait avoir des droits pour le moins égaux à ceux de son mari.

Cette loi n'est pas la seule contre laquelle de toutes ses forces et de tout son cœur s'élève Mercedes Formica. Les Espagnoles peuvent voter, dit-elle, mais elles doivent encore subir la volonté de leurs hommes en ce qui concerne les droits de propriété. Elles ne peuvent également ni voyager ni se marier sans leur permission.

CAMPAGNE FEMINISTE

Plusieurs des confrères de la jeune avocate accepteraient une révision des lois accordant à la femme les droits qui sont siens mais d'autres, par contre, s'opposent à tous ses projets. Il n'y a en Espagne que 12 femmes avocats, mais Mercedes espère quand même des résultats de sa campagne féministe. "Il y aura de nombreux changements d'ici un an", dit-elle.

Dans la campagne qu'elle mène, Mercedes ne blâme les hommes ni ne défend les femmes. Elle veut seulement que le conjoint injustement traité, que ce soit le mari ou l'épouse, obtienne justice.

ILS ONT EU PEUR...

Il fut déjà question d'amender la loi espagnole, l'an dernier, au cours d'une assemblée convoquée par les avocats du pays pour discuter du problème. Aucune décision ne fut cependant prise. "Les avocats sont avant tout des hommes, explique Mercedes. Ils ont préféré ne pas perdre leurs pouvoirs de chefs de familles".

Mercedes Formica, une avocate talentueuse est également une femme déterminée. Rien ne l'arrêtera, prétend-elle, dans la campagne entreprise pour améliorer le sort des citoyennes d'Espagne.

Et fait amusant, son mari est parmi ses supporters les plus enthousiastes. Aussi l'appelle-t-elle un mari modèle.

Au noviciat des Oblates

GRAND-SAUT, N.-B. (C.C.C.) — Vingt-sept jeunes filles commenceront leur noviciat et 14 autres prononceront leurs premiers vœux chez les Oblates missionnaires de

COURONNEMENTS

Il est une manie qui prend des proportions extravagantes de nos jours: celle des couronnements. Reines de beauté, d'élégance, du sport, de la radio, de la télévision, du cinéma, de la pomme, des roses, du coton sont proclamées chaque année. On organise aussi des concours de Miss une telle, Miss une autre avec autant de succès. Les lauréates sont récompensées, fêtées, choyées et montent, avec une étonnante agilité, l'échelle de la popularité. Elles finissent souvent, grâce à ces trucs publicitaires, par décrocher une situation enviable, dans le monde féminin. C'est dire qu'il y a du bon en toutes choses. Néanmoins, l'abus des couronnements finit par lasser et ces jolies demoiselles, tout en continuant à faire couler beaucoup d'encre, suscitent de moins en moins d'intérêt autour d'elles. Il faut conclure que nous ne sommes pas encore américanisés au point de faire de grands salamecs devant ces titres pour le moins artificiels...

L'an dernier, les étudiants de l'Université McGill ont ridiculisé la chose. Ils ont monté une farce monumentale en présentant, parmi les 56 candidates au titre de "Reine du Carnaval", un magnifique Terre-Neuve. Charme et personnalité, beauté et perfection physique étant les attributs requis pour la participation au concours, on avait trouvé toutes ces qualités à la pauvre bête... Imaginez la stupefaction des juges... le courroux des étudiantes... Evidemment, les universitaires n'y vont pas de main morte quand ils décident de s'amuser aux dépens des autres. Ils dépassent souvent les bornes et s'en f... pas mal. On prendra sûrement toutes les précautions nécessaires pour que, cette année, pareille histoire ne se répète. Mais d'ici le jour d'élections de leur nouvelle reine, soit le 19 février prochain, on peut bien rire un peu.

Si je badine, sur ce sujet, ce n'est pas pour manquer à la charité ni pour critiquer ces belles filles qui, souvent, possèdent suffisamment de qualités morales et intellectuelles pour faire quelque chose dans la vie et assez d'attraits physiques pour se trouver un bon mari. C'est uniquement parce que je déplore, sincèrement, les rêves fous que ces concours de popularité font naître chez les adolescentes, nuisant quelquefois à leurs études et n'ajoutant en rien au plomb qu'elles peuvent avoir dans la tête.

Heureusement qu'il n'existe pas de "reine du journalisme", autrement je m'attirerais bien des ennuis!

Suzanne Ringe

l'Immaculée, à Grand-Sault, N.-B., le 17 février.

Ce jour a été choisi comme fête secondaire de cet institut séculier, fondé il y a moins de deux ans. Le 17 février est aussi le jour anniversaire de l'approbation des Saintes Règles de la congrégation des Oblates de Marie-Immaculée.

Le R. P. Louis-Marie Parent, O. M.I., fondateur des Oblates missionnaires de l'Immaculée, livre présentement à l'impression une brochure sur les vocations tardives féminines, intitulée "A toutes les heures du jour".

Décès d'une journaliste

Mlle Irene Cains, directrice de la page de la vie sociale à la Gazette, est décédée à l'hôpital du chemin de la Reine-Marie, après plusieurs mois de maladie. Elle était âgée de 68 ans.

Depuis plus d'un quart de siècle, Mlle Cains rédigeait la colonne sociale de ce quotidien montréalais et tous les milieux s'accordaient à reconnaître son sens du travail et son intégrité. Avant d'entrer dans le journalisme, elle

s'était distinguée comme infirmière.

Diplômée du réputé hôpital Saint-Luc de New-York, elle s'enrôla dans le corps médical de l'armée canadienne lors de la première grande guerre, et servit outre-mer. La guerre terminée, elle fit plusieurs grandes croisières, comme infirmière toujours. Elle passa quelque temps en Amérique du Sud. Elle revint à Montréal en 1924 et entra à la Gazette pour rédiger la colonne sociale, où elle déploya le même zèle.

Survivent à Mlle Cains, une sœur, Mme C.-Hugh Hanson, de Montréal, et deux frères, John-L. Cains, de Montréal, et Gordon-P. Cains, de la Californie.

Utilité



PATRON No 646 — Nous vous offrons aujourd'hui une façon originale de recouvrir votre grille-pain. C'est une poupée habillée dont la jupe large protégera cet accessoire de cuisine contre la poussière. Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail. Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe, en mentionnant très lisiblement Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.



ELLE REÇOIT LE TITRE DE COLONEL. — Phyllis D. S. Gray, de Washington, nouvelle directrice de la division féminine de l'aviation, reçoit des mains du Général Nathan Twining, sa décoration et son grade de Colonel. Cette cérémonie s'est déroulée mercredi dernier à Washington.

Mondanités

Bal du Commerce

Son excellence le lieutenant-gouverneur de la province et Mme Gaspard Fauteux seront les hôtes d'honneur au dîner intime qu'offriront M. et Mme Jean-C. Aubry, samedi soir à huit heures, dans le Salon Bleu de l'hôtel Windsor, immédiatement avant le Bal du Commerce.

A l'issue du dîner, sept des douze "homme du mois" choisis par la Chambre de Commerce au cours de 1953 seront présentés à M. et Mme Fauteux et aux membres de leur suite. Ce sont: Son Honneur le maire Camillien Houde, M. Ludger-Paul Duchaine, de Québec, M. J.-A. Forand, de Plessisville, M. Jean-Paul Tardif, de Québec, M. Paul-Emile Chaput, M. Louis Levesque, et M. Roméo Parent de Montréal.

Assisteront également au dîner et à la présentation des "homme du mois", l'hon. Esioff Patenaude, Me Lionel Leroux, président de la Chambre de Commerce de Montréal et Mme Leroux, le lieutenant-col. D.-B. Papineau, aide-de-camp de Son Excellence et chef du cabinet, le major Sarto Marchand, aide-de-camp honorifique à Montréal et Mme Marchand.

A ce groupe d'invités d'honneur viendront se joindre à l'heure du café: MM. Gérard Parizeau et Roland Chagnon, membres du conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Esdras Mainville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. Régent Desjardins, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, M. Jos. Racine, président de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec.

Fiançailles

M. l'abbé Paul Godin a béni dernièrement les fiançailles de Mlle Pierrette Gauvreau, fille de M. et de Mme Adrien Gauvreau, d'Ahuntsic avec M. André Morissette, fils de M. et de Mme Joseph Morissette, de Ville Saint-Laurent.

M. et Mme Pacifique Madore, d'Outremont, font part des fiançailles de leur fille, Francine, à M. Yves Nadeau, de Montréal, fils de M. J.-A. Nadeau, C.R., et de Mme Nadeau, de Québec.

M. et Mme L.-A. Taillefer, de Montréal, annoncent les fiançailles de leur fille, Pauline, à M. Marcel Bélair, fils de M. Joseph Bélair, décédé, et de Mme Bélair, de Laval-des-Rapides, qui furent bénies dernièrement par le R. P. Robert Lamothe, P.B., cousin de la fiancée.

Prochains mariages

M. et Mme J.-O. Barsalo font part du prochain mariage de leur fille, Claire, avec M. Roland Beauregard, fils de M. et de Mme Hilaire Beauregard. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église St-Irénée, le samedi 30 janvier.

Le docteur et Mme Martial Durand, de Montréal, font part du prochain mariage de leur fille, Monique, avec M. Jean Vasseur, fils du docteur et de Mme Arthur-L. Vasseur, de Lachine. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 6 mars, en l'église St-Antoine.

Partie de cartes

Sous la présidence d'honneur de l'hon. sénatrice Mariana-B. Jodoin, aura lieu le 8 février prochain, à 2 h. p.m., en l'hôtel Ritz-Carlton, la partie de cartes annuelle du club Wilfrid Laurier des Femmes Libérales.

Au Couvent d'Hochelaga, 3587 est, rue Notre-Dame, il y aura une partie de cartes, le mercredi 17 février, à deux heures, au profit des missions et des enfants pauvres. La présidence en a été confiée à Mme Lucien Lesage.

Au profit des œuvres des Messagères de Notre-Dame, une partie de cartes aura lieu le jeudi 4 mars, en la salle de l'école Chomedey, 1839, boulevard Morgan, sous la présidence du R. P. Irénée, O.F.M., Cap., aumônier général.

Dépléments

M. et Mme Georges Poirier, de Ville Mont-Royal, sont partis



Mlle LOUISE CHARTRE, fille de M. et de Mme Maurice Chartre, et M. JEAN POITRAS, fils de M. Paul-Emile Poitras et de Mme Poitras, décédée, dont les fiançailles ont été annoncées. Le mariage sera célébré à Paris en mars prochain. (Photos Annette et Basil Zarov et Marin Portraits)

pour une croisière en Amérique du Sud.

Mmes George Drew et Kathleen Kearns sont retournées à Ottawa après un séjour d'une semaine à Sainte-Adèle-en-Haut.

Mlle Rolande Normandeau est rentrée à Montréal après un bref séjour à Ottawa.

M. et Mme Maurice Ollivier arriveront d'Ottawa demain, pour assister au mariage Wolvin-Genest, samedi. Ils s'inscriront au Ritz-Carlton.

Mme Arthur Cannon, de Québec, après un bref séjour dans la métropole, est partie pour New-York où elle passera quelque temps, l'invitée de son beau-fils et de sa fille, M. et Mme Charles Notebaert.

MM. Lionel Racine et Réjean Chaloux, Mlles Maryse Daigneault, Jocelyne Rousseau, et Luce Triggan, de notre ville, étaient de passage à Montréal, samedi, où ils ont assisté à la représentation Don Juan, offerte par le Théâtre du Nouveau Monde.

M. et Mme René Contant sont rentrés à Montréal après un séjour à Québec chez les parents de Mme Contant, le docteur et Mme J. Rainville.

Boyd-Saint-Germain

A Saint-Léon de Westmount, à midi, samedi dernier, M. l'abbé Jacques Brossard, curé, bénissait le mariage de Mlle Nicole Saint-Germain, fille de M. Jean Saint-Germain, C.R., et de Mme Saint-Germain, de Westmount, avec M. Robert Eric Boyd, fils de M. William Boyd, décédé, et de Mme Boyd, d'Hampstead. Mufliers blancs et roses et feuillage d'eucalyptus avaient été disposés à profusion dans le chœur et la nef. De hauts chandeliers ornés de mêmes fleurs marquaient les bancs réservés aux invités. Mlle Fleurette Trotter touchait l'orgue et pendant la messe, Mlle Maureen Forrester ainsi que M. Jean Gagnon, de Québec, exécutèrent le programme de chant. MM. Guy Fortier, Gerald Fraser, Wilfrid Lavigne, John Leslie, James McKenna, Richard Wilson ainsi que M. Jean Saint-Germain, frère de la mariée, plaçaient les invités.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de satin blanc, effet triple-jupe, dont l'ampleur rejetée en arrière se terminait en une longue traîne; le corsage décolleté en pointe était orné d'un biais formant épaulettes. Un petit turban de satin retenait son voile de tulle illusion et du lilas blanc de Hollande composait son bouquet. Mlle Claire Saint-Germain, sœur de la mariée, dame d'honneur, Mlle Liette Grenier, cousine de la mariée, et Mlle Juliette Rainville, demoiselles d'honneur, portaient des robes de dragée de soie blanche, aux lignes identiques à celle de la mariée, de petits turbans de même tissu et des bouquets d'oeillets de la Virginie.

M. Edward W. Wilson était garçon d'honneur.

Mme St-Germain, mère de la mariée, portait une robe de satin chamois bleu saphir à corsage drapé et jupe également drapée sous un noeud de même tissu, une petite toque de fleurs blanches et une touffe de gardenias à l'épaule. Mme Boyd, mère du marié, portait une robe de chantilly bleu porcelaine à corsage cintré et jupe très ample, un chapeau de même ton, une cape de vison, des accessoires bruns et des orchidées bronze. Mme Jérémie-L. Décarie, grand-mère maternelle de la mariée, portait une robe de dentelle gris bleuté et un petit chapeau français rubis orné d'aillettes. Mme Paul Saint-Germain, grand-mère paternelle de la mariée, portait une robe de chantilly noire, un chapeau de milan et un bouquet de gardenias.

La cérémonie fut suivie d'une réception dans la salle de bal de l'hôtel Ritz Carlton décorée de mufliers roses et blancs et de feuillage vert. M. et Mme Boyd prirent ensuite l'avion pour New-York et Nassau. Pour voyager, Mme Boyd portait un tailleur bleu français, un feutre de même ton, des accessoires bruns et un bouquet de gardenias.

QUEBEC

Mme Léopold Fontaine a reçu son cercle de couture mardi après-midi



Mme JEAN-PAUL HEROUX présente son concours au comité féminin d'organisation du Bal du Commerce. Cet événement mondain aura lieu le samedi 30 janvier dans les salons de l'hôtel Windsor, sous le patronage du lieutenant-gouverneur de la province et de Mme Gaspard Fauteux. (Photo Studio O. Allard)

à sa résidence au profit de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Lady Fiset, de Rivière-du-Loup, qui a passé quelque temps à Québec chez son gendre et sa fille, le major et Mme Jean-Paul Martin, fait actuellement un séjour dans la métropole, l'invitée du brigadier et de Mme Jean Carrière.

Mme Arthur Cannon, de Québec, de retour d'Ottawa, fait un bref séjour à Montréal avant de partir pour New-York, où elle sera l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et Mme Charles Notebaert, pendant quelque temps.

Mme Russell Hannon est retournée à Montréal après avoir séjourné à Québec où elle a été l'invitée de Mme Hugues Lapointe.

Mlle Irène Auger est de retour d'un voyage d'une semaine à Toronto et à Montréal.

M. A. Bellavance, de Rimouski, et sa fille, Madeleine, sont partis samedi pour une croisière de quinze jours aux Bermudes.

Mlle Louise Beaudet, de Québec, fait actuellement un séjour en Floride.

Mme M. Poliquin est retournée à Montréal après avoir passé quelque temps à Québec, chez son fils et sa belle-fille, M. et Mme Jean Poliquin.

Mme Amédée Caron est retournée à Rimouski après un séjour à Québec chez ses parents, M. et Mme Oscar Morin.

M. et Mme Adolphe Tremblay, des Saules, font actuellement un séjour de trois semaines en Floride et à Cuba.

M. Claude Lefebvre est retourné dans la métropole après un séjour dans notre ville.

M. et Mme Albert Guay, de St-David de Lévis, passent trois semaines en Floride et à Cuba.

M. Gilles Buteau, de Montréal, a passé la fin de semaine dernière dans notre ville.

Bolduc-Dumont

En l'église du Très-Saint-Sacrement dernièrement, le R. P. Romain, o.f.m., a béni le mariage de Marcelle, fille de M. et de madame Gérard Dumont, avec M. Marcel Bolduc. Pour la circonstance, des azalées ornaient le sanctuaire et l'autel et pendant la messe, M. J.-M. Bussière touchait l'orgue. Mlle Lucie Dumont, sœur de la mariée, a chanté: "Panis Angelicus" de César Franck, M. Paul Blouin a interprété "Que le Dieu d'Israël" de Létourneau et "O Salutaris" de Rousseau, tandis que M. J.-E. Ruel, violoniste, a exécuté "Ave Maria" de Gounod. La mariée, au bras de son père, portait une robe de satin broché ivoire dont le corsage montait fermé à l'arrière par une rangée de minuscules boutons, était brodée de perles et de sequins; la jupe lourdement froncée formait un mouvement de traîne. Son voile de tulle illusion bordé de dentelle française, était drapé sous un diadème de perles et de sequins orné de petites plumes d'oiseau de paradis. Son bouquet-cascade était composé de pompons blancs et de pétales d'oeillets.

Mlle Carmen Dumont, sœur de la mariée, dame d'honneur, était vêtue d'une robe ballerine en velours et tulle rouge cerise avec écharpe drapée, elle avait des menottes blanches et tenait un bouquet de pompons blancs. M. Fernand Poulin agissait comme garçon d'honneur, et M. Emile Bolduc servait de témoin à son fils. MM. Jean-Guy Bolduc et Roger Dumont, frères respectifs des mariés, plaçaient les invités. Mme Dumont, mère de la mariée, portait une robe de faille française noire brodée de perles, un chapeau de paille importée noire, un manteau de phoque garni de mouton gris et des roses rouges à l'épaule. Mme Bolduc, mère du marié, était vêtue d'une robe de crêpe français gris à rayures, ornée de dentelle, elle était coiffée d'un feutre antilope blanc, elle avait un manteau de mouton de Perse, et des roses roses au corsage. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunissait les invités dans les salons des Chevaliers de Colomb, chemin Sainte-Foy, où les salons et les tables étaient décorés de pompons blancs et or. M. et Mme Bolduc partirent ensuite pour le Nord de Montréal et les Etats-Unis. La mariée portait alors un deux-pièces de faille corail sous un manteau gris en poil de chameau, des accessoires noirs et un chapeau de petites fleurs de velours et de sequins. A leur retour, M. et Mme Bolduc résideront à Montmagny.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4875 — Un mantelet droit que toute élégante aimera à porter les beaux jours revenus. Une débutante en couture le réalisera car il est facile à tailler et l'ajustement est parfait. Le col est droit et la manche trois-quarts est enjolivée d'un poignet ouvert.

Le PATRON No 4875 vous est offert dans les tailles suivantes: 10, 12, 14, 16, 18 et 20 ans. La grandeur 16 ans requiert 2 1/2 vgs d'un tissu de 54 po. de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie" 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

OTTAWA

Le gouverneur général a reçu, M. F. Stilling, de l'Association canadienne des auteurs.

Son Excellence était l'hôte, lundi après-midi, des sénateurs et des députés.

Le dîner, du 25e anniversaire de l'Association royale canadienne des clubs d'aviation a eu lieu mardi soir, au Château Laurier, sous la présidence d'honneur du T. H. Vincent Massey, gouverneur général du Canada.

L'ambassadeur d'Espagne et Mme Mariano de Yturralde sont partis pour Québec où l'ambassadeur recevra un doctorat honoris causa en droit de l'université Laval. Ils seront de retour d'ici quelques jours.

Mlles Madeleine Lacombe, d'Ottawa, et Hélène Wallingford, de Pointe-Gatineau, ont reçu à un thé, en l'hôtel Saint-Louis, de Hull, à l'occasion du mariage de Mlle Marthe Rochefort, infirmière. Plus de 100 invités ont assisté à ce thé.

On a présenté à la future mariée, un bouquet de corsage et une verrerie. La table était décorée de fleurs saisonnières.

MM. A. Leroux et J.-E. Côté, de l'Aéro Club de Québec, font un séjour à Ottawa où ils assistent au 25e congrès de l'Association royale canadienne des clubs d'aviation.

Congrès des infirmières en septembre

QUEBEC, 23. (P.C.F.) — Le comité international des infirmières catholiques et des aides médico-sociales tiendra son 5e congrès mondial à Québec du 7 au 12 septembre. Le congrès aura pour thème: "Notre profession et ses progrès dans le monde d'aujourd'hui".

Au château de Ramezay

Poèmes de Baudelaire et de Nelligan chantés par le troubadour R.-S. Catta

Baudelaire et Nelligan ont-ils communiqué une part de leur âme au troubadour moderne M. René-Salvator Catta? Question que se posaient les membres de la Société d'Archéologie et de Numismatique à l'issue de l'audition de poèmes de ces deux poètes au cours de la réunion mensuelle tenue mercredi après-midi au château de Ramezay.

Délaissant l'ordre chronologique et l'ordre de publication des poèmes de Charles Baudelaire, M. Catta, s'en est tenu pour intéresser plus particulièrement son auditoire au troisième ordre dit : dramatique, essentiel et révélateur, parce qu'il échappe à toute orientation autre que celle de l'âme, qu'il est l'âme du poète, sa statue rythmique et sa projection sous le regard éternel.

BAUDELAIRE

Avant de réécouter quelques-uns des poèmes de l'auteur des Fleurs du Mal, M. Catta donna pour chacun de la sélection baudelairienne des commentaires fort intéressants. Ainsi l'invitation au voyage est sûrement un départ vers des régions exotiques, vers un paradis fait de beauté, de luxe, de calme et de volupté. L'auteur va se complaire ensuite dans la mort des amants à noyer de rêve un bonheur dont il en mesure le néant. Subitement

dans une Charogne Baudelaire place audacieusement d'amour humain charnel entre l'illusion des sens et la décomposition macabre. Avec le Guignon l'auteur semble se réfugier dans une sorte de sagesse chinoise, il y cultive le rare, le secret et l'oubli même. Bien sûr l'ennui pèse sur lui, d'où le poème Spleen, il cède à l'angoisse, mais le réel subside en lui, sa conscience d'être un poète, un homme marqué, dont les hommes s'amusent, mais cependant fait pour le Ciel. Et l'Albatros ou le cheminement vers le sentier ardu des réalités de l'au-delà. Dans les dernières pages, Baudelaire annonce étrangement des commentaires fort intéressants. Ainsi l'invitation au voyage est sûrement un départ vers des régions exotiques, vers un paradis fait de beauté, de luxe, de calme et de volupté. L'auteur va se complaire ensuite dans la mort des amants à noyer de rêve un bonheur dont il en mesure le néant. Subitement

NELLIGAN

Immense aurait été l'oeuvre d'Emile Nelligan si ce génie, comme tous le savent n'avait sombré dans

un naufrage fatal. Tout de même son recueil contient des poèmes de grande littérature et d'un lyrisme profond. M. Catta explique que le génie poétique pour être et demeurer fécond doit vivre avec la réalité quotidienne et humaine et avec les rêves de l'imagination et du souvenir. Equilibre maintenu par le travail, le métier assiduement pratiqué, la culture développée, la famille, l'amour et la vie. Cependant continue notre troubadour, rien de cela n'a été donné à Nelligan. Dans les extraits récités par M. de Catta on suit les étapes du naufrage. Tout d'abord dans le

Thème sentimental, l'auteur évoque la femme idéale, cette vision le stimule, mais voici qu'il rencontre dans Greichen la femme réelle, et il renonce : cet être qui l'aurait peut-être sauvé. Et dans Soir d'hiver il se laisse aller à la mélancolie d'une solitude cultivée, et ainsi refermé, il retourne à son jeune âge, Fuite de l'enfance, là le rêve est sauf, mais la réalité ne détruit pas son idéal, souvenir que son imagination poétique embellit encore.

Il y revient dans Clavier d'antan, désolé, car l'enfance ne ressuscite pas. Nelligan livre dans Clair de lune intellectuel le climat de son esprit renfermé. Puis le cri de détresse: Le vaisseau d'or, naufrage, après il ne peut que balbutier, ses souvenirs se mêlent dans Chapelle de la mort, pèlerinage au souvenir de celle qu'il aime et enfin dans le Puits hanté il résume son aventure dans l'allégorie d'un homme que la femme trop aimée a précipité au fond d'un puits. M. René-Salvator Catta a aussi récité un poème d'Una,

des pages du Jardin Nuptial dont il est l'auteur.

CONCLUSION

Poésies légères, poésies lyriques ou autres ont toutes un charme particulier, mais souvent il faut chercher la cause, l'occasion de ces chants de l'âme, de ces cris d'angoisse, avec M. René-S. Catta, poète lui-même, l'interprétation ne peut être plus mélodieuse, intelligente et propre à donner au poème tout l'exquis et la valeur de sa poésie.

Concordia a trouvé le prix trop élevé

Les chefs de l'administration municipale de Montréal sont à la recherche de terrains de stationnement, aux environs du boulevard Saint-Laurent, mais ils ne sont pas prêts à payer \$2.892 par unité de stationnement, pour un endroit où l'on stationnerait les automobiles.

Il y a quelque temps, les autorités municipales avaient décidé d'acquiescer, pour le transformer en terrain de stationnement, un emplacement borné par l'avenue des Pins et les rues Quibault, Clarke et Saint-Urbain.

Après avoir fait étudier le projet par les experts municipaux, on est venu à la conclusion que l'acquisition de cet emplacement pourrait coûter à la ville jusqu'à \$227.000, ce qui représenterait une moyenne de \$2.892 par unité de stationnement. Les chefs de l'administration municipale ont considéré le prix trop élevé. Ils ont décidé d'abandonner le projet et de chercher ailleurs, du terrain à meilleur marché.

Le R.P. E. Martin à Notre-Dame

Le R. P. Emile Martin, né le 7 mai 1914, à Candras (Gard) a été organisé à l'Enseignement Saint-François alors qu'il étudiait à la Faculté des Lettres de Montpellier. Il a été de plus organisateur et maître de chapelle à Paris, à la nouvelle église de Ste-Odile, édictée par Pierre l'Ermite. Il a fréquenté simultanément la Sorbonne et l'Institut catholique pour la Théologie, a acquis un diplôme d'études supérieures sur saint Augustin et la musique, et rédigé une thèse de doctorat sur la musique grecque ancienne. Ordonné prêtre en 1939, il est entré à l'Oratoire de France et, en 1944, fonda une société de musique sacrée, les Chanteurs de St-Eustache, dont il est demeuré le directeur.

Auteur de la fameuse "Messe pour le Sacre des Rois de France", qui fit tant couler d'encre, le R. P. Martin donna le 7 décembre 1952, au Palais de Chaillot, la création de sa dernière oeuvre, "Psaume pour l'agonie du monde", oratorio pour soli, chœur, orgue et orchestre, d'après une paraphrase lyrique des versets de psaumes et de prophéties se rapportant à la fin des temps. Cette vaste fresque sonore réunissait 500 exécutants sous la direction du maître Albert Wolff, président de l'Association des concerts Paderloup.

Son "Hymne à Sérapion", qu'il jouera à l'orgue de Notre-Dame le 7 février, couronnera dignement le concert du Chœur Palestrina que dirigera le R. P. Martel.

Chronique ouvrière

13,900 ouvriers canadiens congédiés temporairement

OTTAWA, 28 — (PCF) — Le ministre du Travail, l'hon. Milton Gregg, a dit hier que 13,900 ouvriers canadiens temporairement mis à pied réclamaient des prestations d'assurance-chômage au début de décembre.

Il a fait cette déclaration aux Communes en réponse à une question posée mardi par Mme Ellen Fairclough (PC — Hamilton-Ouest). Mme Fairclough a posé cette question après que le ministre eut fait un exposé général sur la situation du chômage.

Un porte-parole du ministère du Travail a déclaré plus tard que les ouvriers temporairement congédiés sont ceux qui ont des ordres précis de retourner au travail à des dates spécifiques.

4e GREVE REGLEE DANS LES MINES CANADIENNES

TIMMINS, Ont., 28. (P.C.F.) — Un quatrième règlement dans les huit grèves qui ont paralysé les mines d'or de la région de Porcupine est intervenu hier à Timmins quand un contrat a été signé entre la mine Aunor et le local 100 de l'Union des mineurs de Porcupine (COI-CCT).

Le contrat prévoit une augmentation des salaires de 4.33 pour cent, ce qui équivaut à environ cinq cents l'heure, selon la compagnie. La mine et l'usine ouvriront aussitôt que possible et les

hommes seront rappelés au travail sans préférence.

Les trois autres grèves réglées précédemment sont celles des mines Hollinger, McIntyre et Coniarium. La grève persiste dans les mines Preston East Dome, Delmitte et Hallnor. Le syndicat prétend aussi que la grève continue à la Broulan Reef, mais la mine fonctionne depuis plusieurs mois à la suite d'un mouvement de retour au travail organisé par la compagnie.

La mine Aunor, où la grève durait depuis octobre dernier, emploie environ 350 hommes.

LES EMPLOYES DE FORD SONT TRES MECONTENTES

WINDSOR, Ont., 28. (P.C.F.) — Le local 200 des Ouvriers unis de l'automobile (COI-CCT) a déclaré hier que l'augmentation de quatre cents offerte par la compagnie Ford du Canada est un "ultimatum insultant" et a rejeté l'offre.

La compagnie a offert mardi une hausse de quatre cents l'heure au syndicat, consentant à prolonger le présent contrat, qui doit expirer le 19 février, jusqu'au 1er juin 1955.



RENOUVELLEMENTS DE MANDATS A L'EXECUTIF DE LA S.S.J.B. — Le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste procède chaque année, après son congrès général, à la formation de ses divers comités dont le plus important est son exécutif. Le président général de la Société préside ex-officio le comité. Me Eugène Therrien est donc président de cet exécutif. Ont reçu des renouvellements de mandats : MM. Alfred Charpentier, (à gauche) comme premier vice-président, M. Jean Seguin, (au centre) comme second vice-président, et M. Paul-Emile Robert (à droite) comme trésorier général. M. Roger Seguin, comme l'on sait, a accédé au poste de secrétaire général.

La proposition a été faite au comité de négociation du syndicat après avoir été exposée aux ouvriers dans une lettre.

M. Wallace-H. Clark, vice-président en charge des relations industrielles, a dit que le contrat avait assuré un niveau de paix industrielle supérieur à tous les précédents.

Dans une déclaration, le syndicat a repoussé l'offre et a protesté contre "la tentative de la compagnie de contourner l'agent de négociation légal des ouvriers en

entretenant des négociations par lettre avec ses employés". Au début des négociations, le syndicat demandait une augmentation de 30 cents, trois congés payés additionnels, une assurance améliorée et d'autres bénéfices.

M. Clark a dit que la compagnie ne pouvait actuellement et ni dans un avenir prévisible accéder à ces demandes. Le syndicat dit que chaque demande représente un problème des ouvriers à l'usine. "Nous ne nous attendons pas à

éliminer complètement ces problèmes dans une ronde de négociations. Mais nous considérons de notre devoir de porter à l'attention de la compagnie et du public les nombreux problèmes des ouvriers qui réclament des corrections", dit la déclaration syndicale.

"Nous avons fait l'offre parce que nous voulons la paix, l'harmonie et la coopération dans cette période très difficile", a dit M. Clark. Le syndicat prétend qu'il n'y a pas de échanges de vues avec la compagnie avant que M. Clark présente son "gel de 16 mois". Il accuse la compagnie de présenter un ultimatum et de négocier de mauvaise foi.

M. Clark dit que les demandes syndicales forment un total de 30 cents l'heure plus 27 cents en bénéfices marginaux et qu'elles augmenteraient le coût des automobiles Ford de \$210 et celui des camions de \$190.

CE NE SONT PAS DES "EMPLOYES"

OTTAWA, 28. (P.C.F.) — Le Conseil fédéral des relations ouvrières a annoncé hier qu'il rejetait la demande de l'Association nationale des employés et techniciens de radio (COI-CCT) pour se faire reconnaître comme l'agent négociateur des réalisateurs techniques de Radio-Canada. Le conseil a jugé que les réalisateurs ne sont pas des "employés", selon la définition du code fédéral du travail.

Ce système de suggestions est à recommander

Le plan de suggestions industrielles non seulement rapporte des milliers de dollars aux employeurs annuellement, mais aide à combler la distance entre la direction et la main-d'œuvre. Parlant devant les membres du club Rotary des Trois-Rivières, hier, M. Jack Craig, représentant du plan de suggestions à Canadian Westinghouse Company Limited, de Hamilton, Ont., a conseillé un usage plus répandu de programmes d'idées payantes comme moyen d'améliorer les relations entre employeur et employé.

"Un résultat malheureux de l'expansion industrielle est que la direction a fréquemment perdu tout contact avec ses employés", a dit M. Craig. "Les jours des petites manufactures, où les patrons connaissaient tous les employés par leurs noms, sont pratiquement disparus, et maintenant nous avons de grandes corporations dans lesquelles un homme connaît à peine les employés d'un autre département."

Le conférencier dit que ces conditions ont tendance à rendre les ouvriers "des simples automatismes" qui font le même travail jour après jour sans connaître beaucoup au sujet du produit fini de leur compagnie. "Canadian Westinghouse", dit-il, "a payé à ses employés plus de \$150,000 pour de nouvelles idées et a été à même de réaliser qu'un plan de suggestions procure un système de communications double en donnant aux employés un sentiment de participation aux affaires de la compagnie qu'ils apprécient."

Le bois dur utilisé dans la fabrication des pâtes et papiers

Bien que l'industrie canadienne des pâtes et papiers ait recours principalement aux bois tendres pour la fabrication de ses nombreux produits utilisés tant au Canada que dans le monde entier, elle met au point de nouvelles méthodes d'utilisation des bois durs, ce qui permet de tirer un meilleur parti de nos richesses forestières.

Des expériences menées sur l'utilisation des bois durs en vue de la fabrication d'un type spécial de pâte chimique ont fait l'objet d'une communication présentée par MM. R. M. Dorland, R. A. Leask et J. W. McKinney, de la division centrale de recherches et de l'exploitation à l'Abitibi Power and Paper Company Ltd, Sault Ste-Marie, Ont.

Dans la fabrication de la pâte chimique, on lessive les copeaux avec des produits chimiques sous pression et à haute température. Le lessivage sépare les divers éléments qui composent le bois et en extrait les fibres de cellulose. La pâte que l'on obtient ainsi dépend du type de produit chimique employé.

MM. Dorland, Leask et McKinney ont étudié les propriétés de la pâte obtenue par le lessivage des copeaux de bois dur au bisulfite neutre.

La population de Verdun atteint 80,390 âmes

M. J.-R. French, gérant de la municipalité de Verdun, a déclaré hier que la population actuelle de cette circonscription voisine de la métropole a atteint le chiffre de 80,390.

En 1953, la population n'a augmenté que de 200 personnes, ce qui est peu comparativement aux augmentations annuelles de plusieurs milliers enregistrées durant les 20 dernières années.

M. French a déclaré que dans le domaine de la construction, l'année 1953 a été la plus active, à Verdun, depuis 1949. On a accordé 259 permis pour un total d'évaluation de \$2,500,000.

Les statistiques scolaires indiquent qu'actuellement, 3,990 enfants fréquentent les six écoles protestantes de la municipalité, et 9,315 autres sont enregistrés dans les 15 écoles catholiques.

Verdun compte 20,771 immeubles dont 1,173 établissements commerciaux, 2,039 "duplex", 1,214 villas et 2,159 maisons d'habitation comptant deux logements ou plus.

Les médecins du Pape lui recommandent un repos d'une semaine

CITE DU VATICAN, 28. (Reuters) — Le Pape, malade depuis plusieurs jours, a passé "une nuit assez satisfaisante", a déclaré un porte-parole ce matin. Les médecins du Souverain Pontife l'ont examiné et ils ont déclaré qu'il ne souffre d'aucun trouble organique, mais que son travail excessif a ébranlé son système nerveux et lui a donné un hoquet persistant.

On croit que le Pape devra prendre un repos prolongé pour guérir complètement. Certains ont dit déjà que ses médecins avaient recommandé un repos d'une semaine. Le pape va avoir 78 ans le 2 mars.

La télévision "PRÉ-AJUSTÉE" Marconi

présentée par les plus grands spécialistes au Canada en électronique. Haute précision — Bas prix!



CE QUE SIGNIFIE LE "PRÉ-AJUSTAGE" — C'est une épreuve supplémentaire que les ingénieurs de Marconi font subir à chaque appareil de télévision et qui constitue la meilleure garantie d'un fonctionnement impeccable.

Voici en quoi cela consiste. Tout d'abord, la qualité de chaque pièce est soigneusement vérifiée, puis chaque partie de montage est inspectée et, enfin, le châssis complet est mis à l'épreuve: le son et l'image sont mesurés, vérifiés et re-vérifiés avec les instruments électroniques les plus précis.

Mais ce n'est pas tout! Ils passent une épreuve supplémentaire, le "pré-ajustage", par laquelle nos ingénieurs font subir à chaque appareil un usage équivalent à plusieurs semaines de fonctionnement normal. C'est parce que nous "pré-ajustons" chacun de nos appareils de télévision, que nous passons plus de temps à les vérifier et à les essayer, qu'ils surpassent tous la performance dont ils portent la garantie.

Le nouveau châssis de télévision Marconi, ultra-perfectionné, est fabriqué avec des pièces de la plus haute qualité et construit avec la plus grande précision, il donne une image claire et nette, et le son pur que seule permet la réception en fréquence modulée.

Dans votre intérêt, exigez l'étiquette "pré-ajusté" (ou "life-tested").



PARTOUT UN NOM DOMINE: MARCONI...

Marconi a complètement équipé plusieurs postes de radio canadiens. Marconi a fourni une grande partie de l'équipement des studios, des postes mobiles et des émetteurs de télévision de Radio-Canada. Les meilleurs appareils émetteurs et postes récepteurs portent le nom Marconi.



Canadian Marconi Company

MARCONI

Le nom le plus illustre dans le domaine de la radio

Avantages

- Reproduction fidèle de l'image grâce au "contraste chromatique" exclusif à Marconi.
- Remarquable immunité contre les parasites causés par les appareils électriques, les autos, les tramways, etc.
- Dispositif de syntonisation "cascade" à effet instantané. Adaptabilité à l'UHF.
- Meubles à la fois élégants et pratiques, en ébénisterie de luxe, fabriqués dans une nouvelle manufacture moderne; créations du fameux décorateur Federico.

Voyez la gamme complète des appareils de télévision Marconi "PRÉ-AJUSTÉS"



De retour à la
demande générale!

EMILE JONES

M. C.

RANDI

magicien comique

LUCIE DURAND ROSE-MARIE

chanteuse

danseuse

Café du

PALAIS

42 EST, NOTRE-DAME — MA. 8917



TOUS LES SOIRS
la délicieuse

**ALYS
ROBI**

charmante chanteuse
de genre

CRIP

HEARD

attraction supplémentaire
manchot — unijambiste
danseur

**LEONARDO
et ANITA**

ventriloque comique et
marionnettes

DIANA LIND

jolie danseuse

JEAN PAQUIN

animateur

MARCEL DORE
et ses musiciens
accompagnent nos
spectacles
tous les soirs.

CASA-LOMA

94 est, Ste-Catherine — HA. 2095

MUSIQUE CINÉMA

**Théâtre
TÉLÉVISION**

Les rumeurs de la ville

AU CONSERVATOIRE. — C'est ce soir au Conservatoire que la classe de Charles Houdret, qui présente à Montréal, il y a deux ans, la musique de scène du drame sur Beethoven, au chalet de la montagne, jouera la musique de chambre de César Franck. Le programme comprend la Sonate pour violon et piano avec Jacques Verdon, violoniste, et Guy Lafond, pianiste; Le Quatuor à cordes en ré majeur et le Quintette pour piano et cordes en fa mineur. Ce concert aura lieu en la salle du Conservatoire au numéro 1700, rue St-Denis à 8 h. 30.

A ST-BONIFACE. — Le Festival dramatique du Manitoba s'est distingué mardi soir dernier par la présentation du "Malade Imaginaire", de Molière, par une troupe de St-Boniface, nous annonce la Presse Canadienne. Le juge du festival, Graham Suter, a dit notamment que la pièce jouée par les anciens du collège de St-Boniface fut simple mais "excellente" surtout par les costumes. La direction d'Armand Guenette a été qualifiée de pleine d'invention et d'idées. La représentation a été jugée dans son ensemble comme fort réussie...

PENSEE. — Si les magistrats ne peuvent appliquer la loi en sûreté de conscience, leur devoir est de s'abstenir. — MONTESQUIEU

BLACKSTONE. — La magicien Blackstone, qui débute ce soir sur la scène du Her Majesty's, est d'opinion que tout le monde aime à être agréablement mystifié et que chacun aime à croire au merveilleux. C'est peut-être pour cela que plus une science est obscure plus on la révère, de là sans doute la course aux diseurs de bonne aventure, aux cartomanciers et autres mystificateurs. Cependant Blackstone se défend de se livrer à la magie noire. Tous ses trucs sont anodins et tiennent de l'habileté tout simplement.

LIBERACE. — Un jeune pianiste fait actuellement sensation aux Etats-Unis sur le réseau de télévision, et on peut l'entendre le mercredi soir à 7 h. 30 sur CBMT. Ce pianiste est des plus versatiles et il joue aussi bien de la musique classique que populaire. C'est un showman parfait, qui se permet aussi de chanter. Très divertissant. On le verra aussi en tournée, sous peu...

FRANÇOIS DEZIEL. — Le peintre François Déziel a accroché hier ses toiles dans la salle du Gesù pour son exposition de peintures qui devait s'ouvrir plusieurs jours auparavant. Un malentendu l'avait empêché de le faire car la troupe du Théâtre du Nouveau-Monde, qui joue actuellement "Dom Juan", de Molière, a usé de son droit d'interdire la présence d'une exposition les premiers soirs de la pièce au Gesù. Mais même en retard cette exposition devrait attirer bien du monde. Déziel est un peintre connu qui n'a cessé de progresser depuis quelques années.

YMA SUMAC. — Dimanche, 7 février, à 8 h. 30, les amateurs de spectacles réellement exotiques, auront l'unique occasion de la saison d'assister, au Théâtre Her Majesty's, au seul concert que donnera à Montréal le soprano Yma Sumac. Yma Sumac chantera des airs de folklore de son enfance aux Andes, des mélodies qui décriront des oiseaux, des animaux et aussi le tremblement de la terre. Yma Sumac sera la soliste de cette soirée "exotique" — pour l'appeler comme elle le veut — mais elle n'en sera pas la seule au programme. En effet, elle arrivera chez nous avec sa troupe qui comprend aussi Moises Vivanco, son époux, célèbre guitariste qui est son arrangeur et accompagnateur; Omolita, danseuse de folklore espagnol à grand talent, ainsi que des percussionnistes andéens qui fournissent l'accompagnement sud-américain typique requis, ainsi qu'un orchestre de concert.

VERGOR



AUX LATINS D'AMÉRIQUE. — Audette et Ray, couple de danseurs, qui seront en vedette ce soir à la danse hebdomadaire des Latins d'Amérique, à la salle du C.E.O.C., de l'université de Montréal. — C'est une présentation de l'impresario Marcel Archambault.

L'HORAIRE DU FILM

LOEW'S — "Mogambo": 10.15, 12.30, 2.45, 5.00, 7.20, 9.35.

PALACE — "How to Marry a Millionaire": 10.20, 12.35, 2.55, 5.10, 7.30, 9.50.

CAPITOL — "Island in the Sky": 10.50, 12.25, 2.45, 5.00, 7.20, 9.35.

PRINCESS — "Take the High Ground": 10.15, 12.35, 2.50, 5.10, 7.25, 9.40.

ORPHEUM — "99 River Street": 10.00, 1.00, 4.00, 7.00, 10.00. "The Neanderthal Man": 11.30, 2.30, 5.30, 8.30.

IMPERIAL — "Conquest of Cochise": 11.25, 2.05, 4.45, 7.25, 10.05. "Reveille with Beverly": 10.00, 12.40, 3.20, 6.00, 8.40.

ALOQUETTE — "Spartacus le Gladiateur": 10.25, 12.45, 3.00, 5.20, 7.35, 9.50.

SAINT-DENIS — "Maternité clandestine": 12.30, 3.42, 6.34, 9.46. "Tambour battant": 2.04, 5.16, 8.28.

AMHERST — "The Night we sing": 12.00, 2.45, 6.10, 9.40. "Plunder at the Sun": 1.20, 4.45, 8.15.

CINEMA DE PARIS — "Monsieur Fabre": 11.00, 1.04, 3.18, 5.32, 7.46 et 10.00.

Messenger volé

Un messenger du magasin "Campus Market", 461 ouest, rue Prince-Arthur, André Larocque, 15 ans, 4287, rue Drolet, s'est fait voler \$20, rue Durocher, hier après-midi, alors qu'il se rendait porter un ordre pour le compte de ses employeurs. Son assaillant, un individu âgé d'environ 25 ans ne l'a pas rudoyé.

4e semaine **PALACE**

"How to Marry a Millionaire"

(en technicoleur)
(en cinemascope)

Marilyn Monroe — Betty GRABLE
Lauren BACALL

PRINCESS A l'affiche

"TAKE THE HIGH GROUND"

(en couleur Anso)

Richard WIDMARK — Karl MALDEN

A l'affiche **ORPHEUM**

"99 RIVER STREET"

aussi

"THE NEANDERTHAL MAN"

LOEW'S A l'affiche

"MOGAMBO"

(en technicoleur)

Clark GABLE — Ava GARDNER

A l'affiche **CAPITOL**

"ISLAND IN THE SKY"

John WAYNE — Lloyd NOLAN

IMPERIAL A l'affiche

"CONQUEST OF COCHISE"

(en technicoleur)

aussi

"REVEILLE WITH BEVERLY"

ALOQUETTE 2e semaine

sur notre nouvel écran géant

"Spartacus le Gladiateur"

Max GIROTTI — Ludmilla TCHERINA

KOMAROVA - KOMAROFF

FOLIES DE PARIS

LE PLUS EXTRAORDINAIRE SPECTACLE
JAMAIS PRÉSENTÉ À MONTRÉAL

Mettant en vedette les jolies demoiselles du
Casino dans les trois productions Komarova:

★ **NOTHING LIKE A DAME** ★
★ **EBB TIDE** ★ **CAN CAN** ★

avec

★ LA TROUPE CRISTIANI
★ FOREST ET REED
★ DONNA GRESCOE
★ SID KROFFT et COMPAGNIE
★ AVERILL ET AUREL
★ BILL DEEGAN

3 GRANDS ORCHESTRES

★ BIX BELAIR — BUDDY CLAYTON
★ STAN SPERBER ET SES GYPSYS

**Bellevue
CASINO**

375 ONTARIO OUEST — PL. 6881

REPRÉSENTATIONS: 10-12.30 — SAMEDI A 9, 11, 1

Cinéma de Paris

D'une puissance inoubliable!

Pierre FRESNAY
Elina LABOURDETTE

Monsieur FABRE

FRANCE DISCANT
GEORGET TABET

SAINT-DENIS

Certains vérités sont bonnes à dire

MATERNITÉ CLANDESTINE

avec DANNY GARREL
MICHEL ROUX
et PIERRE L'AMOUR

Jacques HÉLIAN
et son orchestre reviennent

Tambour battant



"LES EBOULEMENTS", une toile de A.-Y. Jackson, prêtée par la Galerie Dominion au Musée des Beaux-Arts pour la rétrospective des oeuvres de ce grand peintre canadien, rétrospective qui a lieu présentement.

À l'affiche

AU SAINT-DENIS

"L'Agonie des Aigles", une grande production en couleurs naturelles, prendra l'affiche dès samedi, au Saint-Denis. Le roman célèbre d'Espérance a inspiré cette nouvelle version cinématographique en Gevacolor. A cet excellent sujet, la couleur ajoute son charme. L'intrigue narre les aventures des anciens soldats de l'Empereur, mis en demi-solde et conspirant sans cesse pour rétablir leur idole, puis son fils, à la tête de la France. La participation de la Garde Républicaine à ce film majestueux, constitue un fort bel apport avec sa cavalerie et sa fanfare. "L'Agonie des Aigles" est une habile réalisation d'un sujet connu, dont la version précédente, avec Constant Rémy, reste encore présente dans bien des mémoires. La couleur de cette nouvelle version est excellente et l'opérateur a profité au mieux des chatoyants uniformes de cette époque, contrastant avec les redingotes noires des demi-soldes. Le film nous fait voir une jolie évocation très spectaculaire, du retour de l'Aiglon, passant en revue les soldats de l'Empereur. Noël Roquevert crée, avec un relief étonnant, son personnage de soldat infirme, fidèle à un grand souvenir. L'autorité de son jeu domine le film. Roger Pigaut est un Montandier séduisant, dont le penchant pour le beau sexe cause la perte. L'ensemble de l'interprétation mérite des éloges.

En programme double: "Le Curé de Saint-Amour", une très amusante comédie, avec Duvallès, Pierre Larquey, Jacques Torrens, Jeanne Fusier-Gir et Yorick Royan. Voici une comédie dans le style vaudeville, mais sans aucune vulgarité. On rit beaucoup et le but recherché est pleinement atteint.



AU PLATEAU — Noël Brunet, éminent violoniste canadien qui créera le Concerto pour violon de Jean Papineau-Couture au Plateau le 3 février prochain lors du concert de musique canadienne organisé par la Ligue des compositeurs canadiens.

Musiciens et artistes de variétés aux prises

Un numéro de danse sans accompagnement musical devient catastrophique. C'est ce que plusieurs artistes de cabarets sont venus dire au tribunal présidé par l'hon. juge Louis Cousineau, en l'occurrence la Cour de pratique de la Cour supérieure, hier, lors de l'instruction de l'injonction réclamée par un groupe d'environ 55 artistes, appartenant à l'AGVA (l'American Guild of Variety Artists), contre la Fédération des musiciens, l'AFM, et son local de Montréal.

Selon Me Roger Ouimet, C.R., l'avocat de la Guilde, tous les artistes de cabarets, même les équilibristes, ne peuvent exécuter leur numéro sans le rythme de la musique. C'est pourquoi Me Ouimet réclame la continuation de la présente injonction durant tout l'instance qui vient de s'engager entre les deux groupes mentionnés plus haut.

Me Myer Gameroff, C.R., qui représente les musiciens, soutient qu'il n'y a pas lieu à injonction en cette affaire. Il n'y a plus de contrat entre les deux groupes, l'entente venant d'expirer. "Nous n'empêchons pas les artistes de variétés de travailler, dit-il, nous leur disons de ne pas intervenir dans nos affaires. Les artistes de variétés peuvent engager des musiciens qui ne font pas partie de la Fédération pour les accompagner."

— "C'est impossible," de répliquer Me Roger Ouimet.

Hier plusieurs témoins sont venus déclarer que les musiciens n'avaient

pas voulu les accompagner et qu'en conséquence ils n'avaient pu donner leur numéro.

L'instruction de la cause se poursuit.

Départ de la reine de la N.-Z. samedi

DUNEDIN, 28. (Reuters f)—Une foule enthousiaste s'est réunie aujourd'hui pour saluer la reine Elisabeth II et le duc d'Edimbourg. Le couple royal partait pour Invercargill et la foule était si dense que l'auto des visiteurs pouvait à peine avancer.

Il a fallu 40 minutes pour franchir les cinq premiers milles du voyage. La distance jusqu'à Invercargill est de 140 milles.

Des gens en maillots de bain et en robes-soleil ont quitté les plages pour se ranger sur le bord de la route à l'extérieur de Dunedin.

Les deux visiteurs se sont arrêtés à Milton et à Balchutha et, là aussi, la foule est venue leur rendre hommage. Il leur reste à peine une journée entière à passer en Nouvelle-Zélande.

La Reine et le duc doivent partir samedi pour l'Australie, à bord du paquebot Gothic, poursuivant ainsi leur visite de six mois à travers le Commonwealth.

Réunion médicale

La Société Médicale de Montréal tiendra, mardi le 2 février, à 8 h. 30 du soir, une séance clinique à l'Hôtel-Dieu (entrée avenue des Pins). Cette assemblée sera



présente
Cette semaine



Louise RIVIÈRE

La charmante et jolie chanteuse

BONNIE DAVID
jolie danseuse

PIERRE BERJOT
harmonica

BOB LANGLOIS
et ses musiciens

EMILE POLISEN
et son trio

DANSE
continue

2 SPECTACLES
PAR SOIR

3 LE SAMEDI



Angle boul. Gouin et
boul. Pie IX

VE. 0047

sous la présidence du Dr René Rolland.

Le programme de cette séance est très élaboré et est de nature à intéresser toutes les spécialités.

Tous les rapporteurs seront simultanément à l'oeuvre et à la disposition des membres de la Société, pour leur fournir les renseignements désirés, quelle que soit l'heure de l'arrivée, de 8 h. 30 à 10 h. 30 p.m.

A 10 h. 30, un goûter sera gracieusement servi par les autorités de l'Hôtel-Dieu.

Tous les membres de la Société Médicale de Montréal sont invités.

Dinner Club Member



"De Bach au Boogie"

PLUS

JOSÉ DUVAL

"La voix la plus entraînante de l'Amérique latine"

et aussi les

NORMANDIE
DANCERS

sous la direction d'Edward Noll
Deux spectacles par soir : à 9 et 12 h.

Réervations :
VICTOR — PL. 7777

Hôtel Sheraton-Mt-Royal



TOUJOURS LES MEILLEURS SPECTACLES DE
COULEUR A MONTREAL

2e SEMAINE

Marty Lynn Artie & Mary Brooks
magiciens danseurs sensationnels

Kanazawa Gloria & Freddy Dunard
acrobate chanteurs fantaisistes

* PAUL BRECKENBRIDGE, M.C.

Tous les dimanches après-midi, magnifique spectacle de variétés ainsi que concours de danse sous la direction de TINA & MONTEZ — JOHNNY RENO et son orchestre — ERNIE KING et son trio

JAMAIS



ILS OBTIENNENT UN SUCCES
FORMIDABLE!

TUNE UP
BOYS



4558 est, Notre-Dame — CL. 4455

Tous les soirs

AL
PLUMMER
contorsioniste

LINDA
ROSA
chanteuse

ERNEST
PLOURDE
danseur

GILLES
MORNEAU
chanteur m.c.

HOWIE
GIGUÈRE
et son orchestre
CHUCK
à l'orgue

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
4155 Abitibi P. P.	18 1/2	18	18
75 Abitibi P. pr.	29 1/2	29 1/2	29 1/2
105 Algoma Steel	41 1/2	41 1/2	41 1/2
527 Algoma Ltd.	48 1/2	48 1/2	48 1/2
25 Alumin pr.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
100 Alg. Can. P. pr.	50 1/2	50 1/2	50 1/2
10 Alg. Can. T. pr.	39	39	39
100 Argus Corp.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
450 Asbestos Corp.	29 1/2	29 1/2	29 1/2
350 Atlas Steels	15 1/2	15 1/2	15 1/2
35 B. Hurst P. A.	42 1/2	42 1/2	42 1/2
200 Bathurst P. B.	20	20	20
1450 Bell Tel. Co.	40	39 1/2	39 1/2
573 Brazilian	7 1/2	7 1/2	7 1/2
1010 B. A. Oil Co.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
10 B. C. El. 4 p.	91 1/2	91 1/2	91 1/2
100 B. C. El. 5 pr.	49	48 1/2	48 1/2
1050 B. C. Forest	18 1/2	18 1/2	18 1/2
275 B. C. Power	36	36	36
22 B. C. Tel. Co.	11	11	11
75 Brock Mills A.	37	37	37
15 Build. Prod.	98	96	96
75 Can. Cement	23	23	23
3 C. Cement pr.	23	23	23
25 Can. Iron Fdr.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
10 Can. Safe 2 S.	101	101	101
55 Can. Steam	93	93	93
1350 Can. Breweries	23	23	23
100 Can. Cannery	30	30	30
75 Can. C. R. Fdr.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
230 Can. Car. pr.	20	19 1/2	19 1/2
660 Can. Celan.	23	22 1/2	22 1/2
200 Can. Celan. pr.	31	31	31
340 Can. Chemical	9	9	9
475 Can. Cottons	15	15	15
895 Can. Petrof. p.	14	13 1/2	13 1/2
1116 Can. Pac. Rly.	24	24	24
325 Can. Vickers	19 1/2	19 1/2	19 1/2
250 Cock. Farm	10	10	10
1530 Cons. M. Smith	23	22 1/2	22 1/2
1075 Cons. Textile	8 1/2	8 1/2	8 1/2
300 Cons. Glass	25 1/2	25 1/2	25 1/2
1770 Dist. Seag.	29 1/2	29 1/2	29 1/2
1811 Dom. Bridge	85	80	84
400 Dom. Pdris.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
800 Dom. Steel C.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
620 Dom. Tar Can.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
953 Dom. Textile	6 1/2	6 1/2	6 1/2
30 Dom. Text. pr.	140 1/2	140 1/2	140 1/2
25 Donohue Bros	16 1/2	16 1/2	16 1/2
1203 Dow Brew	22	21	21 1/2
75 Electrolux Cor.	9 1/2	9 1/2	9 1/2
325 Farn. Play.	20 1/2	20	20 1/2
1205 Foundation	14 1/2	14 1/2	14 1/2
2925 Fraser Co. Ltd.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
9 Fraser Co. pr.	101	101	101
605 Galneau Fwr	101	101	101
300 Gen. 5 p. pr.	110	110	110
50 Gen. Dynamite	37 1/2	37 1/2	37 1/2
50 Gen. Motors	62 1/2	62 1/2	62 1/2
50 Gypsum L. Al.	36	36	36
1 Hamilton Br.	20	20	20
325 H. Smith pr.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
25 H. Smith pr.	45	45	45
350 Hudson B. y.	38 1/2	38 1/2	38 1/2
302 Imperial Oil	30 1/2	30 1/2	30 1/2
2900 Imp. Tobacco	10	9 1/2	9 1/2
1150 Ind. Accept.	35 1/2	35 1/2	35 1/2
415 Ind. Acc. 50 p.	39 1/2	39 1/2	39 1/2
100 Inter. Bronze	5 1/2	5 1/2	5 1/2
25 Int. Bronze pr.	18	18	18
815 Int. Nickel	35	34 1/2	34 1/2
250 Inter. Paper	58	57 1/2	57 1/2
25 Int. Petrol Co.	23	23	23
150 Int. Pipe Line	23	23	23
300 Int. Util. Corp.	29 1/2	29 1/2	29 1/2
250 Int. Util. pr.	32	32	32
50 John Labatt	17 1/2	17 1/2	17 1/2
55 L. of Woods	30	30	30
115 Lang. Bros.	9 1/2	9 1/2	9 1/2
25 Lauren Acc. A.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
485 Lau. Acc. B.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
20 Lindsay Co.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
35 MacMillan B.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
100 Macman pr.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
250 M. Harris Co.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
434 McGill Front.	28 1/2	28 1/2	28 1/2
600 Mitchell Rbt.	50	49 1/2	49 1/2
85 Molson's Br. A	23 1/2	23 1/2	23 1/2
230 Mt. Locom.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
1110 N. I. Steel Car	24	23 1/2	23 1/2
35 Niagara Wire	33	33	33
358 Noranda Mines	61	60 1/2	60 1/2
140 Ogilvie Flour	31	31	31
150 Oil Steel Prod.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
60 Page Hrsy	71	71	71
25 Place Dev.	27 1/2	27 1/2	27 1/2
315 Powell River	27 1/2	27 1/2	27 1/2
200 Power Corp.	35	35	35
990 Price Bros.	34	34	34
25 Price Bros.	92 1/2	92 1/2	92 1/2
125 Prov. Transp.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
275 Quebec Power	22	22	22
75 Royaltie Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2
1035 St. Law Corp	43 1/2	43 1/2	43 1/2
230 Shawinigan	39 1/2	39 1/2	39 1/2
25 Shawin. p. pr.	45	45	45
2 S. Williams pr.	135	135	135
25 Simpsons Ltd	15 1/2	15 1/2	15 1/2
223 Steel Co. of C.	30	30	30
405 Thrift Stores	25 1/2	25 1/2	25 1/2
700 Tr. d. Oil Co.	269	263	269
475 United Steel	12 1/2	12 1/2	12 1/2
560 Walker G. W.	54 1/2	54 1/2	54 1/2
15 Weston Ltd.	35 1/2	35 1/2	35 1/2
500 Wild Ltd.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
175 Zellers Ltd.	21	21	21



M. JOHN McPETRICK a été élu aujourd'hui membre de la Bourse de Montréal. Le nouveau membre fait partie de la maison de courtage McPetrick, Scarlett & Co. et appartient aussi à La Bourse Canadienne, où il est entré en 1934.

Pétroles de Calgary

	Offre	Dem.
Alb. Pac.	20	29
Am. Leduc	20 1/2	27
Am. Can.	5 50	5 75
Bata	0 06 1/2	0 08
B. C. Crown	0 36	0 37
Brit. Pet.	0 06 1/2	0 07
Calnorta	0 23	0 30
Cdn. Admiral	0 49	0 45
Cdn. Anacoda	0 13	0 16
Cdn. Atl.	5 10	5 25
Cdn. Decalta	0 60	0 70
Cent. Leduc	1 90	2 10
Cons. East Crest	0 45	0 55
Dalhousie	0 16	0 19
Del Rio	1 75	1 80
Edvan	0 18	0 20
Emjay	0 04	0 04 1/2
Fed. Pet.	4 30	4 40
Fortune	0 21	0 23
Frechold	0 05 1/2	0 05
Gas. Expl.	0 65	0 75
Grease	0 03 1/2	0 04
H. Regal	0 08 1/2	0 08
H. Crest	0 24	0 27
Highwood	0 13	0 16
Jet	0 19	0 22
Jupiter	1 90	2 00
Kroy	1 75	1 80
Lead. Cal.	0 31	0 34
Liberal Pet.	1 20	1 30
Long Isl.	0 15 1/2	0 16
McL. Segur	0 15	0 15 1/2
Mercury	0 13 1/2	0 14
Merland	0 12 1/2	0 14
Mc Mac	0 19 1/2	0 20
Mill City	0 34	0 39
Minmor	0 24	0 25
Model	0 66	0 70
Nat. Pet.	1 55	1 60
N. B. Dom.	2 10	2 20
New. Cont.	0 15	0 25
New. Davis	0 07	0 07 1/2
N. Ranch	0 15	0 15
New. Richfield	0 15	0 15
New. Superior	2 35	2 50
Nor. Cont.	0 04 1/2	0 05
Northland	0 28	0 30
Okalta	1 90	2 00
Pac. Pet.	0 8 1/2	0 9 1/2
Reality	0 04 1/2	0 04 1/2
Renfrew	0 11 1/2	0 13
Roxana	0 14	0 15
Roy. Can.	0 13	0 15
Royalite	0 12	0 12 1/2
Select	0 41	0 43
Share	0 08	0 09
Sunset	0 27	0 30
Spooner	0 15	0 20
Spr. Coal.	0 07 1/2	0 08
Tr. Emp.	2 40	2 55
Turner	0 30	0 35
T. Field	0 04 1/2	0 06
United	1 20	1 30
Vulcan	0 35	0 40
Warner	0 06 1/2	0 07

très communes \$6.00 à \$8.00. Les bons taureaux s'échangeaient de \$13.00 à \$14.00, quelques-uns \$14.50, communs et moyens \$9.00 à \$13.00.

Lundi, les bons veaux de lait étaient en bonne demande et rapportaient des prix stables tandis que les autres catégories ainsi que les veaux d'herbe se vendaient de 50 cents à \$1.00 moins cher. Mardi, le marché des veaux était considéré \$1.00 moins cher que lundi. Les veaux de lait bons et choix rapportaient de \$26.00 à \$28.00, quelques-uns à \$39.00, communs et moyens \$15.00 à \$26.00. Les veaux d'herbe et les veaux d'un an valaient de \$8.00 à \$13.00, quelques-uns \$13.50.

Les agneaux offerts, la plupart de qualité moyenne, se vendaient en lots mélangés de \$17.00 à \$20.00. Les moutons variaient de \$3.00 à \$13.00.

Les porcs subirent une baisse de \$1.00, se vendant à \$35.00, catégorie A. Les truies rapportaient \$25.00, lundi et \$25.50 mardi.

Bourse Canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
660 Alg. Can. P.	25	25	25
1545 Alg. Ntl. Dev.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
520 Beld. Cort. Ltd.	10	10	10
200 B. C. Pack B.	9	9	9
6775 Brown Co.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
340 Brown Co. pr.	94	93	94
285 C. & D. Sugar	17 1/2	17 1/2	17 1/2
50 Can. Pack A.	37	37	37
25 Can. Pack B.	32 1/2	32 1/2	32 1/2
279 Can. Indust.	35 1/2	35 1/2	35 1/2
1160 Can. Marconi	495	485	490
2 Claude Neon	35 1/2	35 1/2	35 1/2
1011 Cons. Paper	43	42 1/2	43
903 Crown Zeller	37 1/2	37 1/2	37 1/2
25 David Fr. A.	44	44	44
435 Dom. Engin.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
100 Dom. Magnes.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
400 Eastern Steel	6 1/2	6 1/2	6 1/2
100 Fleet Man. A.	130	130	130
765 Ford Motor A.	75	74 1/2	74 1/2
10 Goodyear Tire	104	104	104
2380 Gr. Lakes P.	21	20 1/2	20 1/2
500 Hydro Elect. S.	460	460	460
150 Mexican Light	460	460	460
150 Mexican Lt. p.	5 1/2	5 1/2	5 1/2
1850 M. & O. Paper	29 1/2	29 1/2	29 1/2
90 Moore Corp.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
100 Mount Royal	12 1/2	12 1/2	12 1/2
200 Newfield Light	22 1/2	22 1/2	22 1/2
5 Power Cor. pr.	111	111	111
20 Power Op. pr.	57	57	57
14 Quebec Tel.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
113 Quebec Tel. A.	38	36 1/2	38
25 Russell Ind.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
550 Traders Fin. A.	34 1/2	34 1/2	34 1/2
125 Trans. Count.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
225 Union Gas	35 1/2	35 1/2	35 1/2
900 Unit. Corp. B.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
75 Unit. Corp. pr.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
100 Westel. Prod.	21 1/2	21 1/2	21 1/2

MINES

100 Aconic Mining	320	320	320
500 Amer Mines	28	23 1/2	24
400 Anacon Lead	355	335	345
1000 Arnora Sulph	8 1/2	8 1/2	8 1/2
800 Belville Gold	53	51	53
3800 Bonville Gold	21	21	21
5000 Boreal Rare	258	255	258
5000 Bousard Gold	5 1/2	5 1/2	5 1/2
400 Campbell Chib	295	294	295
3500 Can Collieries	930	825	840
17900 Carnegie	37	35	37
1000 Celta Dev	10 1/2	10 1/2	10 1/2
3300 Cob It Cons	134	130	134
11500 Cons Candego	12	11	11 1/2
1400 Cons Rochette	9 1/2	9 1/2	9 1/2
3000 Cortex Explor	3 1/2	3	3 1/2
300 Cons Howey	275	274	274
2000 Deldona Gold	32	31	32
500 East Sullivan	380	380	380
600 Eastern Met	126	125	125
12000 El Sol Gold	13	12	12
500 Fab Metal	30	30	30
100 Falconbridge	14 1/2	14 1/2	14 1/2
2500 Fenimore Iron	54	52	52
1600 Geco Mines	700	675	700
1000 Giant Yellow	955	955	955
500 Grandline	18	18	18
1500 Head of Lake	31	30 1/2	30 1/2
415 Hollinger Cons	12 1/2	12 1/2	12 1/2
800 Inspiration	210	205	210
5300 Iso Uranium	54	54	54
4000 Kenmayo	6 1/2	6	6
1200 Klondike Keno	13 1/2	13 1/2	13 1/2
100 Kintiki Lead	20	20	20
100 Labrador	835	835	835
2500 Lafayette	19	19	19
1500 Landover Oils	11 1/2	11	11
1000 Lingde de Copp	4 1/2	4 1/2	4 1/2
1000 Louvencourt	13	13	13
3100 Ioradio Ura	119	106	118
75 McIntyre Porc	56	56	56
3000 Minda Scotia	11 1/2	11 1/2	11 1/2
1000 New Fortuna	38	38	38
100 New Larder	160	158	158
75 New Santiago	5	5	5
100 Nocana Mines	16	16	16
100 Orchan Ura	24	22	24
100 Paramase	8 1/2	8 1/2	8 1/2
100 Pato Cons	360	360	360
100 Preston E D	285	285	285
100 Quebec Chib	10	10	10
100 Quebec Labrad	13	13	13
100 Shar Gordon	410	405	405
25 Steel Rock	630	670	670
1000 Sullivan Cons	180	180	180
1000 Tilden Mines	18	16	16
100 Torbitt Silver	140	140	140
100 Trebrer Mines	12	12	12
100 Uddlen Mines	24	24	24
100 United Asbest	360	360	360
100 United Mont	70	69	70
100 Weedon Pyrite	36 1/2	35	35
100 Wendell Min	11 1/2	10 1/2	10 1/2
100 Western Tung	53	53	53
100 Westville	4	3 1/2	4

DÉCÈS

GELINAS—A Montréal, le 26 courant, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Paul Gelinas, époux de Lucienne Guilbault, bien connu dans le commerce de l'automobile.

Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des Salons Lorenzo Lebeau, No 10802 rue Lajeunesse, pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Des nominations ecclésiastiques

La Semaine Religieuse de Montréal nous apprend que Son Em. le cardinal Paul-Émile Léger, archevê-



M. l'abbé P.-P. LACOMBE

que de Montréal, vient de nommer M. l'abbé Conrad Bariteau, curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Liesse, en remplacement de M. l'abbé Lucien Desjardins, décédé.

M. l'abbé Pierre-Paul Lacombe a été nommé curé de Saint-Paul l'Ermite, en remplacement de l'abbé Conrad Bariteau.

Nouveaux avions pour Northeast Airlines

Northeast Airlines vient de doubler le nombre de ses avions "Convair", a annoncé le président, M. George-E. Gardner. Avec l'acquisition de cet équipement additionnel, Northeast sera en position d'offrir un service grandement augmenté sur tout son territoire. En avril 1949, Northeast commença ses opérations avec des Convair et a trouvé ces avions de 300 c.v., à quarante passagers éminemment satisfaisants. Avec leur vitesse et leur portée, Bangor, Maine, n'est plus qu'à deux heures et trente-quatre minutes de New-York. Le premier des nouveaux avions sera livré cette semaine et les trois autres le 1er avril. Cela donnera amplement le temps de voir aux diverses modifications et encore plus de temps pour projeter une

Mots Croisés de la "Patrie"

HORIZONTALEMENT

- 1—Vêtement long, demi-ajusté, que portaient les hommes sous Louis XIV.
- 2—Petite pièce de monnaie — Habit de théâtre, de déguisement.
- 3—Roi légendaire de Troie — Préfixe.
- 4—Abréviation de cinématographie — Ile de l'Atlantique.
- 5—Vétérane retraitée.
- 6—Usages, coutumes — Nom espagnol d'une bohémienne.

Solution du problème d'hier

G	E	N	E	R	A	L	I	T	E	S
U	T	I	L	E	A	S	E	R		
I	T	I	M	O	N	E	R	I	E	
N	O	R	M	E	E	R	E	S	T	
D	O	E	S	T	R	E	T	A		
E	R	G	U	R	E	L	I	T		
R	U	E	R	E	T	S	Q			
E	N	U	E	S	A	U				
S	U	E	R	O	B	I	N	E	T	
S	R	E	R	E	N	E	U			
E	S	T	O	C	R	E	S	T	E	

cédule d'été adéquate. On croit que les quatre nouveaux avions seront en opération de bonne heure au printemps.

M. Gardner a ajouté que "c'est là la façon de Northeast de démontrer sa foi dans la situation économique graduellement améliorée de la Nouvelle-Angleterre, car cet achat représente un placement substantiel de notre compagnie et un qui augmentera nos services aux régions le long de nos routes desservant toute la Nouvelle-Angleterre, Montréal et New-York."

M. J.-B. Jones est élu président de la section technique

M. J.-B. Jones, gérant de la fabrication pour The Ontario Paper Co. Ltd, Thorold, Ontario, a été élu président du conseil exécutif de la section technique de l'Association canadienne des pâtes et papiers, a annoncé aujourd'hui M. R. L. Fraser, président sortant, à la

séance annuelle d'affaires de la section. M. Fraser est gérant de l'usine de Pine-Falls, Man., de la Manitoba Paper Co. Ltd.

Le vice-président est M. W.-S. Cramp, gérant local de St-Lawrence Corporation, de Dolbeau, et les conseillers sont : MM. W.-E. Soles, administrateur et gérant général de l'Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills, Ltd, de Québec; G.-F. Allo, gérant de la Division du carton-boîte, Bathurst Paper & Paper Co. Ltd, de Bathurst, N.-B.; E. Lorne Goodall, président et gérant général de Dryden Paper, de Port-Arthur; H.-E. Mason, gérant de l'usine Howard Smith, de Cornwall; et R. de Montigny, directeur des services techniques pour E. B. Eddy Co., de Hull.

Les membres du conseil exécutif de la section technique sont élus pour trois ans. M. de Montigny et MM. Goodall et Mason viennent de l'être et seront donc membres pendant les trois prochaines années. M. R.L. Fraser, président pendant 1953 et gérant de l'usine Manitoba Paper Company Limited, Pine Falls, Manitoba, M. W. Gallay, directeur des

taux, sortit de la sacristie avec l'enfant de choeur, et fit un salut un peu surpris dans la direction de l'abbé Bretagne, resté agenouillé à son banc.

Celui-ci demeura seul, se leva, contourna la nef en s'agenouillant devant toutes les stations du chemin de la croix, et s'attarda devant la grille qu'il inspecta d'un regard aigu.

Le bruit d'un trousseau de clés lui fit dresser l'oreille. Une soeur converse attendait qu'il ait fini ses prières pour fermer la chapelle.

Il s'inclina devant elle et lui demanda les heures des offices publics, désirant, disait-il, n'en manquer aucun. La religieuse le renseigna respectueusement et il s'en alla de sa démarche cassée.

On le vit les jours suivants, très fidèle aux exercices de la chapelle.

Le reste du temps, il ne s'éloignait pas du couvent, lisant son bréviaire, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre des murailles.

Chez lui, il gardait la fenêtre ouverte et y travaillait à quelque ouvrage, face à la grande porte du Carmel, laquelle restait presque constamment fermée.

Tous les matins seulement, il s'y produisait quelque mouvement. Les converses, celles qui sont do-



M. DONAT VAILLANCOURT, de Montréal, présidera les diverses manifestations du 17e congrès provincial des entrepreneurs en plomberie-chauffage de l'Association des-marchands détaillants du Canada ainsi que le banquet et le bal qui seront tenus en l'hôtel Windsor, le samedi, 13 février prochain.

recherches à la E.B. Eddy Company, Hull, Québec, et M. J.R.W. Gieve, surintendant à la Brown Corporation, La Tuque, Québec, se retirent du conseil après un mandat de trois ans. MM. Jones, Soles, Allo et Cramp siégeaient aussi au conseil de 1953. Le mandat des deux premiers expire cette année. Celui de MM. Cramp et Allo n'expire qu'à la fin de 1955.

Avis de requête de divorce

Avis est par la présente donné que **MADELEINE ROY**, des cité et district de Montréal, dans la province de Québec, épouse de **MAURICE JULIEN**, desdits cité et district de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada à sa session présente, prochaine ou suivante, pour demander la passation d'un bill de divorce d'avec son époux, ledit **MAURICE JULIEN**, sous le chef d'adultère.

SIGNE à Ottawa, province d'Ontario, ce 4e jour de janvier 1954 A.D. **HYMAN SOLOWAY**, Avocat de la requérante, 46 rue Elgin, Ottawa, Ontario.

Avis de requête pour divorce

AVIS est par les présentes donné que **MARGARET PEARL McNAMARA**, de la cité et district de Montréal, comté de Hochelaga, Province de Québec, ménagère, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, **JAMES HUGH ROWLATT**, ingénieur, de la cité et district de Montréal, comté de Hochelaga, Province de Québec, résidant à la cité de Hull, Province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.

DAVID M. LACK, 660 rue Ste-Catherine Ouest, Suite 616, Montréal, Québec, Procureur de la requérante.

mestiques et ne sont pas en clôture, sortaient et rentraient avec de grands paniers à provisions.

Un vieux jardinier et son aide passaient en disant bonjour à la tourière et s'en allaient bêcher tout le jour et planter les vastes jardins de l'enclos; on les revoyait sortir le soir.

Dans l'après-midi, très rarement, des femmes tiraient la poignée de la cloche. La tourière parlementait à travers le judas et leur ouvrait. Ces visiteuses, parentes des reclus, étaient autorisées à s'approcher d'elles, sans les voir, derrière la grille du parloir. Mais ces autorisations étaient en nombre très limité.

Deux jours de suite, Mme de Chanaac se présenta pour voir sa fille. On la reçut le premier jour; mais le second, on lui fit comprendre que, bien que Germaine eût encore un pied dans le monde, il convenait de ne pas troubler sa préparation à la retraite par des visites quotidiennes ayant le souvenir de tout ce qu'elle avait quitté. La mère se résigna et n'insista pas.

Néanmoins, elle venait fréquemment en voiture aux heures où la chapelle du public était ouverte, pour y prier. C'était encore se rapprocher de Germaine.

A neuf heures du soir, au plus

La Patrie

Abonnements classés comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous : centimes par mot minimum 12 sous.

Semi-dispositif sur semaine 3c à 10c; le dimanche 20c à 10c et samedi et dimanche 20c à 10c.

Les avis de naissance décès mariage, funéraires messe de requiem services anniversaire cartes de remerciement et avis de Memorial charges au tout uniforme sur semaine 75c; à dimanche 1.00.

MEDECINS

A. BRISEBOIS M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris Maladies du coeur, estomac, foie, reins, vessie, urinaires, impuissance, stérilité, diabète, maladies vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816 rue Sherbrooke est, près St-Hubert. CH 3252.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demander prospectus gratuits. Adresse: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

DIVERS

ALTERATIONS, couture, panaiion, habit, paletot, refaites pour enfants. BE, 7309, 129 rue Mont-Royal Est, Montréal.

PROPRIETE A VENDRE

PROFIT NET 25%

Avez-vous quinze à vingt mille dollars en banque à 2%. Achetez une maison appartement neuve et moderne. Cause maladie. Propriétaire, CH, 1222.

AGENTS DEMANDES

AVEZ-VOUS des aptitudes pour la vente? \$18 vous procurer un équipement qui vous permet de réaliser de \$30 à \$75 par semaine en vendant des 225 produits Jito connus, aimés du public, comprenant: articles de toilette, médicaments, culinaires et domestiques. Argent remis si vous ne réussissez pas. Jito, 5130 St-Hubert, Montréal.

Avis est par les présentes donné que **ARTHUR JOHNSTON**, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de sa présente ou prochaine session pour obtenir un divorce de son épouse **YVONNE DUPRAS**, résidant et domiciliée à Montréal, Québec, pour adultère et désertion.

Daté à Montréal, ce 19e jour de janvier 1954.

PAUL MASSE,

Procureur du requérant, 152 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL par M. Roland Nodou, no 8222 rue Hochelaga, pour permission d'établir un poste d'essence; aménagement et vendre de l'essence dans trois (3) réservoirs: (1 x 4000 & 2 x 2000 gallons), sur les lots de subdivision nos. 408, 409, 410, 411, 412, 413, du lot no 396, de la division cadastrale de la Paroisse de la Longue-Pointe, quartier-Mercier, angle nord-est des rues Hochelaga et Saint-Emile.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sousigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, **CHARLES-EDOUARD LONGPRE**, Montréal, le 26 janvier 1954.

Feuilleton de la "Patrie"

BARBE-BLEUE

par

Maxime LA TOUR

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

66

suite

Derrière cette grille était la chapelle des recluses, perpendiculaire à l'autre et plus grande, dont la sortie était sur le cloître. Cette chapelle-là, aucun oeil profane, pas même celui de l'officiant à l'autel, n'y pouvait rien voir de précis, car la grille n'en était pas la seule défense. Derrière les croisillons de fer se dressait une double épaisseur de voiles noirs, opaques comme un mur.

A certains moments du saint-sacrifice, l'un des voiles était tiré pour que les nonnes, à travers la transparence de l'autre, pussent suivre ce qui se passait à l'autel.

Peut-être, à ces moments-là, était-il possible de la chapelle du

public, de les entrevoir comme des fantômes vagues et immobiles, mais c'était tout. La plupart du temps, leurs chants et leurs psalmodes décalaient seuls leur présence. A la communion, il s'ouvrait dans la grille un petit guichet, grand comme la main, par où le prêtre leur passait l'hostie, et c'est par le même petit guichet ou un autre semblable, qu'il devait, à certains jours, recevoir leur confession. Car la clôture était inviolable, même pour l'aumônier.

Après l'office, les quelques dévotes s'en allaient.

Un petit bruit derrière la grille indiqua que la communauté se retirait également. L'officiant, dépouillé de ses ornements sacerdo-

tard, l'abbé Bretagne fermait sa fenêtre et tirait ses volets.

La rue était alors tout à fait déserte et toute la ville d'Iasy s'endormait, sauf les industriels qui travaillaient de nuit, l'aérodrome d'où partent les courriers transatlantiques, les tramways qui roulent jusqu'à minuit, etc.

Chose singulière, la porte de l'abbé Bretagne s'ouvrait alors avec précaution, et il en sortait un homme dans la force de l'âge, droit et robuste, ce qui eût bien étonné les voisins si, par hasard, ils avaient pu le voir.

Cet homme s'éloignait, longeait les murs du couvent. Ces murs, nous l'avons dit, étaient très hauts et sans aucune ouverture. Deux côtés donnaient sur des rues aux maisons serrées et habitées. Il n'y avait plus d'espaces libres sur les deux côtés du quadrilatère. Les maisons s'écartaient, s'épaulaient, s'entouraient de jardins. Tout un côté donnait sur la zone militaire vaste et vague.

L'homme semblait étudier minutieusement le détail de tout cela avec plus de temps et d'aise que l'abbé Bretagne ne le pouvait faire le jour.

Il écoutait le silence intérieur du couvent, les cloches sonnant les heures.

(à suivre)

RIONS UN PEU



— Il faut lui reconnaître du courage... il s'essaye encore avant que la peur s'empare de lui.

TRAVERS AMUSANTS



TARZAN

Un homme-insecte

APPARITION



Tarzan s'enfonce dans le tunnel. Soudain, il aperçoit une ombre.



Au même moment, il marche sur un caillou.



JOSEPHINE



— Je sais que mes mains ne sont pas très propres, mais aussi, je n'ai pas très faim.

RIPPE KIRIBI

La surprise de Charles

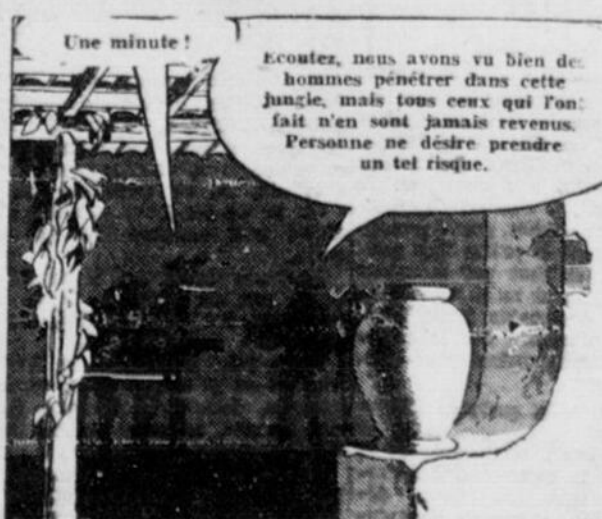
Réception



HOPALONG CASSIDY

On demande du secours

UNE MINUTE !



PHILOMÈNE

La petite obéissante

RUSE



JEANNINE ET PATAUD

Une seule chose

ATTENTE



LE FANTÔME

Aucune réponse

ADIEU



ROBERT L'INTREPIDE

Une affaire inexplicable

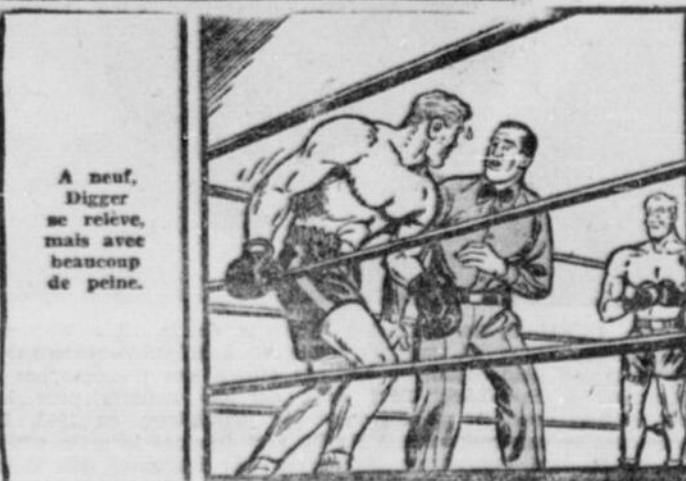
Mystère



JOS BRAS-DE-FER

Digger retrouve ses forces

ATTAQUE



Les libéraux font le choix de Me Y. Leduc

Me Yves Leduc, avocat, sera le candidat du parti libéral à la prochaine élection complémentaire qui aura lieu le 22 mars, pour choisir un remplaçant à l'hon. Paul-Emile Côté, récemment nommé juge de la Cour Supérieure et ancien député aux Communes du comté de Verdun-LaSalle.

La nomination de Me Leduc comme candidat du parti libéral a été annoncée par M. Eugène Le-



Me Y. LEDUC

françois, organisateur en chef du parti pour la région de Montréal. Il n'y aura donc pas de convention de parti dans ce comté.

Une autre nomination a été annoncée hier et c'est celle de M. George O'Reilly, échevin de Verdun, qui a tenté de se faire choisir par le parti et qui a déclaré, après que le choix en faveur de Me Leduc eut été fait, qu'il se porterait candidat comme libéral indépendant. M. O'Reilly a accepté la candidature comme indépendant lors d'un ralliement qui eut lieu mardi soir.

MM. C.-H. Desrosiers, Archie Wilcox, Wilfred Page et Armand Dupuis, échevins de Verdun, ont assisté au caucus libéral. M. Desrosiers a dit qu'il avait refusé la candidature. M. Lefrançois a aussi rencontré deux autres candidats possibles: MM. Alcide Blais et l'échevin Gérard Cool. Ces derniers n'ont pas dit s'ils se présenteront comme indépendants.

Aucune nouvelle n'est sortie du quartier général des conservateurs. Quant au parti CCF, il a annoncé qu'une convention aurait lieu mardi prochain pour trouver un candidat CCF.

2e protestation en 5 jours de la G.-B. auprès de l'Espagne

MADRID, 28. (Reuters) — La Grande-Bretagne a protesté auprès de l'Espagne pour la deuxième fois en cinq jours hier contre les dommages causés aux biens britanniques par les manifestations auxquelles se livrent les étudiants qui s'en prennent à la visite que doit faire la reine Elisabeth à Gibraltar en mai prochain.

La protestation remise par l'ambassade britannique au ministère espagnol des Affaires étrangères fait part des dommages causés aux immeubles de la Banque de Londres et de l'Amérique du Sud ainsi qu'au consulat général britannique à Barcelone et aux vice-consulats à Huelva et à Malaga.

L'Espagne n'a pas encore répondu à la première protestation britannique remise vendredi dernier. Les étudiants ont continué de manifester hier à Madrid et à La Corogne.

Le ralliement plutôt calme de milliers d'étudiants à La Corogne a mérité les hommages du gouverneur civil de cet endroit qui a également souligné le "patriotisme" de ces étudiants au sujet de la question de Gibraltar.

(Depuis longtemps l'Espagne réclame Gibraltar, forteresse stratégique qui domine l'entrée ouest de la Méditerranée, passée aux mains des Britanniques en 1713. L'Espagne a déjà eu cette redoutable forteresse pendant 200 ans).

A Madrid, la police s'est de nouveau servie de bâtons pour briser

un défilé menaçant qui se dirigeait vers le ministère de l'Information. Les étudiants s'en sont pris à la police mardi et hier, parce qu'elle a dû se servir de bâtons et de sabres pour mater des manifestations lundi contre la visite de la reine à Gibraltar et un étudiant a été tué.

Quelque 1.000 étudiants se sont réunis tôt hier aux abords de l'université pour protester contre la façon employée par les journaux et postes radiophoniques espagnols de mettre leurs manifestations en lumière au cours des derniers jours.

La police a attaqué les étudiants alors qu'ils ont tenté de paralyser la circulation et les a chassés des abords de l'université.

Des agents à cheval montent la garde auprès du quartier-général de la police madrilène afin d'empêcher toute manifestation du genre de celle de mardi quand les étudiants s'en sont pris à cet immeuble.

La hausse des prix du café

OTTAWA, 28. (PCF) — Un spécialiste en aliments du gouvernement a exprimé l'opinion que la hausse des prix du café est causée par une baisse sensible de la production et non pas par une "manipulation du marché."

Il faisait allusion à une dépêche de Washington rapportant que le président Eisenhower a dit que la Commission fédérale du commerce des Etats-Unis se livrera à une enquête minutieuse dans cette hausse des prix.

"Il ne semble pas y avoir de manœuvre douteuse dans cette hausse," a dit un haut fonctionnaire du ministère du Commerce. "Il semble que la cause est bien le fléchissement de la production au Brésil."

Pendant ce temps, les importateurs torontois prédisent que le prix du café augmentera de 34 cents la livre, soit à \$1.33 au cours des prochains mois. D'autre part les importateurs d'Ottawa ne sont pas d'avis que la hausse sera aussi sensible mais que les prix se hisseront de deux ou trois cents.

Le Canada importe environ 100.000.000 de livres de café annuellement.

Les importations du Brésil, plus imposant producteur au monde, en 1952 se chiffrent par 42.000.000 de livres. La Colombie, qui occupe la deuxième place, expédie 30.000.000 de livres. Le coût des importations en 1952 a atteint la somme de \$50.800.000.

Normalement le Brésil dispose chaque année de 16.000.000 de sacs de café pour expédition. Chaque sac pèse environ 132 livres. Cependant, le gel a causé des dégâts sensibles et les approvisionnements disponibles n'atteindraient que 14.000.000 de sacs.

Des rapports parvenus ici mandent que les dégâts causés par le gel aux jeunes cafés du Brésil sont importants. Cet état de choses peut fort bien réduire la production brésilienne pour plusieurs années, limitant ainsi sensiblement les approvisionnements mondiaux.

Comme il en est pour les autres denrées, les prix du café sont généralement fixés par l'offre et la demande mondiale, a dit le haut fonctionnaire ici. Cependant, précisément parce que les Etats-Unis sont les plus importants importateurs au monde, ils fixent les prix mondiaux d'importation. Les prix au Canada sont généralement au niveau de ceux qui prévalent aux Etats-Unis.

Exposition de chinchillas

Samedi prochain aura lieu, à Montréal, l'une des plus importantes expositions de chinchillas jamais tenue dans la province de Québec. L'événement se déroulera sous les auspices de la section de l'ouest du Québec de la National Chinchilla Breeders of Canada.

L'exposition aura lieu au Jardin botanique de Montréal; elle commencera à 10 h. a.m., pour se terminer à 4 h. p.m.

Les juges seront MM. Ken Whyte et Gene Richard, inspecteur de l'Association des éleveurs de chinchillas. Des trophées et d'autres récompenses iront aux meilleurs sujets.

Nouvelles de baseball

LOS ANGELES — Les Cardinals de St-Louis ont déboursé la somme de \$100.000 et ont cédé quatre joueurs au club San Diego pour le joueur de couleur Tom Alston, des Padres de San Diego. Alston, un premier-but, devient ainsi le premier noir à faire partie de l'organisation du St-Louis.

Les Cardinals ont envoyé Dick Sisler et Eddie Erazo au San-Diego et cette dernière équipe obtiendra deux autres joueurs avant le début de la prochaine saison. Alston a conservé une moyenne de .297 au bâton avec San-Diego la saison dernière. Il a fait compter 101 points et il a frappé 23 coups de circuit.

MILWAUKEE. — Le jeune lanceur gaucher Chet Nichols sera licencié de l'armée américaine le 10 février prochain et il a averti le gérant général des Braves de Milwaukee qu'il sera prêt pour la prochaine période d'entraînement. Nichols avait fait sensation avec les Braves en 1951.

PHILADELPHIE. — Les lanceurs Murry Dickson et Tom Casagrande ont signé leurs contrats avec les Phillies de Philadelphie hier. Dickson a remporté 10 victoires contre 19 défaites la saison dernière avec les Pirates de Pittsburgh. Casagrande a eu un record de 16-7 avec le Schenectady.

BOSTON. — Le gérant-général Joe Cronin des Red Sox de Boston s'est plaint hier de la loi qui raccourcit parfois les joutes du dimanche à cause du couvre-feu.

Selon la loi dans cet état, les parties doivent prendre fin à 6 h. 30 de l'après-midi ce qui empêche parfois une partie de se terminer à l'avantage de l'un ou l'autre club.

"Quand nous annonçons une partie de neuf manches, je crois qu'elle devrait être terminée."

Cronin a présenté ce cas à l'attention des législateurs dans l'espoir qu'elle sera amendée.

NEW-YORK, 28. — George Trautman, président de l'Association nationale des ligues mineures, demandera de nouveau aux ligues majeures de cesser de saturer le territoire des mineures avec la télévision et la diffusion des joutes des majeures.

Trautman fera sa demande lors d'une importante réunion samedi. A Columbus, Trautman a déclaré qu'il s'opposerait catégoriquement à la télévision et diffusion des joutes des majeures dans le territoire des mineures, surtout quand des joutes sont présentées.

NEW-YORK, (PA). — Casey Stengel, le gérant des Yankees, commence à craindre que son meilleur trio de lanceurs ne soit trop vieux.

"J'ai bien dit à l'automne que nous gagnerions encore, mais actuellement, j'en suis moins sûr", a-t-il dit. "Un club qui gagne trop souvent devient négligent. Tout dépend des dispositions d'esprit et des améliorations des autres clubs. Toutes les autres équipes sont renforcées".

PHILADELPHIE. — Les Phillies de Philadelphie, qui auront des ennuis si leur jeune arrêt-court Ted Kazanski reçoit son appel militaire, font présentement des démarches afin de faire l'acquisition de Solly Hemus des Cardinals de St-Louis.

Les Phillies auraient offert quatre joueurs, dont les lanceurs Jim Konstanty et Bob Greenwood, aux Cardinals pour Hemus, un arrêt-court. Les Cardinals aligneront le jeune Alex Grammas à l'arrêt-court la saison prochaine... et ils songeraient à échanger Hemus. Le club d'Eddie Stanky n'a toutefois pas encore accepté l'offre des Phillies.

CINCINNATI. — Ted Kluszewski a signé son contrat avec les Reds de Cincinnati pour la prochaine saison dans la ligue Nationale. Il sera le joueur le mieux payé de toute l'histoire de l'équipe. Kluszewski, un premier-but, a cogné quarante coups de circuit la saison dernière.

Kluszewski a ainsi établi un record pour le club Cincinnati. "Mais j'espère bien abaisser ce record la saison prochaine. Mais je ne tenterai pas comme je l'ai fait de toujours cogner des circuits", de dire Ted.

CHICAGO, (PAQ) — Les Cubs de Chicago ont annoncé hier une perte d'environ un demi-million de

dollars dans leurs opérations financières pour 1953. La perte nette est de \$410.690.

A lui seul, le club Springfield de la ligue Internationale, a occasionné une perte de \$302.277. Quant à Los Angeles, on y a enregistré un surplus de \$96.583.

L'assistance aux joutes des Cubs est tombée à 763.658, la plus faible



Casey STENGEL

en 9 ans, et inférieure de 261.168 à celle de 1952 alors que le club avait déclaré un profit de \$172.000.

CONVOCAION

NEW-YORK, (PA) — Le commissaire du baseball, M. Ford Frick, a convoqué une réunion conjointe des deux ligues majeures pour samedi matin, à la demande de George Trautman, président de l'Association nationale de baseball. M. Trautman veut discuter de la question vitale de la radiodiffusion et de la télévision des joutes avec les magnats du baseball majeur.

LOS-ANGELES. — Leroy "Satchel" Paige, le vétéran lanceur noir, recevra une offre des Angles de Los-Angeles de la ligue de la Côte du Pacifique. De ses amis ont affirmé qu'il accepterait l'offre.

Paige a obtenu son congé des Orioles de Baltimore, de la ligue Américaine mardi. Le président des Angles, Don Stewart, a annoncé par la suite qu'il était définitivement intéressé à s'assurer ses services.

"Satchel est encore un excellent lanceur et je suis assuré qu'il serait une grande attraction dans la ligue de la Côte du Pacifique", de dire Stewart.

NEW-YORK. — Les Yankees ont révélé, aujourd'hui, que leur

deuxième-but, Billy Martin, le héros de la dernière série mondiale, a retourné son contrat non signé. Les Yankees n'ont pas indiqué cependant s'ils espéraient en venir prochainement à une entente avec l'agressif joueur.

CLEVELAND. — Les lanceurs Bill Upton et Ray Narleski et l'arrêt-court Tom Kaczowski ont accepté les offres des Indiens de Cleveland pour la prochaine saison.

CHICAGO, (PA) Le voltigeur Sam Mele a retourné son contrat signé aux White Sox de Chicago. Il a frappé pour une moyenne de .274 au cours des quatre dernières saisons. C'est le 28e joueur du club à accepter les termes du club.

Le club Eureka au Mont-Tremblant

Dimanche prochain, le toujours populaire club de ski Eureka qui en est à sa quatrième saison d'activités visitera le merveilleux centre de ski du Mont-Tremblant pour faire suite à sa cédule régulière d'excursion de ski.

Comme par le passé la direction du Club est heureuse de mettre à la disposition de tous ses membres un instructeur qualifié et des plus dévoués en la personne de M. Claude Robert.

Tous les membres et leurs amis qui désirent prendre part à cette excursion sont tous les bienvenus. Le premier départ se fera angle des rues Foucher et Crémazie à l'heure habituelle soit 8.30 A.M. Pour plus amples informations s'adresser auprès des directeurs du Club: M. Roger Roy DU8-4676, M. Pierre Chalfour DU9-5861 et M. Marcel Morel DU8-3319.

Incendie de \$250.000 à Belleville

BELLEVILLE, Ont., 28. (P.C.I.) — Le chef des pompiers Gerald Vance estime entre \$200.000 et \$250.000 les dégâts causés par un incendie qui, au plus fort de la tempête de neige de mercredi soir, a détruit un édifice du secteur commercial, abritant ici deux magasins et douze logis.

Quelque 20 personnes, y compris plusieurs enfants, ont dû s'enfuir de l'immeuble à l'heure du souper et y ont perdu tous leurs biens. Personne cependant n'a été blessé.

Les pompiers attribuent la cause de l'incendie à l'explosion d'un poêle à l'huile dans un des magasins. Les flammes se sont rapidement propagées et les habitants des logis ont pu se sauver en apercevant la fumée. Les dommages par la fumée aux immeubles avoisinants sont considérables.

Les pompiers de Trenton sont venus prêter main-forte à leurs confrères de Belleville. Ils ont dû passer par des routes couvertes de sept pouces de neige fraîchement tombée. Le toit de l'édifice s'est effondré et a interrompu le courant électrique du secteur.



CARL FURILLO, le champion frappeur de la ligue Nationale (à droite), donne ici quelques "conseils" à ROCKY MARCIANO, le champion poids-lourd, au banquet annuel des photographes de journaux à New-York. Tous deux ont été honorés pour leur coopération avec les photographes et journalistes en 1953. Les amateurs se souviendront que Furillo s'est fracturé la main gauche au cours d'un combat de boxe avec Léo Durocher des Giants l'été dernier.

Moore envoie Maxim 2 fois au plancher et reste champion

MIAMI — (Paf) — Le champion mondial des mi-lourds Archie Moore a envoyé Joey Maxim au plancher à deux reprises hier soir pour remporter sa troisième victoire — et sa plus décisive — aux dépens de Maxim dans une rencontre de 15 rondes disputée au Stadium de Miami. Moore a ainsi conservé le championnat qu'il a remporté aux mains de Maxim.

Le champion de 37 ans qui, par un caprice des parieurs, n'était plus le favori à son entrée dans l'arène — Maxim était favori à 6 contre 5 — a terrassé l'Italien de Cleveland à deux reprises, pour six secondes dans la huitième ronde et pour sept secondes dans la onzième.

Pour le nègre de St-Louis, c'était sa plus décisive victoire contre Maxim, un faible mais très combatif boxeur. Moore lui avait administré une terrible raclée lorsqu'il lui avait enlevé le championnat mi-lourd à St-Louis en décembre 1952 mais il n'avait jamais réussi à l'envoyer au plancher. Moore ne l'avait remporté que par une faible marge lorsqu'il a de nouveau rencontré Maxim à Ogden, Utah, en juin 1953.

Les votes des trois officiels ont été unanimes et n'ont nullement

donner. Une volée de droites et de gauches à la tête de l'aspirant l'ont envoyé au matelas pour sept secondes. Moore a ébranlé Maxim à plusieurs reprises par la suite mais il n'a pu l'envoyer au plancher.

La Presse Associée n'a donné que deux rondes à Maxim; soit la cinquième et la douzième. La troisième a été jugée nulle. La cinquième ronde a été accordée à Maxim par l'arbitre, pour punir Moore d'avoir frappé trop bas. Quatre fois au cours de la rencontre, l'arbitre a dû avertir Moore de tenir ses coups un peu plus haut.

Festival sportif du Catholic High demain au Forum

A la suite d'une demande de l'association des anciens élèves du Catholic High School, on a fait les arrangements nécessaires pour permettre aux anciens de cette institution de se revoir et de refaire connaissance lors du grand festival annuel du C.H.S. qui aura lieu au Forum vendredi soir, 29 janvier.

Des groupes spéciaux de sièges ont été retenus et les anciens peuvent s'en procurer à l'école ou en téléphonant MA. 2173 le jour, ou MA. 1879 le soir. Ainsi sera renouvelée une coutume qui existait avant la guerre, mais qui avait été interrompue durant les hostilités alors que les gradués participaient en grand nombre à l'effort de guerre.

On s'attend à ce que le calibre de hockey et des courses en patins soit meilleur que d'habitude cette année, à cause du fait que la température a permis aux jeunes de s'adonner aux sports sur glace beaucoup plus que ces dernières saisons.

L'attraction principale de la soirée sera la joute annuelle entre le Mont-Saint-Louis et le Catholic High. Buddy O'Connor, ancienne vedette des Canadiens et des Rangers, sera un des officiels pour cette partie, de même que pour la finale du tournoi bantam.

Du patinage de fantasia, des numéros de comédie et de vaudeville ajouteront à la diversité du programme pour intéresser les jeunes et les moins jeunes.

Harper annule avec Durelle mais conserve son championnat

CALGARY — (PCf) — Doug Harper de Calgary a livré un combat nul de 12 rondes à Yvon Durelle, de Baie Sainte-Anne, N.-B., hier soir, pour conserver le championnat mi-lourd canadien. Harper pesait 171½ et Durelle 171.

Durelle, qui perdit le titre contre Harper en novembre, se rallia courageusement après avoir été envoyé trois fois au plancher à la deuxième ronde. Il fit si bien qu'il menait l'attaque à la fin. Le juge Tom Kenny a voté 6 rondes à Harper, quatre à Durelle et deux nulles; Bob Robinson 4-5-3 tandis que Bob Selkirk vota 4-4-4.

Le combat fut dur durant les douze rondes et marqué de plusieurs coups illégaux de la part des deux boxeurs.

Harper vint près de mettre Durelle hors de combat à la 2ème ronde. Cet engagement venait à peine de commencer quand il terrassa Durelle avec une terrible droite suivie d'une fusillade des deux mains. Quelques secondes plus tard, Durelle retourna au plancher pour trois secondes, puis enfin une autre fois pour un compte de neuf. Il battit en retraite et s'accrocha à Harper durant le reste de la ronde.

Enseignement du ski en français

L'enseignement du ski en français, une initiative de l'Association des Clubs de Ski de Montréal est maintenant un fait accompli. Pour la 2e saison consécutive l'A.C.S.M. a réuni 28 élèves moniteurs qui se sont inscrits pour une semaine entière de cours spéciaux sous la direction de Raymond Lantôt, moniteur en chef de l'A.C.S.M. et de la Palestre Nationale ainsi que Paul Lalonde de St-Sauveur, tous deux membres qualifiés de l'Alliance Canadienne des Moniteurs professionnels.

Ces élèves moniteurs, membres des clubs de l'A.C.S.M., ont consacré une semaine de vacances à l'étude du ski, l'enseignement, la pratique et la démonstration, pour être en mesure d'enseigner à leur tour. Les skieurs pourront maintenant profiter de l'expérience de ces moniteurs amateurs qui s'engagent, bénévolement, et pour l'avancement du ski à donner des cours gratuits aux intéressés.

La technique approfondie et enseignée par ces moniteurs est essentiellement celle de l'Alliance et s'accorde avec nos conditions canadiennes.

Onze candidats de l'école de l'A.C.S.M. 1954 ont obtenu la reconnaissance de la Canadian Amateur Ski Association comme moniteurs amateurs. Tous les moniteurs ont reçu un médaillon d'assistance aux cours spéciaux et tous peuvent donner des leçons.

Pour tous renseignements concernant l'Association des Clubs de Ski de Montréal, adresser vos lettres à 4119 St-Hubert, Montréal.

Walls vs Beshore

Earl Walls, d'Edmonton, champion poids lourd du Canada, qui a été vaincu par Tommy Harrison, à Toronto, mardi dernier, rencontrera Freddie Beshore, de Los Angeles, à Edmonton, le 5 février prochain, a annoncé le promoteur Jack Berry, d'Edmonton.

Harper annule avec Durelle mais conserve son championnat

CALGARY — (PCf) — Doug Harper de Calgary a livré un combat nul de 12 rondes à Yvon Durelle, de Baie Sainte-Anne, N.-B., hier soir, pour conserver le championnat mi-lourd canadien. Harper pesait 171½ et Durelle 171.

Durelle, qui perdit le titre contre Harper en novembre, se rallia courageusement après avoir été envoyé trois fois au plancher à la deuxième ronde. Il fit si bien qu'il menait l'attaque à la fin. Le juge Tom Kenny a voté 6 rondes à Harper, quatre à Durelle et deux nulles; Bob Robinson 4-5-3 tandis que Bob Selkirk vota 4-4-4.

Le combat fut dur durant les douze rondes et marqué de plusieurs coups illégaux de la part des deux boxeurs.

Harper vint près de mettre Durelle hors de combat à la 2ème ronde. Cet engagement venait à peine de commencer quand il terrassa Durelle avec une terrible droite suivie d'une fusillade des deux mains. Quelques secondes plus tard, Durelle retourna au plancher pour trois secondes, puis enfin une autre fois pour un compte de neuf. Il battit en retraite et s'accrocha à Harper durant le reste de la ronde.

Archie Moore veut rencontrer Marciano

MIAMI, Floride, (P.A.) — Le champion mi-lourd Archie Moore, ayant disposé de Joey Maxim, réclame maintenant un combat pour le titre des poids-lourds contre Rocky Marciano. Moore aura cependant probablement plus de difficulté à obtenir un tel match qu'il en obtint pendant des années avant de pouvoir rencontrer le champion mi-lourd.

On croit que Moore rencontrera maintenant Harold Johnson ou qu'il fera une autre tournée d'exhibition en Amérique du Sud.

Les adversaires de Marciano cette année seront Dan Bucceroni en mars et Ezzard Charles en juin ou septembre. Selon les observateurs, le gérant Al Weill de Marciano ne veut pas prendre une chance contre Moore.

Harrison aimerait obtenir un combat de championnat

TORONTO — Tommy Harrison, de Los Angeles, est retourné à New-York, hier, à la suite de sa victoire par décision unanime sur le Canadien Earl Walls, mardi, Harrison a l'intention de lancer un défi au champion poids-lourd Rocky Marciano, mais il a ajouté qu'il accepterait d'accorder un match revanche à Walls.

Tournoi provincial de petites quilles

QUEBEC, (D.N.C.) — M. Fernand Turgeon, de Québec, vient d'être choisi comme 6e président du 14e Tournoi Provincial et de l'Est du Canada, de Petites Quilles, Enrg. Ce grand tournoi sera disputé à Québec, au Centre Durocher, du 25 avril au 30 mai 1954. Les activités auront lieu sous les auspices de la Buanderie Lévis Ltée.

Les autres officiers de cette classique annuelle sont: Alphonse Bourdeau, de Montréal, 1er vice-président; Roland Bourget, de Lévis, 2e vice-président; P. Warren, 3e vice-président et Chs-Eug. Hébert, de Rivière-du-Loup, 4e vice-président; Paul-Emile Bélanger, de Québec, agit comme secrétaire-trésorier et publiciste. Les autres directeurs sont: Philippe Brisson, de Montréal, organisateur pour la métropole; J.-P. Cantin, de Montréal; Alf Radmore, de Montréal; Roland Montambault, des Trois-Rivières; Paul-Emile Lapointe, de Giffard; René Bédard, Gérard Bélanger, Marcel Pouliot, Gérard Angers, Adrien Demers, Raymond Comeau, Raoul St-Michel, organisateur pour Québec et en charge des allées.

Les directeurs de ce grand et populaire tournoi de petites quilles de la province vont se réunir de nouveau, le 6 février prochain, après un grand souper qui sera donné en leur faveur au Baril d'Huitres, à Québec. On croit que MM. Bennett et Jones, de la Cie Brunswick, assisteront à ce souper.

Rose défait Vic Seixas

SYDNEY, Australie (PA) — Vic Seixas, le champion de Wimbledon, a été battu aujourd'hui par Merwyn Rose en quart-de-finale du tournoi de tennis pour le championnat d'Australie. Rose l'a emporté par 8-6, 9-7, 9-11, 6-4.

Le vétéran Jack Bromwich, qui a causé une surprise en battant Tony Trabert dans la 2ème ronde, est passé en semi-finale en disposant de George Worthington en cinq sets, 3-6, 6-3, 2-6, 6-3, 6-1.

Bromwich rencontrera Rex Hartwig samedi. Hartwig a disposé d'Ashley Cooper hier. Ham Richardson, le dernier Américain dans le tournoi, a aussi été éliminé aujourd'hui, perdant en sets consécutifs, 6-3, 6-4, 7-5, contre Ken Rosewall. Rose et Rosewall se feront face dans l'autre semi-finale samedi.

Ski au centre de l'Immaculée

Dimanche dernier le Club de Ski Immaculée-Conception s'est rendu au Mont-Kingston, à Ste-Agathe. C'est avec la joie au cœur que les fervents de ce sport ont profité de cette belle journée de l'hiver pour le pratiquer. Comme toutes les ex-

Plus de 14,000 personnes ont vu Harrison l'emporter sur Walls dans un match intéressant. La recette a été de \$45,261. Le combat avait été organisé dans l'espoir que Toronto obtienne un match de championnat dans un avenir rapproché.

Les gérants de Harrison ont déclaré que leur protégé prendrait une vacance de dix jours dans la métropole américaine et que probablement il lancerait un défi à Marciano. Harrison s'en est bien tiré lors de son combat contre Walls qui était pourtant favori à deux contre un.

Agé de 23 ans Harrison a déclaré qu'il avait été un peu surpris de la tentative de Walls de le mettre hors de combat dans les premières rondes. "Il m'a frappé avec puissance mais j'étais en parfaite condition physique et j'ai tenu le coup", de dire Harrison.

"Walls cogne avec autant d'autorité que Marciano à mon avis", d'ajouter Harrison.

Walls a déclaré que Harrison l'avait surpris. "Il méritait la décision", de dire Walls.

Walls, classé au cinquième rang chez les poids lourds, a gagné les deux premières rondes. Mais Harrison a pris le dessus par la suite.

Harrison a remporté 22 victoires en 32 combats. Malgré sa défaite, Walls a toujours l'intention de rencontrer Freddie Beshore à Edmonton le 15 février. Harrison doit obtenir un match à Toronto contre Coley Wallace mais la majorité des amateurs préféreraient un match revanche contre Walls.

La dispute des Moore est réglée hors de cour

MIAMI, Floride. — Les avocats d'Archie Moore et ceux de son épouse en sont venus à un arrangement hors de cour hier au sujet de la réclamation faite par l'épouse du boxeur.

Selon cette entente, Moore pourrait retirer sa part des recettes du combat sans aucune opposition de la part de son épouse, en se soumettant à des conditions qui ont été fixées entre les parties.

Mme Moore qui avait pris son action à la veille du combat, en plaidant indigence, refus de pourvoir et demandant le divorce dans ses conclusions, aurait consenti à un arrangement à l'amiable.

Moore paraissait nerveux avant le combat et en certains milieux on craignait que ces embarras judiciaires n'affectent sa tenue dans l'arène.

courses précédentes, celle-ci a été une des plus réussies, s'il faut en croire le nombre des skieurs et l'enthousiasme qui y régnait.

Dimanche prochain, le 31 janvier, le club se rendra à Ste-Marguerite. (Prix \$250).

N.B. — L'assistance à la messe qui est dite au Centre à 8 heures précises est obligatoire. Bienvenue à tous.



ARCHIE MOORE

surpris la foule de 16,375 personnes, qui avait versé quelque \$89,000 pour assister à la rencontre qui était diffusée et télévisée par tout le pays.

Le juge Marty Monroe a voté 148-135, l'arbitre Cy Gottfried, 145-137, et le juge Mark Erwin, 148-134. La Presse Associée a présenté une carte de 148-131 en faveur de Moore.

L'attribution des points était basée sur le nouveau système de pointage de la National Boxing Association. Dix points sont attribués au gagnant d'une ronde, neuf points ou moins vont au perdant de cette ronde et chaque boxeur reçoit dix points pour une ronde nulle.

Pour le champion, c'était sa seizième victoire consécutive. Il n'a pas connu la défaite en deux ans.

Maxim est devenu favori pour remporter la rencontre lorsqu'on a révélé, à la pesée, à midi, que Moore pesait exactement 175 livres. Il n'avait jamais pesé autant pour un combat contre Maxim et ce fait a porté les parieurs à croire qu'il avait dû s'affaiblir pour se conformer à la limite de poids. Maxim pesait 174 livres et demie.

Moore a commencé le combat en trombe, affaiblissant Maxim avec de durs coups au corps. Il l'a ensuite ébranlé avec de durs jabs et de solides crochets de gauche et a ruiné ses chances de victoire avec des droites à la tête.

Maxim s'est fait battre par son coup favori, un jab à la tête. Moore s'est mis à se servir de ce coup pour de bon à la sixième ronde.

Au huitième engagement, Moore a eu recours à son "artillerie lourde". Juste comme la foule venait de finir une vague de cris pour demander de l'action, Moore a lancé partir une foudroyante droite qui a attrapé Maxim au menton et l'a envoyé rouler au plancher. Il s'est relevé comme l'arbitre comptait six, aussi combatif que jamais.

A la onzième ronde, la foule s'est de nouveau mise à réclamer de l'action et Moore a bien voulu lui en

Wray compte 3 buts à Québec; Ottawa blanchit Springfield

QUÉBEC — (PCF) — Dick Wray a réussi hier soir le trus du chapeau, son premier de la saison, et il a compté tous les buts du Royal de Montréal qui a triomphé des As de Québec par 3-1 dans une joute de la ligue professionnelle du Québec.

Le Royal s'est ainsi hissé en tête du circuit, sur un pied d'égalité avec les Saguenéens de Chicoutimi. L'issue de la joute, même si son club a gagné, a dû être pénible pour le gardien de buts Bob Perreault, qui s'est vu privé d'un blanchissage 27 secondes seulement avant la fin de la partie. Il a été déjoué par Roy Kelly.

Une foule de quelque 7.700 personnes a assisté à une joute lente, le Royal ayant le dessus à peu près continuellement. Perreault n'a eu que 19 lancers à arrêter. Géliveau a dû en bloquer 30 dans les buts des As.

Cinq punitions, toutes des mineures, ont été imposées par l'arbitre Charlie Déziel.

Aucun club n'a pu compter durant la première période monotone, mais après cinq minutes de jeu dans la seconde, Wray a compté son premier but, sur des passes de Bob Frampton et Glen Harmon. Jack Géliveau s'était éloigné de son filet pour arrêter un lancer de Frampton, et la rondelle est revenue à Wray, qui l'a glissée dans la cage vide.

Il restait une minute et demie à jouer dans cette période lorsque Wray a enlevé la rondelle à un joueur de défense des As pour s'avancer sans obstruction devant Géliveau, qu'il a déjoué habilement.

Wray a complété son tour du chapeau quatre minutes avant la fin de la partie lorsqu'il a reçu une passe parfaite de Roger Léger devant le filet des As.

Kelly a compté son point au cours d'une mêlée devant Perreault. Fred Hucul et Buddy Boone ont obtenu des assists. Le Royal rencontrera les Sénateurs d'Ottawa ce soir au Forum.

OTTAWA, (PCF) — Le gardien

de buts Ray Frederick a remporté son septième blanchissage de la saison hier soir alors que les Sénateurs d'Ottawa ont écrasé les Indiens de Springfield 7-0 dans une joute de la ligue professionnelle du Québec.

Cette victoire a permis aux Sénateurs de monter en quatrième place du circuit sur un pied d'égalité avec les Braves de Valleyfield. Les Outaouais ont compté six buts dès la première période et en ont ajouté un autre dans le dernier vingt.

Danny Poland et Dusty Blair ont compté deux buts chacun pour les vainqueurs. Les autres compteurs ont été Howard Riopelle, Hugh Riopelle et Jackie Giesebrecht.

Première période
Aucun but.
Punitions: Burega, 14.53; MacPherson, 18.35.

Deuxième période
1—Royal: Wray 5.32
(Frampton, Harmon)
Punition: Crozier, 10.25.

Troisième période
3—Royal: Wray (Léger) 10.15
4—Québec: Kelly 19.33
(Hucul, Boone)
Punitions: Léger, Boone.

Première période
1—Ottawa: Howard Riopelle 6.4
(Blair)
2—Ottawa: Poland 7.35
(Hugh Riopelle, Guidolin)
3—Ottawa: Blair 10.42
(Howard Riopelle, Gravelle)
4—Ottawa: Blair 11.00
(Gravelle, Howard Riopelle)
5—Ottawa: Poland 11.13
(Guidolin, Hudson)
6—Ottawa: Hugh Riopelle 11.17
Punitions: Robertson, 5.02; Powell, 11.17; Power, 13.02; Hudson, 13.02.

Deuxième période
Aucun but.
Punition: Mulligan, 9.71.

Troisième période
7—Ottawa: Giesebrecht 11.34
(Johnson, Robert)
Punitions: Telford, Robert, Robertson, 2.



DICK WRAY

Records en jeu au Congrès des raquetteurs

Voici la liste des records mondiaux et les champions officiellement reconnus par le comité international du sport de la raquette. D'autres records seront peut-être établis lors des événements sportifs qui seront disputés le 30 janvier au Parc Lafontaine.

Les événements sportifs marquent toujours le clou du congrès international de la raquette. Cette année, le congrès sera présenté à Montréal, vendredi, samedi et dimanche.

HOMMES

100 verges en 12 secondes 2-10, réus par Charles Beaudry, à Manchester, N.H., en 1947. Ce raquetteur représentait le club Frontenac de Québec.

129 verges avec obstacles: en 17 secondes et 3-5, record établi par Charles Beaudry. Ind pendant de Québec, à Ottawa en 1948.

440 verges en une minute, 8 secondes 7-10, record établi par Stanley Wilkin, du club National de Montréal, à Lewiston, Me. en 1950.

227 verges en 27 secondes et 3-5, record établi par Charles Beaudry "Indépendant" de Québec, à Ottawa, en 1948.

880 verges en 2 minutes et 53 secondes 3-5, record établi par Pierre Charlebois du club "Canadien St-Henri", à Ottawa en 1948.

Un mille en 5 minutes et 30 secondes, record établi par Dr A. Pronovost, du club "Frontenac" de Québec, à Manchester, N.H. en 1947.

Trois milles en 20 minutes, 3 secondes 2-10, record établi par Dr A. Pronovost, du club "Frontenac" de Québec, en 1947.

Dix milles en 63 minutes et 46 secondes, record établi par Gérard Côté, de St-Hyacinthe, club "L'Infaillible", à Montréal, en 1938.

Douze milles en 90 minutes et 40 secondes, record établi par Fred St-Germain, du club Coeur Joyeux, à Lewiston, Me., en 1935.

Dix-huit milles et quart en 130 minutes, record établi par G. Rustalein, du club National de Montréal, à Sherbrooke, en 1932.

Marche forcée de cinq milles. Le record est détenu par J.-P. Gosselin, du club "La Tuque Rouge" de Sherbrooke. Il a parcouru la distance en 45 minutes et 42 secondes à Manchester, N.H., en 1952.

DAMES

60 verges: Mlle Jacqueline Riendeau a établi un record mondial en courant la distance en 8 secondes et 4-10, à Montréal, en 1949. Elle portait les couleurs du club National de Montréal.

100 verges en 15 secondes et 5-10, record établi par Mlle Doris Houle, du club "L'Alpin" de Manchester, N.H., à Sherbrooke, en 1939.

200 verges en 34 secondes, record établi par Mlle H. Ross, du club "Wanderer", de Winnipeg, Manitoba, à Winnipeg, en 1937.

Marche forcée d'un mille: Mlle Juliette Larochelle, du club "Les Amis Choisis" de Lewiston, Maine, a réussi l'exploit en dix minutes et 43 secondes, lors du congrès de Manchester, N.H., en 1952.

Vente possible du club Québec

Une rumeur circulait à Québec, hier soir, et également à Montréal, voulant que les As de Québec du président Jack Latter soient prochainement vendus à Frank Byrne, anciennement des Citadelles, Jos Gauchon, un sportsman en vue dans les courses sous harnais à Québec, et Jim Norris, des Black Hawks de Chicago.

Si le club était ainsi vendu, il remplacerait peut-être les Black Hawks dans la ligue Nationale la saison prochaine. Le gérant général Punch Imbach, des As, a nié que le club soit à vendre. Mais certains magnats de la capitale sont d'avis que quelque chose se prépare concernant le club. Il a été impossible de faire confirmer la rumeur par les autorités.

Canadien jr défait Galt 5 à 3; le Royal triomphe à Jonquière

Les Canadiens de Montréal ont défait les Black Hawks de Galt 5-3 dans une joute de la ligue Junior Ontario-Québec disputée hier soir à Verdun. La première période a été lente, la deuxième un peu plus rapide, et la troisième enlevante à l'extrême. Ce fut une joute scientifique et une punition seulement a été décernée.

Les Canadiens ont été solides à la défensive et ils ont mieux protégé leur gardien de buts, Gaétan Dessureault que les Hawks ont protégé le leur, Lee Binkley.

Bob McCord et Phil Goyette ont compté chacun deux fois pour les Canadiens. Leur cinquième but a été réussi par Denis Boucher, Goyette a pris part à tous les buts sauf un.

Les compteurs des Ontariens ont été Hector Lalonde, Pete Kowalchuk et Joe Chalmers.

TROIS-RIVIÈRES, 27. — (P.C.F.) — Les Marlboros de Toronto et



Phil GOYETTE

les Reds de Trois-Rivières ont fait partie nulle 5-5 hier soir dans une joute de la ligue junior Québec-Ontario.

Dave Reid a compté deux buts pour le Toronto, tandis que Bill Harris, Jerry James et Tom McCarthy en enregistraient un chacun.

Léo Fournier, Roger Houle, Léon Michelin, Jean Gendron et Jean Cossette ont été les compteurs des Reds.

JONQUIÈRE, (PCF) — Alex Viskeils et Stan Maxwell ont compté chacun deux buts hier soir alors que le Royal de Montréal a défait les Marquis de Jonquière par 4-3.

Robinson recevra \$40,000 pour la prochaine saison

BROOKLYN — (PAF) — Jackie Robinson, le premier nègre à jouer dans les ligues majeures de baseball, a signé son huitième contrat avec les Dodgers de Brooklyn aujourd'hui. Il touchera un salaire de \$40,000 pour la prochaine saison.

Le salaire de Jackie cette année sera dix fois plus que ce qu'il a reçu pour sa première saison dans le baseball organisé, avec les

dans une partie de la ligue junior A du Québec.

Maxwell a donné la victoire à son club dans la troisième période après que le Royal eut égalé le compte dans un ralliement.

Fred Carter, Gerry Norman et Gaston Bordeleau ont été les compteurs du Jonquière.

Première période
1—Canadien: Goyette 2.01
(Boucher, Pronovost)
Aucune punition.

Deuxième période
2—Galt: Chalmers 8.12
(Sleaver, Wilson)
3—Galt: Lalonde 10.08
(Hashley, McDonald)

4—Canadien: McCord 16.30
(Goyette, Pronovost)
5—Canadien: Goyette (McCord) 16.52
Aucune punition.

Troisième période
6—Canadien: Boucher 6.52
(Burke, Goyette)
7—Galt: Kowalchuk 10.01
(Chalmers, Sleaver)

8—Canadien: McCord (Richard) 19.02
Punition: McCord.

Première période
1—Trois-Rivières: Fournier 5.12
2—Marlboros: Harris 16.34
(Larose, James)
Punitions: Burnes, Baun.

Deuxième période
3—Marlboros: Reid (Mykoluk) 4.16
4—Trois-Rivières: Houle 17.58
(Lalonde, Michelin)
5—Trois-Rivières: Michelin 18.18
(Houle)
Punitions: Desrochers, Gendron, Baun, Maxwell, Larose, Soucy.

Troisième période
6—Marlboros: Reid 7.07
(Elk, Bionda)
7—Trois-Rivières: Gendron 9.27
(Cossette)
8—Marlboros: James 9.58
9—Marlboros: McCarthy 13.13
(Maxwell, Burnes)

10—Trois-Rivières: Cossette 13.34
(Houle, Michelin)
Punition: James.

Période supplémentaire
Aucun but.
Aucune punition.

Première période
1—Jonquière: Carter 0.40
(Norman, Rousseau)
2—Jonquière: Norman 16.45
(Rousseau, Landry)
Punitions: McGillivray, Dupont.

Deuxième période
3—Royal: Viskeils (Eustace) 2.40
4—Royal: Maxwell 4.59
(Gaardner, Laforest)
5—Jonquière: Bordeleau 8.59
(Gagné, Désilets)
6—Royal: Viskeils (Wondowich) 13.03
Punitions: Garand, Laforest (2), Désilets.

Troisième période
7—Royal: Maxwell 10.10
(Laforest, Gardner)
Punition: Petry.

Trabert critique l'attitude des fervents de tennis australiens

SYDNEY, Australie — (PAF) — Tony Trabert et Vic Seixas, qui ont donné la victoire aux États-Unis dans le match de doubles pour la coupe Davis, ont été éliminés des tournois de doubles pour le championnat de tennis australien, 24 heures après que Trabert eut été vaincu en simple.

La défaite de Trabert a été une formidable surprise et l'issue du match de doubles d'hier en a été une autre. Les deux Américains semblaient très fatigués.

Les Australiens Clive Widderspin et Heale Fraser, deux joueurs de second ordre, ont battu Seixas et Trabert 6-4, 12-10, 10-8 dans les semi-finales de doubles au White City Stadium.

Lorsque Trabert a été éliminé 1-6, 1-6, 6-2, 6-3, 6-1 par le vétéran Jack Bromwich, des journalistes australiens ont suggéré que la Fédération de Tennis d'Australie fasse une enquête et prépare un rapport sur le tennisman américain.

Un peu vexé par les plaintes au sujet de son comportement sur courts, Trabert a répliqué acerbement hier que le comportement des amateurs australiens n'est guère édifiant.

Il a juré que quand il reviendra aux États-Unis, il dira aux autorités un peu de ce qu'il se passe ici aux antipodes, où le tennis est un sport majeur.

Trabert, âgé de 23 ans, a été hui par la foule lorsqu'il a perdu son match aux mains de Bromwich.

"Nous ne sommes pas des animaux", a-t-il déclaré. "Nous jouons au tennis pour le plaisir de la chose. Les gens viennent ici, paient leur 70 cents, ou à peu près, et croient qu'ils ont ainsi le droit de vous huer et de vous insulter".

"Je ne trouve rien de plaisant

lorsqu'un joueur comme Bromwich fait un fou de vous avec des "passing shots" et que la foule rit de vous dans les estrades. Bromwich a eu l'air passablement ridicule sur des "passing shots" que je lui ai envoyés mais personne n'a ri."

NEW-YORK, 27. — (P.A.F.) — Billy Talbert a déclaré aujourd'hui qu'il aimerait être capitaine de l'équipe américaine si les États-Unis s'assurent de nouveau le droit de rencontrer l'Australie dans la finale des séries pour la coupe Davis cette année.

"Je crois que nous pouvons battre les Australiens, a déclaré Talbert peu après son arrivée d'Australie, où il a passé près de deux mois. On ne m'a pas offert le poste de capitaine, et je ne sais si je pourrai m'absenter de nouveau pour une aussi longue période."

Talbert, Tony Trabert et Vic Seixas ont été battus 3-2 par les Australiens le mois dernier à Melbourne. Talbert est arrivé à New-York en avion hier soir.

"Je ferais quelques recommandations au comité de sélection de l'équipe, a dit Trabert, et je crois qu'elles seront acceptées. Dans notre grand pays, il doit y avoir de jeunes hommes qui pourraient devenir de grandes étoiles du tennis. Trabert est aussi bon joueur qu'aucun des Australiens. Il suffit pour nous de développer des jeunes pour l'avenir."



JACKIE ROBINSON

Royaux de Montréal, en 1946. L'année suivante il s'est joint aux Dodgers. Robinson a obtenu une aug-

mentation de \$2,000 sur son salaire 1953.

Robinson aura 35 ans dimanche. Il joue régulièrement depuis ses débuts avec les Dodgers. L'an dernier, il a évolué à cinq positions jouant 76 parties au champ gauche, 44 au troisième but, neuf au second, six au premier et une à l'arrêt-court.

Walter Alston, le nouveau gérant des Dodgers, a dit qu'il ne sait pas encore où Robinson jouera cette année, mais, a-t-il ajouté, "vous pouvez parier qu'il sera dans l'alignement quelque part."

L'an dernier, Robinson a terminé la saison avec une moyenne au bâton de .329. Sa moyenne pour sa carrière dans les majeures est de .319.

Les rumeurs voulant que Robinson songe à la retraite ont été dissipées par sa signature du contrat hier. Robinson est le huitième joueur des Dodgers à accepter les conditions du club pour 1954.

6e blanchissage de McNeil; Richard et Geoffrion brillent

TORONTO — (PCF) — Des buts de Maurice Richard et de Bernard Geoffrion ont permis hier soir aux Canadiens de Montréal de blanchir les Maple Leafs de Toronto 2-0 dans une joute de la ligue Nationale disputée devant 13,537 personnes. Cette victoire des Canadiens leur a permis de porter à trois points leur avance sur les Leafs, en deuxième place du circuit Campbell.

C'était la deuxième fois cette saison que les Leafs se faisaient battre sur leur propre glace. Pour Gerry McNeil, le gardien de buts des Canadiens, c'était son sixième blanchissage de la saison.

Les Canadiens ne sont plus qu'à trois points de la première place de la ligue Nationale, détenue par les Red Wings de Detroit. Les Leafs demeurent en troisième place.

Les Leafs ont manqué de précision durant toute la partie et ils ont manqué nombre d'excellentes chances de compter. Toutes leurs attaques les mieux organisées sont venues échouer devant McNeil.

Le but de Richard était son premier à Toronto cette saison. Il a maintenant 29 buts à son actif. Son but a été superbe. Il est arrivé seul devant Lumley, l'a fait sortir de sa cage et a glissé le disque der-

rière lui. Tim Horton, joueur des Leafs, a sorti le disque de la cage juste au moment où il traversait la ligne rouge des buts.

La punition à Eric Nesterenko, au début de la deuxième période, a été coûteuse aux Leafs. Geoffrion a pris une passe d'Eddie Mazur juste devant les buts de Lumley et a compté son 25e but de la saison, son premier à Toronto. Elmer Lach, qui n'a paru qu'une fois sur la glace au cours de la partie s'est vu décerner un assist.

Les Torontois ont tout lancé dans la mêlée dans la dernière période mais les Canadiens ont repoussé toutes leurs attaques. Geoffrion a été puni deux minutes avant la fin de la partie mais le Tricolore a réussi à repousser le disque dans le territoire des Leafs, les forçant à réorganiser une autre, montée.

Quatre punitions seulement ont été imposées par l'arbitre Red Storey, même si le jeu a maintes fois été rude.

Le "coach" des Canadiens a causé une certaine surprise hier en n'utilisant pas du tout le petit André Corriveau. Ce dernier a endossé l'uniforme du Tricolore, mais il n'a fait aucune apparition sur la glace; on ne sait donc pas s'il restera avec les Canadiens. Son sort sera décidé aujourd'hui quand Frank Selke rencontrera Arthur Vinet et Toe Blake.

Le grand Jean Béliveau et Elmer Lach ont aussi plus ou moins assisté à la joute comme spectateurs puisqu'ils ont fait chacun une apparition sur la glace, soit durant la deuxième période, quand Eric Nesterenko a mérité la seule punition des Leafs.

Les trois des Canadiens ont été formés comme suit: Richard-Mosdell-Olmstead; Geoffrion-Masnick-Mazur; Gamble-McCormack-Curry. Ces trois lignes d'attaque ont été

efficaces au possible sur la défensive et elles n'ont donné aucune chance à leurs adversaires.

Le petit Gerry McNeil a été invincible, hier, pour décrocher son sixième blanchissage de la saison et son deuxième contre Toronto. Gerry a déjà été plus occupé que lors de la joute d'hier, mais il a été parfait puisqu'il n'a alloué aucun but.

Doug Harvey, Emile Bouchard, Tommy Johnson et Dollard St-Laurent ont été sensationnels au possible à la ligne bleue du Tricolore. En un mot, les Canadiens ont été parfaits sur toute la ligne dans la Ville-Reine.

C'était la première victoire des Canadiens à l'étranger depuis le 6 décembre dernier et c'était aussi la première fois qu'ils battaient Toronto dans la Ville-Reine. En remportant sa cinquième victoire de la saison en vingt-quatre joutes à l'extérieur, le Tricolore s'est approché à trois points de la première position, détenue par les Red Wings de Detroit.

Les Maple Leafs étaient privés du joueur de centre Tod Sloan et du joueur de défense Fern Plaman, qui ont été blessés en fin de semaine.

Les Canadiens seront au repos ce soir. Ils joueront leur prochaine partie samedi au Forum contre les Rangers de New-York. Les Rangers visiteront Detroit ce soir, tandis que Chicago jouera à Boston.

TORONTO — Buts: Lumley; défenses: Thompson, Horton; centre: Migay; avants: Hannigan, Nesterenko; substituts: Watson, Smith, Kennedy, Armstrong, Stewart, Bolvin, Solinger, Morrison, Caffery.

CANADIENS — Buts: McNeil; défenses: Harvey, St-Laurent; centre: Mosdell; avants: Richard, Olmstead; substituts: Bouchard, Béliveau, Geoffrion, Gamble, Curry, Johnson, Corriveau; Lach, McCormack, Masnick, Mazur.

Arbitre: Red Storey; juges des horreux: Jim Primeau, Georges Hayes.

Première période
1-Canadiens: Richard 16.51
Punitions: Johnson, 2:10; Harvey, 3:39.

Arrêts: Lumley 7, McNeil 7.
Deuxième période
2-Canadiens: Geoffrion 8.19
(Mazur, Lach)
Punitions: Nesterenko 5:07.
Arrêts: Lumley 9, McNeil 3.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Geoffrion 18:02.
Arrêts: Lumley 6, McNeil 9.

LES COMPTEURS

LIGUE NATIONALE		
Howe, Detroit	21	29 50
Richard, Canadien	29	20 49
Geoffrion, Canadien	25	20 45
Lindsay, Detroit	15	26 41
Mosdell, Canadien	19	17 36
Sandford, Boston	13	23 36
Kelly, Detroit	12	23 35
Reibel, Detroit	11	24 35
Olmstead, Can.	9	25 34
Sloan, Toronto	6	28 34
Henry, Rangers	17	14 31

LIGUE DU QUEBEC		
Corriveau, Valley'd	27	37 64
Burchell, Royal	19	36 55
Riopelle, Ottawa	13	41 54
Gravelle, Ottawa	32	20 52
Buchanan, Chicout	23	26 49
Moore, Chicoutimi	17	29 46
Powell, Québec	13	33 46
Bisailon, Valley'd	22	22 44
Dubé, Sherbrooke	12	32 44
Kwong, Valley'd	23	19 42

LIGUE JUNIOR		
Richard, Canadien	42	42 84
Goyette, Canadien	34	38 72
Vinet, Canadien	35	34 69
Provost, Canadien	21	47 68
Pronovost, Canadien	24	35 59
Boucher, Canadien	24	35 59
Rousseau, Québec	21	33 54
Gendron, T-Riv.	25	22 47
Lalonde, T-Riv.	13	31 44
McCann, Royal	23	18 41
Bowman, Royal	15	26 41



HIER

Ligue Nationale:	Canadiens 2, Toronto 0.
Ligue Américaine:	Syracuse 6, Hershey 5.
Ligue Québec:	Royal 3, Québec 1.
	Ottawa 7, Springfield 0.
Ligue Provinciale:	Cornwall 6, St-Vincent 2.
Ligue Junior Québec-Ontario:	Canadiens 5, Galt 3.
	Royal 4, Jonquière 3.
	Marlboros 5, T-Rivières 5.

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale:	New York à Detroit.
	Chicago à Boston.
Ligue Américaine:	Buffalo à Hershey.
Ligue Québec:	Ottawa à Royal.
	Springfield à Sherbrooke.
	Québec à Chicoutimi.
Ligue Provinciale:	St-Jérôme à Ste-Thérèse.
	St-Vincent à Cornwall.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale:									
	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Ps		
Detroit	46	26	12	8	123	81	60		
Canadiens	48	26	17	5	142	102	57		
Toronto	45	23	14	8	97	76	54		
Boston	46	19	21	6	114	126	44		
New York	47	18	23	6	107	133	42		
Chicago	48	9	34	5	95	160	23		

Ligue Américaine:									
	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Ps		
Buffalo	48	28	14	6	186	133	62		
Cleveland	48	29	19	0	182	146	58		
Hershey	47	20	25	2	157	169	42		
Pittsburgh	44	19	21	4	138	132	42		
Providence	48	18	27	3	123	178	39		
Syracuse	47	18	26	3	138	166	39		

Ligue Québec:									
	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Ps		
Royal	47	24	18	5	154	136	53		
Chicoutimi	47	24	18	5	165	142	53		
Sherbrooke	45	22	18	5	155	140	49		
Ottawa	46	22	20	4	139	122	48		
Valleyfield	49	23	24	2	147	161	48		
Québec	48	18	24	6	133	142	42		
Springfield	50	17	26	5	135	185	39		

Ligue Provinciale:									
	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Ps		
Cornwall	37	22	12	3	162	105	47		
St-Thérèse	37	18	15	4	120	116	40		
St-Vincent	35	15	19	1	129	144	31		
St-Jérôme	39	14	23	2	115	151	30		

Ligue Junior du Québec:									
	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Ps		
Canadiens	35	32	2	1	240	62	65		
Québec	36	21	12	3	144	112	45		
T-Rivières	38	16	20	2	140	155	34		
Royal	40	9	29	2	102	204	20		
Jonquière	41	7	34	0	103	254	14		

Ligue Junior de l'Ontario:									
	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Ps		
Marlboros	36	23	9	4	157	94	50		
St-Catharines	36	23	12	1	195	141	47		
St-Michael's	36	21	13	2	162	122	44		
Barrie	37	17	19	1	173	179	35		
Kitchener	34	15	15	4	131	127	34		
Galt	36	15	20	1	127	151	31		
Hamilton	36	14	19	3	115	150	31		
Guelph	34	13	21	0	155	172	26		

Ligue Dépression:									
	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Ps		
Sages	13	9	2	2	49	23	20		
Totem	13	6	7	0	38	45	12		
Hobos	13	5	7	1	42	45	11		
Grads	13	3	7	3	37	54	9		

Arrivée des raquetteurs

Des milliers de raquetteurs venant de l'est des États-Unis, de l'Ontario et de divers endroits du Québec sont arrivés en Gare Centrale du Canadien National, samedi, pour prendre part au Championnat mondial des Raquetteurs qui aura lieu au parc Lafontaine en fin de semaine.

Un train spécial du Canadien National transportant 500 raquetteurs venant de Portland, Me., et 250 venant de Sherbrooke est entré en Gare Centrale à 7 h. ce matin. Des raquetteurs sont aussi attendus de Cornwall, Lewiston, Bethel, Berlin, Island Pond, Richmond et St-Hyacinthe.



MAURICE RICHARD (à gauche) et BERNARD GEOFFRION ont compté les seuls buts de la partie alors que les Canadiens ont blanchi Toronto 2-0 hier soir à Toronto. Le but de Richard, son 29e de l'année, le laisse à un point seulement de Gordie Howe, qui mène les compteurs, Geoffrion a 25 buts à son crédit.

Bill Durnan aura une bonne défense devant lui dimanche

Bill Durnan aura devant lui une imposante muraille défensive dimanche soir prochain au Forum quand il gardera les filets des Canadiens de 1943-44 contre l'équipe des Canadiens de cette année. On sait en effet que cette joute, tant attendue des fervents du hockey, suivra une partie régulière de la ligue Junior entre les Eperviers de Galt et le Royal de Montréal.

Durnan, six fois gagnant du trophée Vézina et l'un des plus populaires cerbères à garder les filets du Bleu Blanc Rouge, a chaleureusement accepté de venir reprendre son poste à cette occasion.

Bill recevra toutefois une protection adéquate puisqu'il aura comme joueurs de défense Emile "Butch" Bouchard, Kenny Reardon, Roger Léger, Mike McMahon, Léo Lamoureux et Glen Harmon. Sans compter que c'est un ancien joueur de défense, Sylvio Mantha, qui sera le "coach" de cette équipe.

Il ne faudrait pas croire que les Canadiens de 1943-44 ne compteront que sur leur valeur défensive pour

l'emporter sur les Canadiens de cette année.

En effet, il sauront aussi de leur côté la plus forte ligne offensive de toute l'histoire du hockey majeur, la ligne originale du "Punch", formée de Toe Blake, Maurice Richard et Elmer Lach.

Newey Lalonde, qui dirigera l'équipe actuelle du Tricolore, se fie de son côté sur la jeunesse et l'agressivité pour combattre ce club de vétérans.

Il aura le vaillant Gerry McNeil dans ses filets et sa défense sera formée de Tommy Johnson, Dollard St-Laurent, Bud McPherson et Doug Harvey. A l'avant il comptera sur plusieurs jeunes des Canadiens et du Royal de la Ligue du Québec.

La loi du couvre-feu met fin au combat Kowalski-Rocca

Le champion Wladek Kowalski a conservé le championnat mondial, hier soir, au Forum, grâce à la loi du couvre-feu, qui a mis fin au combat alors qu'Argentina Rocca était sur le point de s'assurer la chute décisive. Plus de sept mille personnes ont assisté à l'excitant combat.

Le champion Kowalski a eu recours à de nombreux coups illégaux pour ralentir le rapide Rocca et s'assurer la première chute après 23.32 minutes. Mais Rocca a égalisé les chances en 20.47 minutes, dans le deuxième engagement.

Au tout début de la chute décisive, Rocca avait le dessus sur son rude adversaire quand l'arbitre a été obligé d'arrêter le combat à cause de la loi du couvre-feu.

En semi-finale, Don Leo Jonathan a été chanceux de l'emporter sur Yvon Robert dans un match très rude. Jonathan a tenté de démolir Robert mais le populaire lutteur local n'a pas reculé devant lui.

Finalement, Robert a projeté Jonathan au bas de l'arène et est allé le rejoindre. Les deux hommes ont alors boxé quelque peu et soudainement Jonathan constatant que l'arbitre Dan Murray comptait les dix secondes réglementaires, s'est précipité dans l'arène. Robert l'a suivi mais il est arrivé une seconde trop tard et l'arbitre a accordé la victoire à Jonathan. La foule a longuement hué Jonathan quand il a quitté l'arène.

Dans un match préliminaire par équipes, le populaire duo formé de Larry Moquin et Johnny Rougeau a tiré profit de son arme favorite, la savate, pour décrocher une populaire victoire en 21.37 minutes.

Gerry Gosselin est vainqueur

M. Gerry Gosselin, chroniqueur sportif de Montréal, s'est mérité le premier prix, section française, dans le concours annuel pour le meilleur article sur la ligue de baseball internationale pour 1953.

La nouvelle a été annoncée, hier, par Vic Well, de Springfield, Massachusetts, le président des chroniqueurs de baseball.

C'est un article sur Walter Alston, promu de la gérance des Royals de Montréal à celle des Dodgers de Brooklyn, qui a valu le prix Hector H. Racine à M. Gosselin.

Le premier prix, section anglaise, a été gagné par M. George Beahon, journaliste de Rochester. Le deuxième, par Dink Carroll, de Montréal; le troisième, par Neil McCarl, de Toronto.

Des articles de Lloyd McGowan, de Montréal, et de Hugh Trader, de Baltimore, ont mérité des mentions honorables à leurs auteurs.

Les juges du concours étaient le commissaire Ford Frick, J. G. Taylor, éditeur du "Sporting News" et Frank Shaughnessy, président de la Ligue Internationale.

Le premier métro canadien fonctionnera le 30 mars à Toronto

Un train souterrain attend l'heure du départ

TORONTO, 27 — (PCf) — Les gares souterraines brillent. Les tourniquets-compteurs sont prêts. Un train souterrain peint rouge et noir attend près de la plateforme d'une gare. Il est vide.

Il n'y manque que la masse des ouvriers et des femmes qui reviennent du magasinage.

Ils y seront bientôt. A 2 h. de l'après-midi, mardi le 30 mars, le premier métro canadien va débiter ses opérations. Il aura coûté quatre ans et \$59,000,000 pour en réaliser la construction.

En plein cœur de Toronto, la Commission de Transport de Toronto a creusé une route de 4 1/4 milles. Elle se faufile sous la rue Yonge ou la suit parallèlement, depuis le lac Ontario, d'où part cette rue vieille de 150 ans, toujours congestionnée par la circulation.

98 P.C. TERMINE

La direction de la CTT dit que 98 pour cent du travail est terminé. Il ne reste plus qu'à compléter le terminus Eglinton, d'où partiront les autobus desservant les routes secondaires, dans les quartiers domiciliaires du nord, de l'est et de l'ouest.

L'Angleterre a livré 70 des 104 wagons du métro, dont le coût total s'élève à \$8,600,000. On a élaboré un programme d'entraînement pour les conducteurs et le personnel de surveillance pratique déjà sur les rails. On engage actuellement les opérateurs nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

Depuis la première minute de travail, sur la rue Front, le 8 septembre 1949, la CTT a dépensé \$50,500,000. En tout, 287 maisons et édifices ont disparu pour faire place au métro.

Et les travaux n'ont entraîné aucune perte de vie. Deux incidents d'importance seulement sont survenus : une grosse conduite à gaz a fait explosion dans le tunnel, dans le bas de la ville, et une conduite d'eau a éclaté et elle a inondé une partie du tunnel ainsi que la salle à manger d'un cabaret.

La CTT dit que le métro de Toronto, de l'avis d'experts, qui l'ont visité, est "le plus beau et le plus propre" au monde. Ce semble vrai.

12 GARES

Les 12 gares, dont 5 sont souterraines, sont d'un dessin simple et de couleurs brillantes. Elles respirent la propreté.

Les rails sont logés dans du ciment, à l'exception des aiguillages, où l'on a eu recours à l'empierrement. Le mur qui divise le tunnel est sectionné pour briser la résistance du vent et il est recouvert de "fibre glass" pour empêcher la réverbération.

Bien que chaque gare ait été construite d'après des spécifications distinctes, chacune relève d'un plan de base unique.

Les voyageurs descendent à la plateforme de contrôle. Ils y achètent des jetons à trois pour 25 cents, passent par les tourniquets-compteurs et prennent au passage, une correspondance dans un appareil qui en distribue automatiquement. Des escaliers roulants pouvant fonctionner dans les deux sens, les conduisent ensuite à la plateforme de 500 pieds de longueur.

La CCT dit que les deux principales lignes de tramways transportent actuellement 18,000 voyageurs, à l'heure de la plus forte affluence, de 4 h. 45 à 5 h. 45 de l'après-midi. Elle prévoit que le métro va en transporter davantage durant la même heure, mais elle ne veut pas se prononcer avec précision avant d'avoir étudié la réaction du public.

262 VOYAGEURS PAR WAGON

A l'heure d'affluence, chaque tramway muni d'une remorque transporte un maximum de 303 voyageurs, sur la rue Yonge. On s'attend qu'un wagon du métro en transporte 62 assis et 200 debout.

Aux heures normales, ce sont des trains de deux wagons qui vont assurer le service, avec un seul conducteur à gauche, à l'avant du premier wagon. Aux heures d'affluence, les trains vont comporter de quatre à six wagons.

En surface, sur les rues Yonge et Bay, des autobus vont transpor-

Le T.H. St-Laurent n'a pas l'intention de servir de médiateur dans l'Asie

OTTAWA — (PCf) — Il se peut que le premier ministre Louis St-Laurent essaie d'adoucir les tensions européennes et asiatiques au cours de sa tournée mondiale... si on le lui demande.

Mais les fonctionnaires canadiens soulignent que le premier ministre, qui doit quitter Ottawa le 4 février, soit trois jours après son 72e anniversaire de naissance, n'a aucunement l'intention d'agir comme médiateur dans une dispute comme celle qui divise présentement l'Inde et le Pakistan, au sujet de l'aide américaine proposée pour ce dernier.

Il est probable que M. St-Laurent s'entretiendra de ces problèmes avec les chefs d'Etat des pays qu'il visitera, mais, par ailleurs, il est fort improbable qu'il soumette ses vues afin de les régler à moins qu'on ne le presse de donner son opinion.

VITITE DE COURTOISIE

Officiellement, la tournée du premier ministre est considérée comme "une visite de courtoisie". Il rendra ainsi les visites que les différents chefs du monde ont effectuées à Ottawa au cours des dernières années. Cette tournée était prévue depuis au moins un an et demi. Des juillet 1952, le premier ministre disait aux Communes qu'il serait "très heureux" d'accepter l'invitation de visiter l'Inde, le Pakistan et le Ceylan, s'il pouvait trouver le temps nécessaire.

ITINERAIRE

Les principaux arrêts du premier ministre seront Paris, en France, Bonn, en Allemagne, Rome, en Italie, Karachi, au Pakistan, Nouvelle-Delhi, dans l'Inde, Colombo, à Ceylan, Jakarta, en Indonésie, Manille, aux Philippines, Séoul, en Corée, et Tokyo, au Japon. Il visitera aussi les aviateurs Canadiens en Europe et les soldats de la brigade du Canada en Corée.

A Paris, Bonn et Rome, M. St-Laurent essaiera probablement d'obtenir les vues les plus récentes

ter les voyageurs sur de courtes distances, aux heures où le métro sera fermé.

Le métro va fonctionner à peu près de 4 h. 30 a.m. à 2 h. 30 a.m. tous les jours. La Commission de Transport n'a pas encore établi un horaire définitif. Les employés vont profiter de la suspension du service pour nettoyer les gares et les wagons.

EN 18 MINUTES

Avec le métro, il sera possible d'aller de la rue Front à l'avenue Eglinton en 18 minutes aux heures normales et en 20 minutes aux heures d'affluence. Normalement, le tramway prend 35 minutes, et aux heures d'affluence, 45 minutes.

Les autorités municipales entrevoient un soulagement dans le problème de la circulation. Un récent relevé a démontré qu'en 12 heures, 109,000 autos ont passé par le secteur de 400 acres du bas de la ville. Les autorités s'attendent que ce chiffre baisse en mars, quand plusieurs automobilistes abandonneront leurs autos pour prendre le métro.

La congestion à l'heure d'affluence sera moins grande également lorsque les tramways disparaîtront de l'Avenue Road, l'une des principales artères qui vont du nord au sud.

L'inspecteur Robert Kerr, chef de la circulation de la police municipale, n'entrevoit aucune solution immédiate au problème de la circulation. Peu après l'ouverture du métro, il faudra enlever le pavage temporaire de la rue Yonge, pour y installer les tuyaux et conduites d'eau et de gaz.

"Il ne faut pas s'attendre à des

miracles avant novembre prochain", a-t-il déclaré.

Le ministre russe des Affaires étrangères, M. Molotov, a fait rehausser hier des espoirs de paix et de prospérité devant les trois ministres occidentaux des Affaires étrangères et les peuples qu'ils représentent. Il y avait cependant une petite condition à cela: que la Chine soit admise à prendre part à une conférence à cinq puissances.

MM. Dulles, Bidault et Eden ont exprimé leur ferme intention de ne pas s'engager dans un fouillis de sujets avec les communistes chinois. Mais ils ont souligné qu'ils sont prêts à transiger des sujets spécifiques avec tous les pays intéressés, grands et petits.

Aujourd'hui, à la quatrième séance de la conférence de Berlin, on devait entendre d'autres arguments au sujet de la Chine. C'est ce sujet qui a occupé les trois premières séances, bien que les ministres occidentaux aient répété maintes et maintes fois à M. Molotov qu'ils ne voulaient pas accepter sa proposition.

M. Molotov, qui agit aujourd'hui comme président, a ignoré les demandes soumises hier par le secrétaire d'Etat Dulles, le secrétaire du Foreign Office Eden et le ministre des Affaires étrangères Bidault, afin que la conférence s'attaque aux problèmes de l'Allemagne et de l'Autriche.

Rien n'indique qu'il changera d'attitude aujourd'hui pendant qu'il dirigera la séance.

Dans son discours d'hier, le ministre soviétique a officiellement présenté une lettre d'Otto Grotewohl, premier ministre de l'Allemagne de l'Est. La lettre demande que les représentants des deux

MM. Bidault, Eden et Dulles discutent de la possibilité de négocier la paix en Asie

BERLIN, 28 — (PAf) — Les ministres des Affaires étrangères de l'Occident ont décidé aujourd'hui d'explorer la possibilité de négocier la paix en Indochine. Ils ont adopté cette décision par suite de l'attitude soviétique qui laisse supposer un règlement de la question asiatique.

M. Georges Bidault, dont le gouvernement est intéressé à tout ce qui pourrait mettre fin au conflit dans le sud-est de l'Asie, a invité à déjeuner MM. Anthony Eden et John-Foster Dulles, afin de s'entretenir de ce sujet.

Le ministre russe des Affaires étrangères, M. Molotov, a fait rehausser hier des espoirs de paix et de prospérité devant les trois ministres occidentaux des Affaires étrangères et les peuples qu'ils représentent. Il y avait cependant une petite condition à cela: que la Chine soit admise à prendre part à une conférence à cinq puissances.

MM. Dulles, Bidault et Eden ont exprimé leur ferme intention de ne pas s'engager dans un fouillis de sujets avec les communistes chinois. Mais ils ont souligné qu'ils sont prêts à transiger des sujets spécifiques avec tous les pays intéressés, grands et petits.

Aujourd'hui, à la quatrième séance de la conférence de Berlin, on devait entendre d'autres arguments au sujet de la Chine. C'est ce sujet qui a occupé les trois premières séances, bien que les ministres occidentaux aient répété maintes et maintes fois à M. Molotov qu'ils ne voulaient pas accepter sa proposition.

M. Molotov, qui agit aujourd'hui comme président, a ignoré les demandes soumises hier par le secrétaire d'Etat Dulles, le secrétaire du Foreign Office Eden et le ministre des Affaires étrangères Bidault, afin que la conférence s'attaque aux problèmes de l'Allemagne et de l'Autriche.

Rien n'indique qu'il changera d'attitude aujourd'hui pendant qu'il dirigera la séance.

Dans son discours d'hier, le ministre soviétique a officiellement présenté une lettre d'Otto Grotewohl, premier ministre de l'Allemagne de l'Est. La lettre demande que les représentants des deux

Allemandes se joignent à la conférence quand celle-ci discutera l'unification allemande. Les puissances occidentales ont déjà refusé de transiger avec le régime communiste allemand.

M. Molotov avait surtout en vue de démontrer tout le bien qu'à son avis une rencontre avec la Chine, le printemps prochain, pourrait apporter.

Il a divisé en trois grandes catégories les sujets qu'ils pourraient aborder: la réduction des armements, l'amélioration des relations politiques entre les pays et le relèvement du commerce international.

Il a aussi ajouté qu'une telle conférence pourrait étudier la situation en Asie, faisant sans doute allusion à la guerre en Corée et en Indochine.

(A Moscou, le journal du gouvernement, Izvestia, dit qu'en refusant une conférence avec la Chine, on refuse de régler pacifiquement les problèmes coréens et indochinois. Richard Kasischke, correspondant de la Presse Associée, dans une dépêche censurée par les Soviétiques, dit que cet article "laisse entendre clairement que les Soviétiques offrent à la France la possibilité de faire la paix en Indochine, à condition qu'elle admette la Chine dans une conférence".)

M. Molotov a déclaré que les Asiatiques ont le droit de se faire représenter dans des séances telles que celles de la conférence de Berlin et que la Chine communiste est le pays tout désigné pour les représenter.

EDMONTON, 28. (PCf) — Un avion Dakota du CARC a atterri hier à Perry River, 1,100 milles au nord d'ici, pour ravitailler environ 12 familles esquimaudes menacées de famine. L'appareil avait précédemment entrepris trois vaines tentatives. Il a apporté aux Esquimaux 2,400 livres de viande de bison ainsi que d'autres provisions.



AUX POURPARLERS DE BERLIN. — Les délégués à la conférence des ministres aux Affaires étrangères des quatre grandes puissances échangent des poignées de mains et font quelques plaisanteries avant de pénétrer dans la salle des délibérations pour la première réunion. Le ministre russe aux Affaires étrangères, M. V.-M. Molotov, le 3e à droite, salue un membre non identifié de la délégation britannique. A gauche, face à la table, le secrétaire du Foreign Office, M. Anthony Eden. A l'arrière, à gauche de M. Molotov, le ministre français aux Affaires étrangères, M. Georges Bidault, discute avec l'ambassadeur soviétique Andrei Gromyko. Le secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, a présidé la première rencontre.